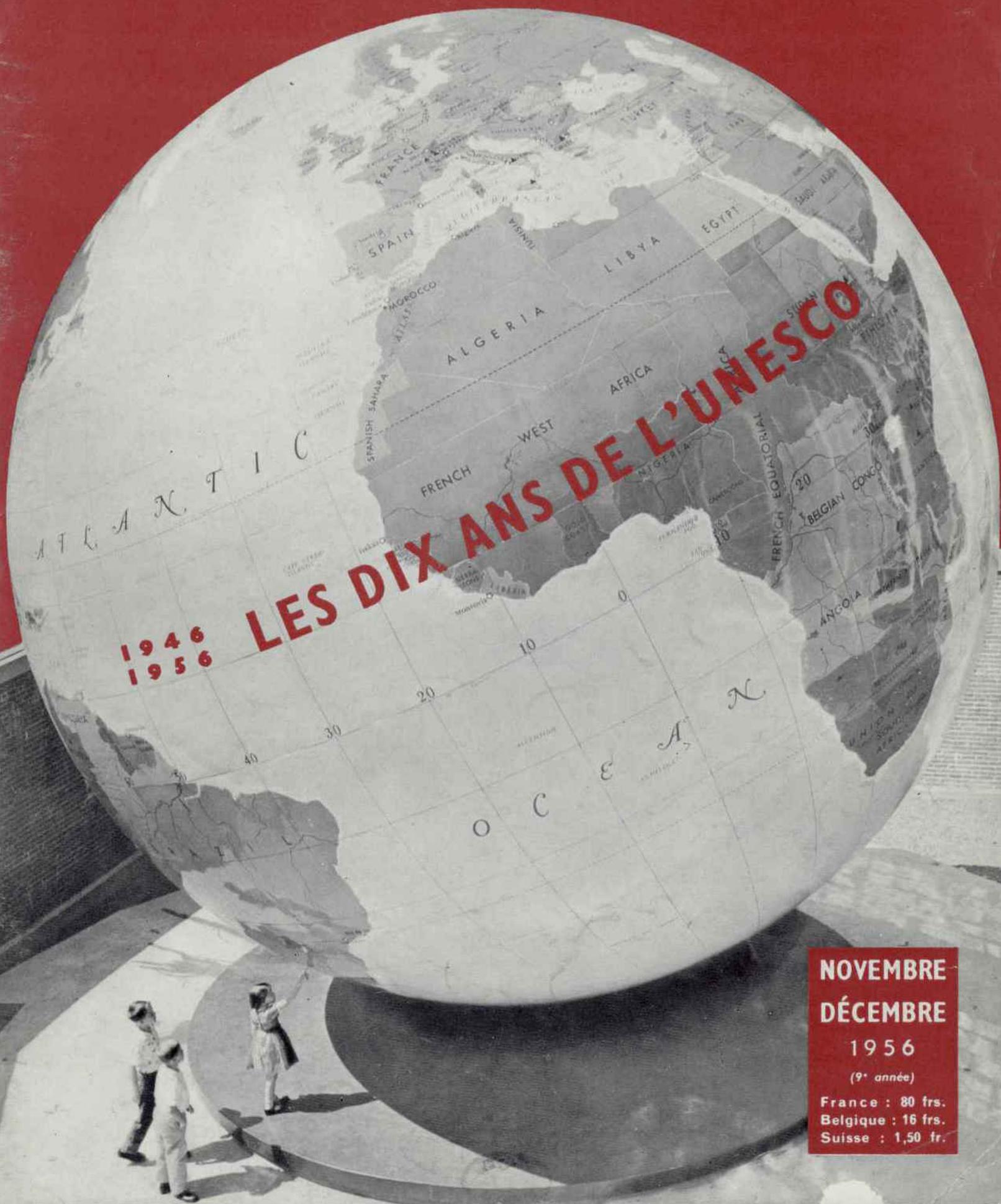


UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LE MONDE



Le Courrier



**NOVEMBRE
DÉCEMBRE**

1956

(9^e année)

France : 80 frs.
Belgique : 16 frs.
Suisse : 1,50 fr.

AU PIED DE LA TOUR

On a souvent comparé la Tour Eiffel à un Y renversé. A ses pieds, un autre Y prend corps, le nouveau siège permanent de l'Unesco (voir page 46). Cette photo montre le futur bâtiment des Conférences, au premier plan, et celui du Secrétariat.

Photo Unesco - Louise de Béa.



NOV.-DÉC. 1956
9^e ANNÉE

N° 11-12

SOMMAIRE

PAGES

- 3 EDITORIAL
- 6 L'AVENIR EST ENTRE LEURS MAINS
... les hommes au travail
- 12 D'UN RÊVE EST NÉE UNE RÉALITÉ
... Regard en arrière, par Ritchie Calder
- 14 PARER AU PLUS PRESSÉ
... les tâches d'urgence de l'Unesco
- 20 DEUX HOMMES SUR TROIS...
ne mangent pas à leur faim
- 24 UN HOMME SUR DEUX...
ne sait pas lire
- 32 TENSIONS, CONFLITS ET PRÉJUGÉS
... les sciences sociales et l'Unesco
- 34 LIBRE CIRCULATION
... des hommes, des idées et des choses
- 37 A LA RENCONTRE DU PUBLIC
... la diffusion de la culture
- 39 DÉFENSE DE PLAGIER
... La Convention du droit d'auteur
- 40 MOBILISATION DES HOMMES DE SCIENCE
... L' « S » de l'UNESCO
- 45 ... NON EN PRÊCHANT LA PAIX
mais en la bâtissant
- 46 UN « Y » SUR PILOTIS
le futur siège de l'Unesco
- 50 NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT
... en toute franchise



Mensuel publié par

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

Bureaux de la Rédaction :

Unesco, 19, avenue Kléber, Paris-16^e, France

Directeur-Rédacteur en Chef :

Sandy Koffler.

Secrétaires de rédaction :

Edition française : Alexandre Leventis
Edition anglaise : Ronald Fenton
Edition espagnole : Jorge Carrera Andrade

Maquettiste :

Robert Jacquemin

Chargé de la diffusion :

Jean Groffier



Sauf mention spéciale de copyright, les articles et documents paraissant dans ce numéro peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention : Reproduit du « Courrier de l'Unesco ». Les articles ne doivent pas être reproduits sans leur signature.

Les manuscrits non sollicités peuvent être retournés à condition d'être accompagnés d'un coupon-réponse international.

Les articles paraissant dans le « Courrier de l'Unesco » expriment l'opinion de leurs auteurs, non pas nécessairement celles de l'Unesco ou de la Rédaction.

Abonnement annuel au « Courrier de l'Unesco » : 400 francs fr. ; 8/- ; ou \$2.50 par mandat C.C.P. Paris 12598-48, Librairie Unesco, 19, avenue Kléber, PARIS.

MC 56 | 107 F

NOTRE COUVERTURE



Les enfants représentés sur notre photo de couverture ont l'air de nains à côté de l'énorme globe terrestre du « Babson Institute of Business Administration », à Wellesley, Etat de Massachusetts, U.S.A.

Photo copyright Babson Institute.

LES DIX ANS DE L'UNESCO

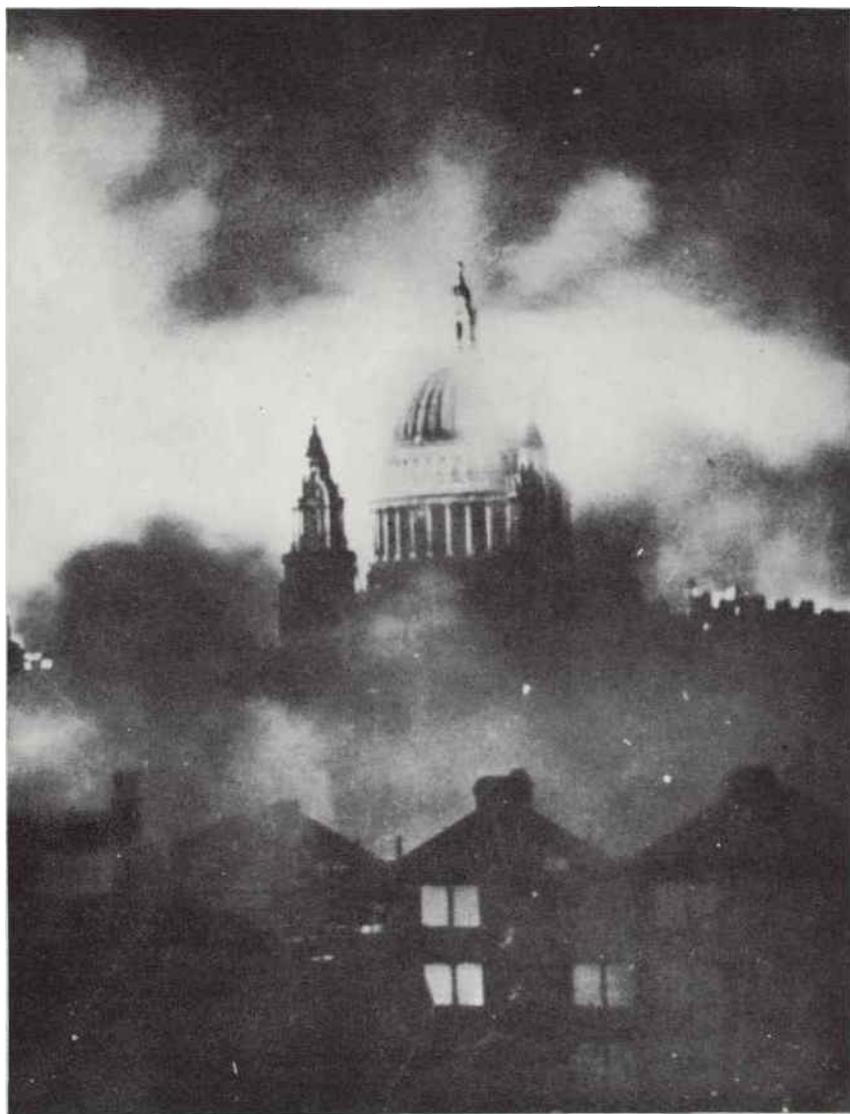
PERSONNE ne se demande si, depuis la dernière guerre, l'humanité a progressé. Beaucoup de gens constatent qu'elle a survécu, et cela leur suffit. D'autres, sans en savoir davantage, considèrent que le progrès va de soi et que, si l'humanité mérite la note 12, par exemple, à un moment donné, elle mériterait 14 ou 15 dix ans plus tard. (Mais 15 sur combien ? A quoi se rapporte l'évaluation ?)

En réalité, il n'existe pas un coefficient de progrès qui soit universellement admis. Nul ne croit que les hommes deviennent d'année en année plus beaux ou plus intelligents, et nul ne sait au juste s'ils sont ou seront plus heureux. On passe légèrement sur les prestiges du confort. Un seul progrès paraît sûr : celui du savoir, découvert par la recherche, ou reçu par l'éducation. Et c'est le savoir qui permettra peu à peu — ou de plus en plus vite — à l'humanité de faire avancer ce qui semble encore immobile : la justice, par exemple, et la paix, et même l'intelligence.

L'Unesco, précisément, est une « organisation pour l'éducation, la science et la culture ». Le fait qu'elle ait été fondée il y a dix ans fournit une occasion de se demander ce qu'elle a fait depuis lors : l'éducation, la science et la culture ont-elles, au cours de ces dix années, progressé ?

La science a progressé, c'est incontestable : énergie atomique, chimie, aviation, etc. Les savants sont donc plus nombreux ? Ou plus savants ? Sans doute. Les centres de recherches surtout sont plus nombreux, le réseau des laboratoires est plus complexe, plus vaste. Chaque découverte est le fait de centaines d'hommes ; on en connaît un ou deux, les autres restent anonymes.

Suite
au
verso



SOUS LES BOMBES qui tombaient sur Londres, les ministres de l'éducation des Gouvernements alliés s'étaient réunis pour élaborer un plan en vue de relever les ruines des systèmes éducatifs dans les régions dévastées par la guerre.

Photo copyright Keystone.



DEPUIS DIX ANS, l'Unesco est installée provisoirement avenue Kléber, à Paris. C'est là que l'Organisation a commencé son existence officielle, le 4 novembre 1946. Elle groupait alors 20 Etats membres, aujourd'hui elle en compte 77.

DIX ANS DE L'UNESCO (suite)

LES PEUPLES SONT LEURS PROPRES MÉCÈNES

Mais la culture, l'éducation ? Nul ne fera passer d'examen à l'humanité. Seulement, voici des milliers d'écoles neuves, de nouvelles universités, des millions d'adultes qui ont appris à lire ; voici des tonnes de livres qui franchissent les frontières dans tous les sens. Les statistiques pourront dire si les expositions de peinture sont plus fréquentes, les concerts mieux suivis et plus variés, l'architecture mieux respectée. Les historiens seront meilleurs juges. Donnez-leur un siècle de recul, ils diront si nos contemporains ont travaillé honnêtement à l'aménagement du monde.

En tout cas, si, comme nous devons l'espérer, ils se prononcent dans ce sens, ce ne sera pas seulement à cause de quelques héros. Ils ne mettront pas le progrès au crédit d'un individu, ni d'une nation, ni même d'une seule

organisation. Ils emploieront un terme collectif — les savants, la philosophie, la télévision, etc. — et aussi le mot Unesco, dans le sens même où nous l'employons déjà dans ces pages.

Car on le trouvera constamment ici : L'Unesco a entrepris... ; l'Unesco a réuni... Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une entité extérieure à l'entreprise ou à la réunion en question.

Non, le mot désigne des groupes d'hommes ou de femmes, ou des gouvernements, ou des associations de savants, d'artistes, d'instituteurs, et parfois des nations entières.

Les pages qui suivent présentent un tableau succinct d'activités fort diverses, que vingt, puis cinquante, puis soixante-dix-sept Etats ont décidé de mener à bien, en



JULIAN HUXLEY
premier Directeur-général
de l'Unesco



Photo Unesco

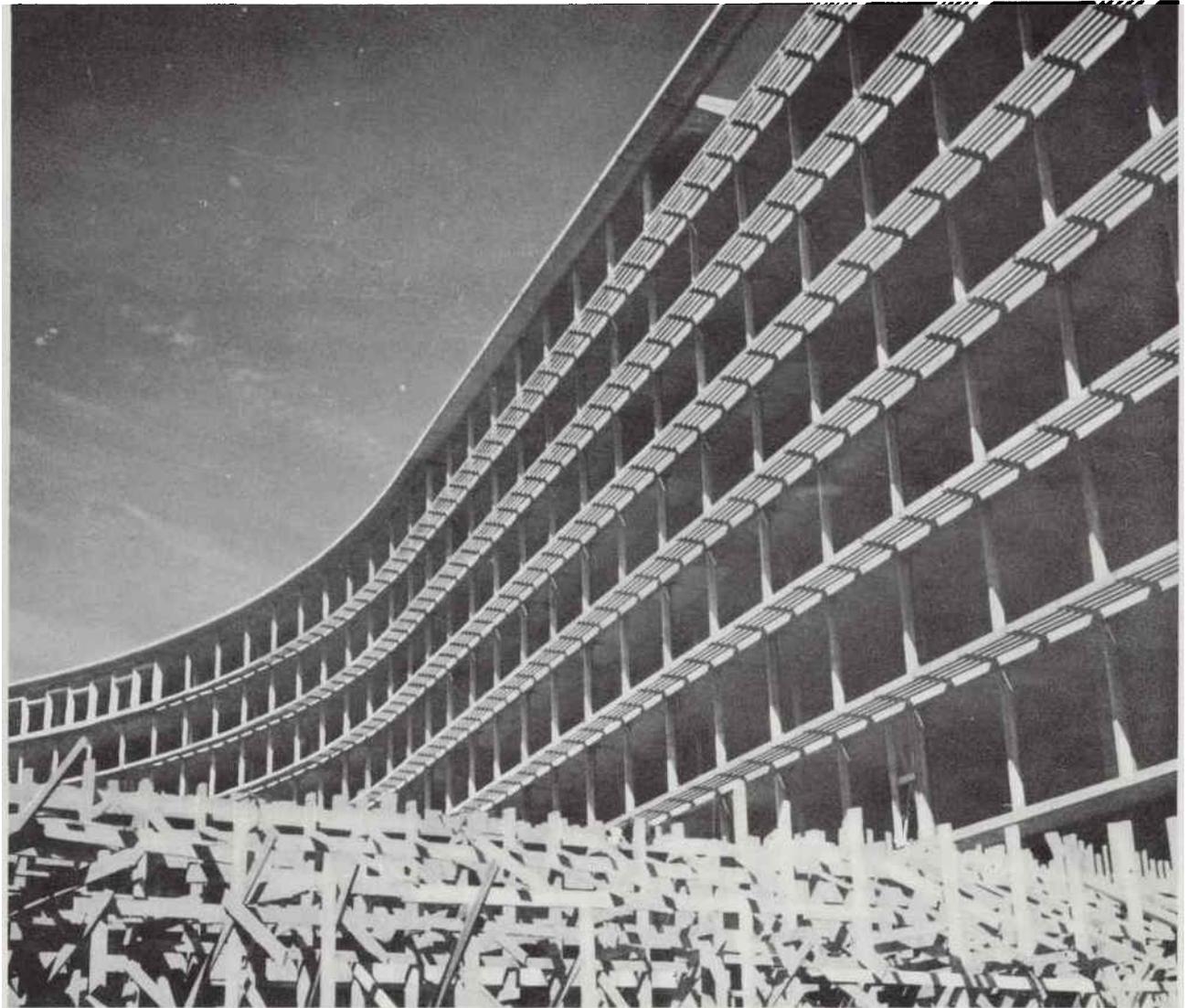


Photo Unesco-Vorontzoff.

LE SIÈGE PERMANENT, actuellement en construction près de la Tour Eiffel, comprendra un immeuble de sept étages en forme d'Y pour le secrétariat, et un bâtiment trapézoïdal destiné aux assemblées et commissions.

mettant en commun leurs besoins et leurs ressources. L'Unesco est un de leurs instruments. Aussi, les travaux exécutés et les idées lancées pour l'avenir n'appartiennent en propre à personne. On pourrait croire qu'il s'agit d'actions bienfaitantes qu'un mécène supranational vient répandre au profit des peuples reconnaissants. Rien de plus faux. Les peuples sont leurs propres mécènes. L'Unesco favorise l'éducation ? Lisez que tels et tels pays ont trouvé les ressources nécessaires, lancé des campagnes, bâti des écoles, formé les instituteurs — et, au besoin, rendu hommage à trois ou quatre fonctionnaires internationaux. L'Unesco contribue aux recherches nucléaires ? Lisez que douze gouvernements européens ont décidé de



JAIME TORRES-BODET
deuxième Directeur-général
de l'Unesco

construire et de financer un laboratoire international. Et ainsi de suite.

Il est vrai que, dans certains cas, les gouvernements, les hommes de science, les professeurs qui accomplissent ces tâches se réfèrent à des principes, à un idéal qu'ils attribuent à l'Unesco — qu'ils ont créée, pourtant. Ils déclarent s'inspirer de ces principes. C'est sans doute qu'ils ont fondé cette organisation pour qu'elle représente leurs aspirations les plus profondes et les maintienne vivantes en dépit des contradictions quotidiennes.

Qu'on remplace donc « l'Unesco » par « les peuples ». Et qu'on la tienne, si l'on veut, pour un principe ou un idéal. Elle a été mise, c'est un fait, au service du progrès et de la paix.



LUTHER H. EVANS
Directeur-général actuel

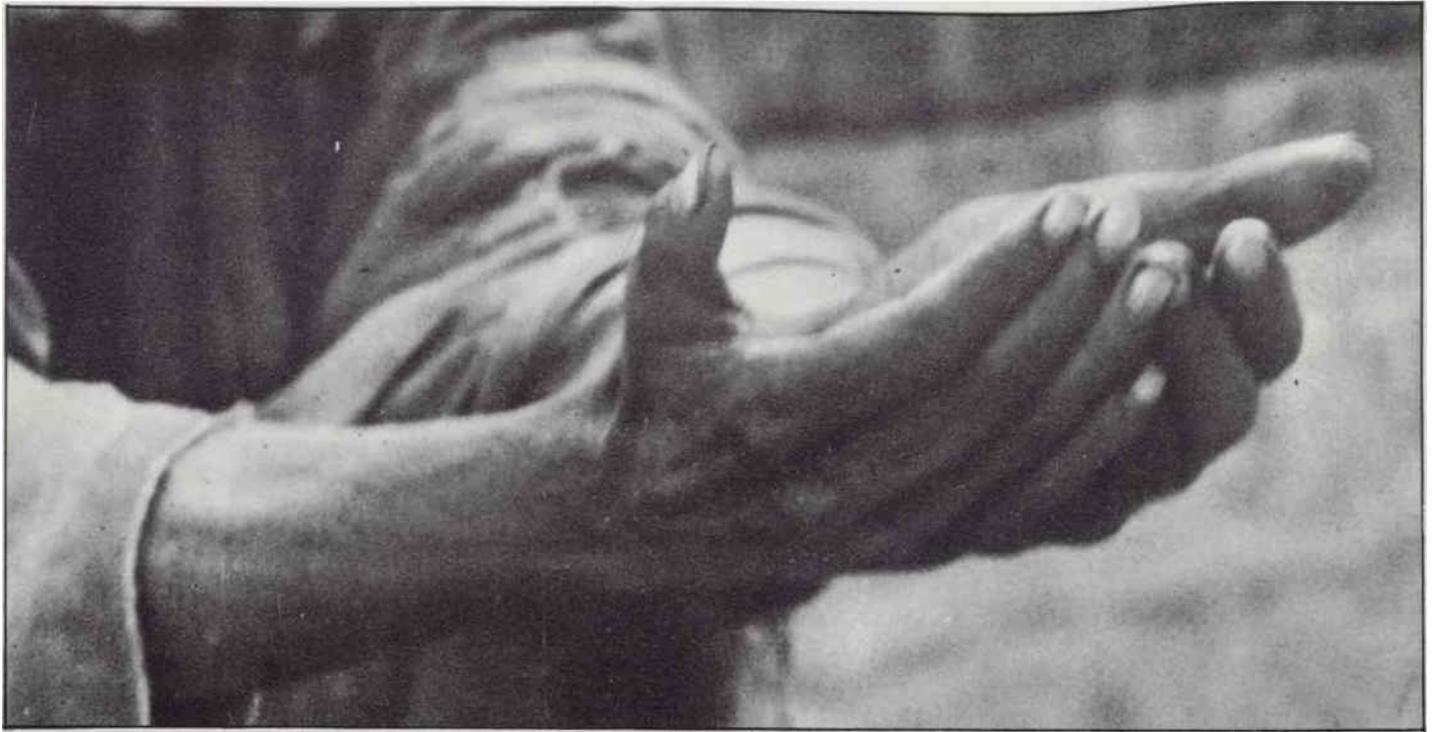


Photo F. Brunel - Unesco

L'ESPOIR EST ENTRE LEURS MAINS

LES 2.600 MILLIONS D'HOMMES qui constituent la population totale du globe sont solidaires; les ressources de la Terre doivent être réparties entre eux; l'appauvrissement d'une région quelconque touche directement toutes les autres régions du monde. Ces principes sont maintenant reconnus valables à un degré qui aurait semblé inconcevable il y a cinquante ans.

Photo Unesco

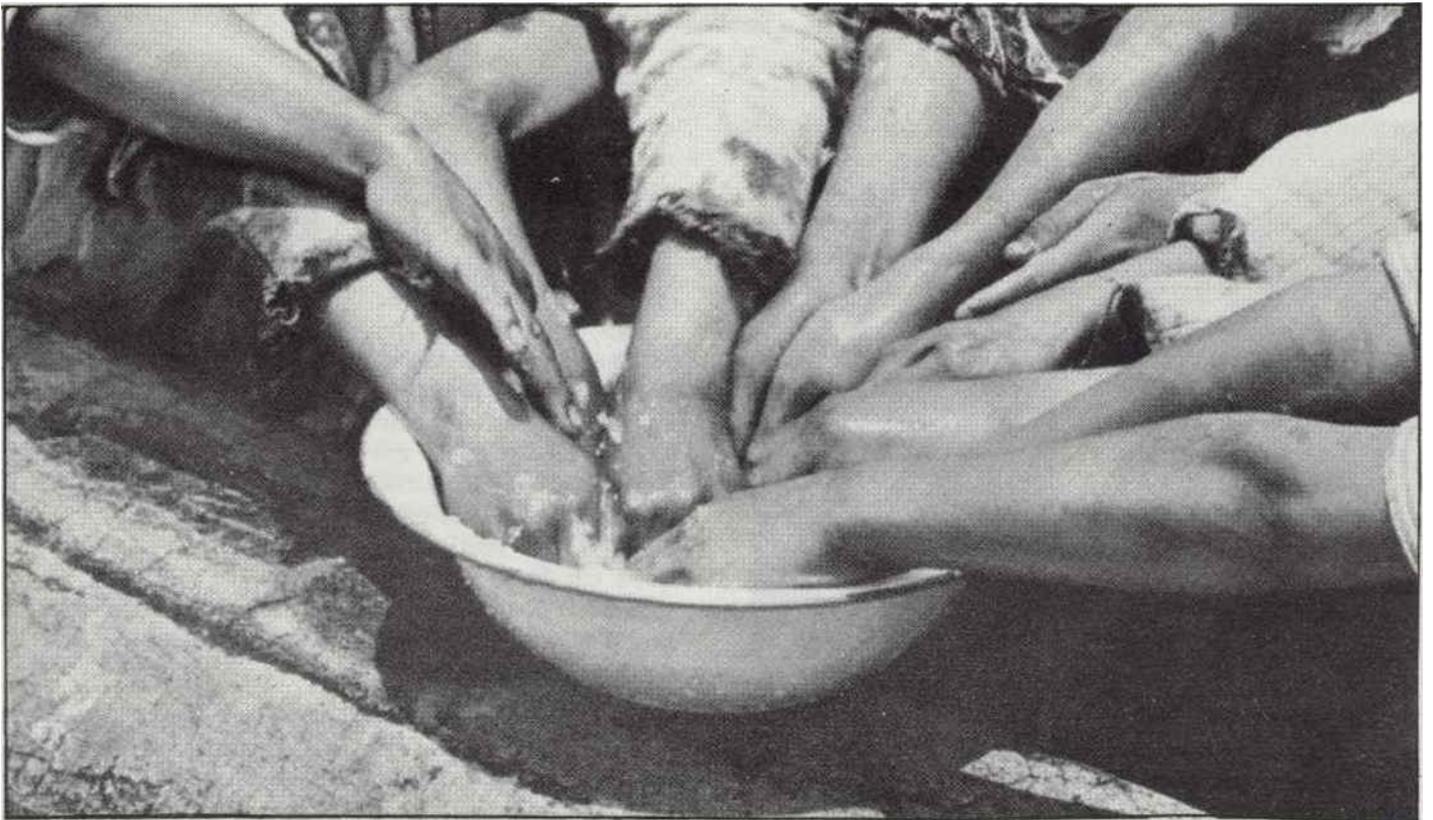




Photo « O Cruzeiro », Brésil

LA SOIF D'INSTRUCTION est grande aujourd'hui de par le monde. Partout les peuples réalisent que s'instruire est bien le meilleur moyen d'améliorer leur propre niveau de vie.

MAINS (suite)



Photos Nations Unies

CEUX QUI LUTENT POUR SURVIVRE ne peuvent trouver dans l'alphabétisation une solution suffisante. C'est pourquoi l'Unesco a inclus dans le terme « éducation » d'autres besoins, dont la satisfaction est également indispensable à l'adulte illettré : meilleures récoltes, nourriture plus abondante, meilleure santé, plus d'hygiène le tout portant le nom d' « éducation de base ». Ce programme, dont les résultats sont encourageants, est exécuté par l'Unesco avec la participation des gouvernements et des Institutions spécialisées telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.), l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) et l'Office International du Travail (O.I.T.).



Photo Unesco

MAIS LE PAIN NE SUFFIT PAS à faire vivre l'homme. Il a également besoin de beauté, qu'il trouve dans les lignes, les formes, les styles, la musique et la poésie. C'est pourquoi, dès sa création, l'Unesco a considéré comme essentielle la nécessité de faire connaître à tous les richesses de la littérature, de la musique, de tous les arts.

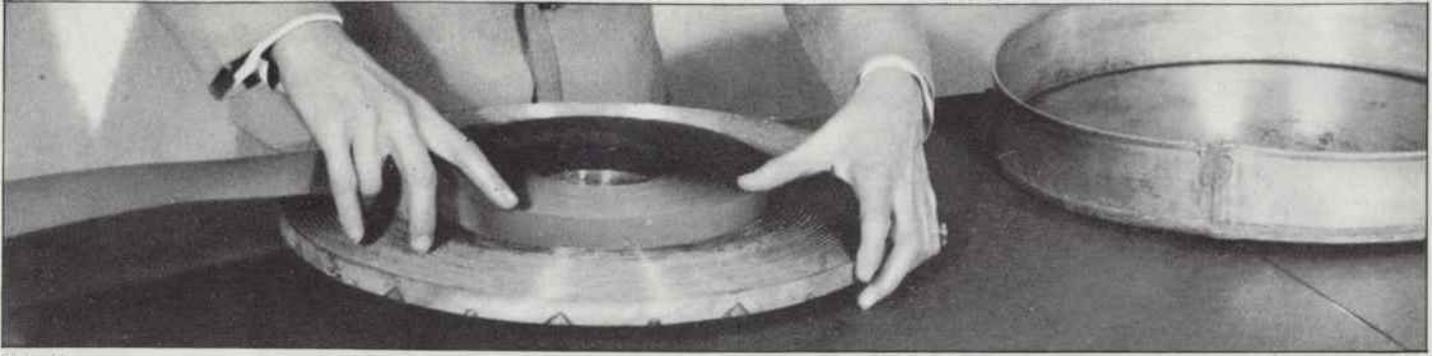


Photo Unesco

DES DOUZAINES DE DOCUMENTS SCIENTIFIQUES photographiés sur une bobine de microfilm vont être expédiés par le Centre de Documentation créé au Mexique avec l'aide de l'Unesco et dont l'activité s'étend à toute l'Amérique latine. L'utilité de ce centre est grande car les pays économiquement sous-développés sont déterminés à sortir de l'ornière et à développer leurs industries, ce qui entraîne un besoin urgent de contremaîtres, d'ouvriers qualifiés, d'ingénieurs et de chercheurs scientifiques.



Photo C.O.I.

L'Océan renferme plus de nourriture et plus de vie que la terre, cependant il ne fournit qu'une petite partie des aliments dont se nourrit l'homme. Ainsi, le plancton est une des grandes ressources inexploitées des profondeurs marines. Le conseil consultatif de l'Unesco pour l'océanographie espère que la recherche fera du plancton un élément familier de la nourriture humaine.

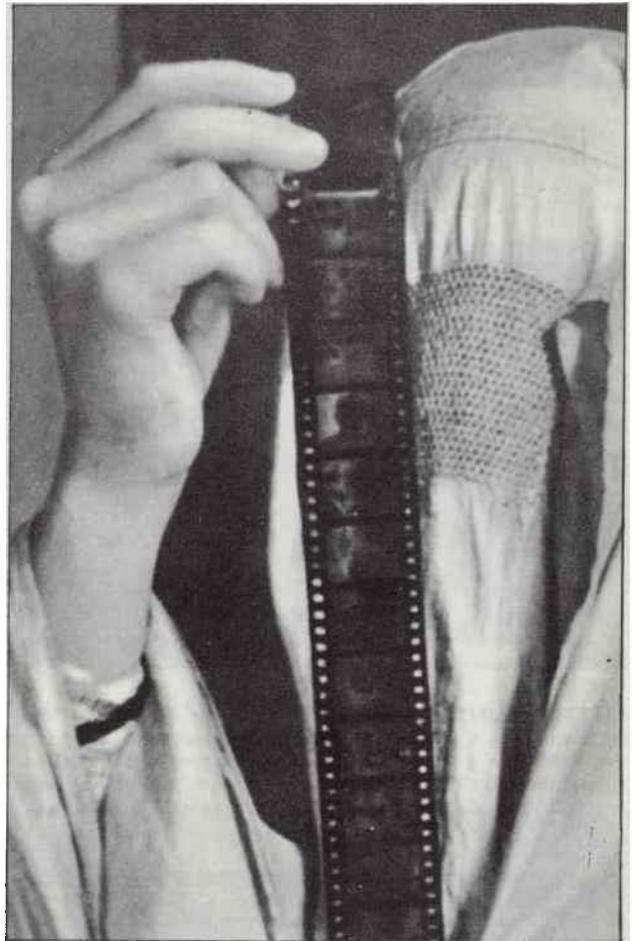


Photo Unesco

L'ÉMANCIPATION de la femme, pour laquelle lutte l'Unesco, ne s'accomplira pas avant que le droit à l'éducation soit pleinement assuré par le film, la radio, la presse et les moyens les plus modernes d'information.

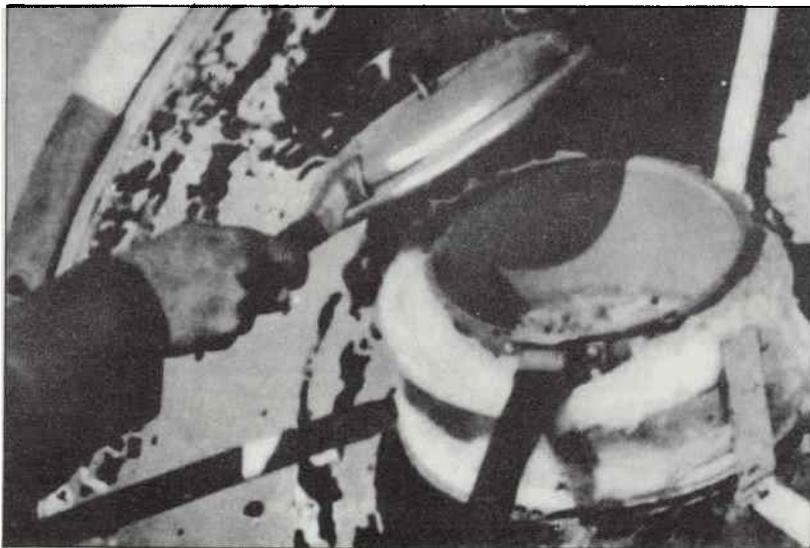


Photo Gouvernement de l'Inde

LA CHALEUR SOLAIRE est l'objet de recherches dans de nombreux pays. En Inde on a conçu un simple four constitué par un réflecteur et destiné aux usages domestiques. De tels appareils seront très efficaces pour lutter contre le manque de combustibles dans les régions désertiques.

MAINS (suite)

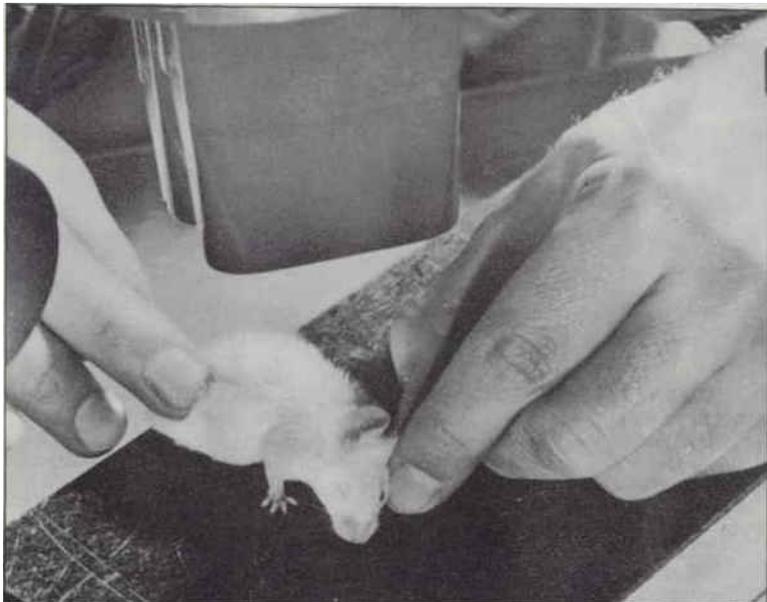


Photo Unesco

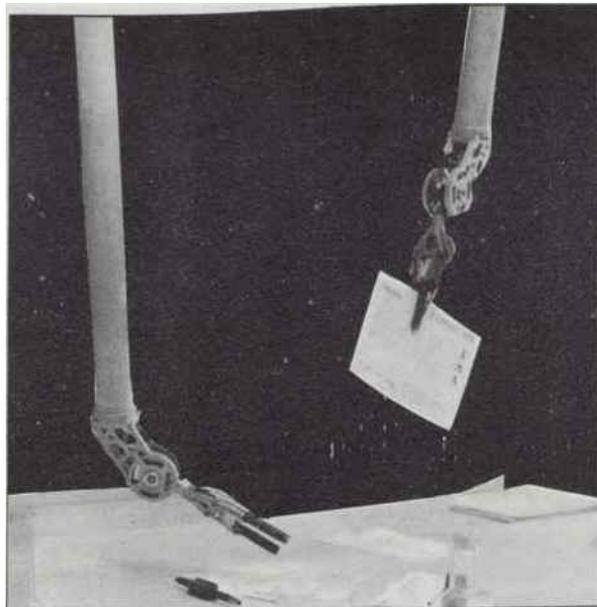


Photo Nations Unies

L'ATOME POUR LA PAIX est un des points sur lesquels la collaboration entre les Nations Unies et l'Unesco est la plus étroite. Les recherches effectuées dans ce domaine ont fait progresser la science médicale (à gauche), l'industrie et l'agriculture. Le Laboratoire européen d'énergie nucléaire, de Genève, créé grâce à l'Unesco, répondra au « pourquoi » de l'atome. A droite, à la récente exposition « l'atome pour la paix », de Genève, des matériaux radioactifs sont déplacés en toute sécurité grâce à des mains de robot. C'est ainsi que l'atome « malfaisant » deviendra bénéfique.



Photo Usis

LUTTER CONTRE L'INJUSTICE est l'un des buts de l'assistance technique aux « pays insuffisamment développés », qui constitue un des points les plus importants du programme des Nations-Unies et auquel participe l'Unesco. Cette assistance se traduit par l'envoi d'experts chargés d'assister les gouvernements et s'exerce dans les domaines les plus divers, notamment l'artisanat, l'industrie, l'agriculture.

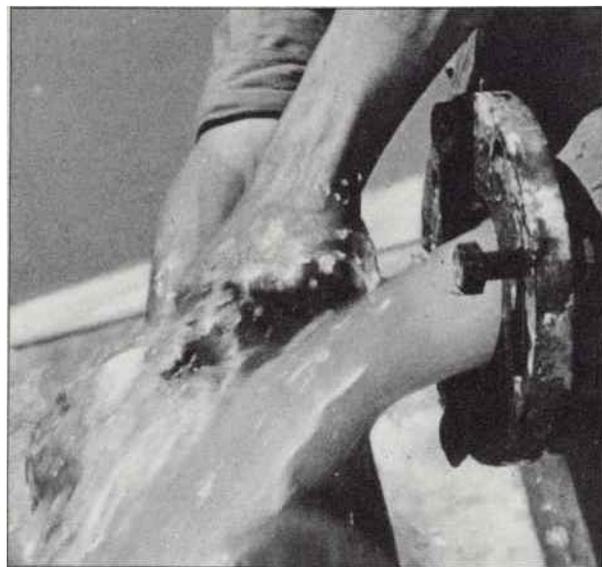
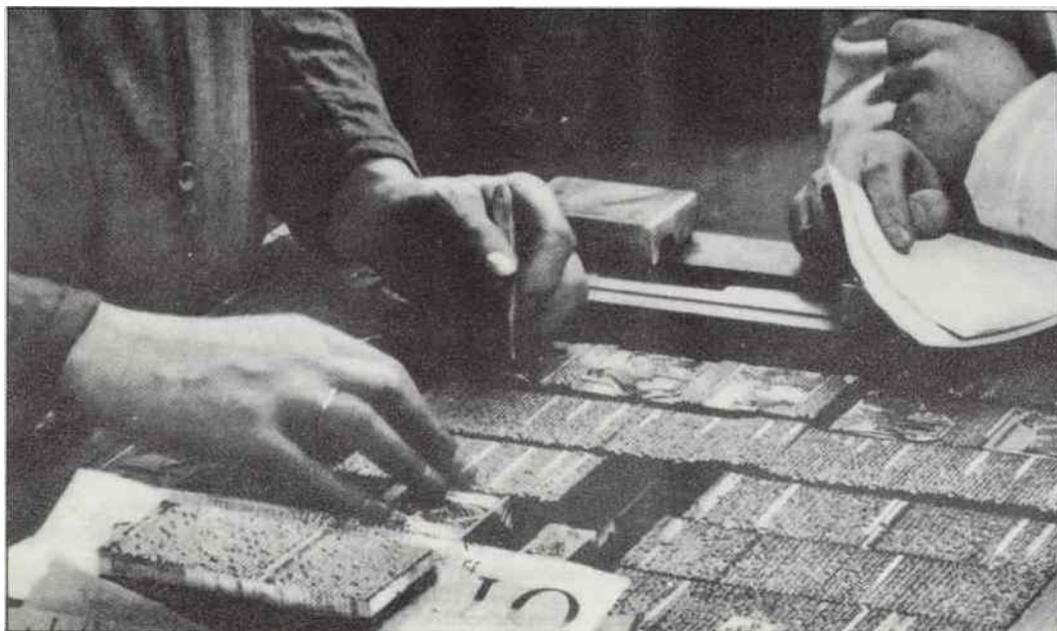


Photo C.C.J.

LE QUART de la superficie terrestre est désertique, et pourtant les terres arides pourraient fournir une réponse à la demande toujours accrue de nourriture. Le programme de recherche et de coordination établi par l'Unesco aide les savants et les gouvernements à attaquer le problème du désert sous ses différents aspects.

Photo copyright René Zuber



LA LIBERTÉ de l'information a été qualifiée de pierre de touche de toutes les libertés. L'Unesco lutte pour « la libre circulation des idées par le mot et l'image » afin de réduire les barrières douanières dans ce domaine, les tarifs des dépêches de presse, la pénurie de papier, en contribuant au développement des moyens d'information dans les pays sous-développés.

IL Y A SEPT MILLIONS d'aveugles dans le monde, sept millions d'hommes pour lesquels l'alphabet Braille représente l'espoir, le seul moyen de lire et de s'instruire. Cependant, l'existence de douzaines d'écritures Braille a jusqu'ici freiné la production des livres pour aveugles. L'unification des alphabets Braille est une des tâches que l'Unesco a presque complètement terminée.

Photo Unesco

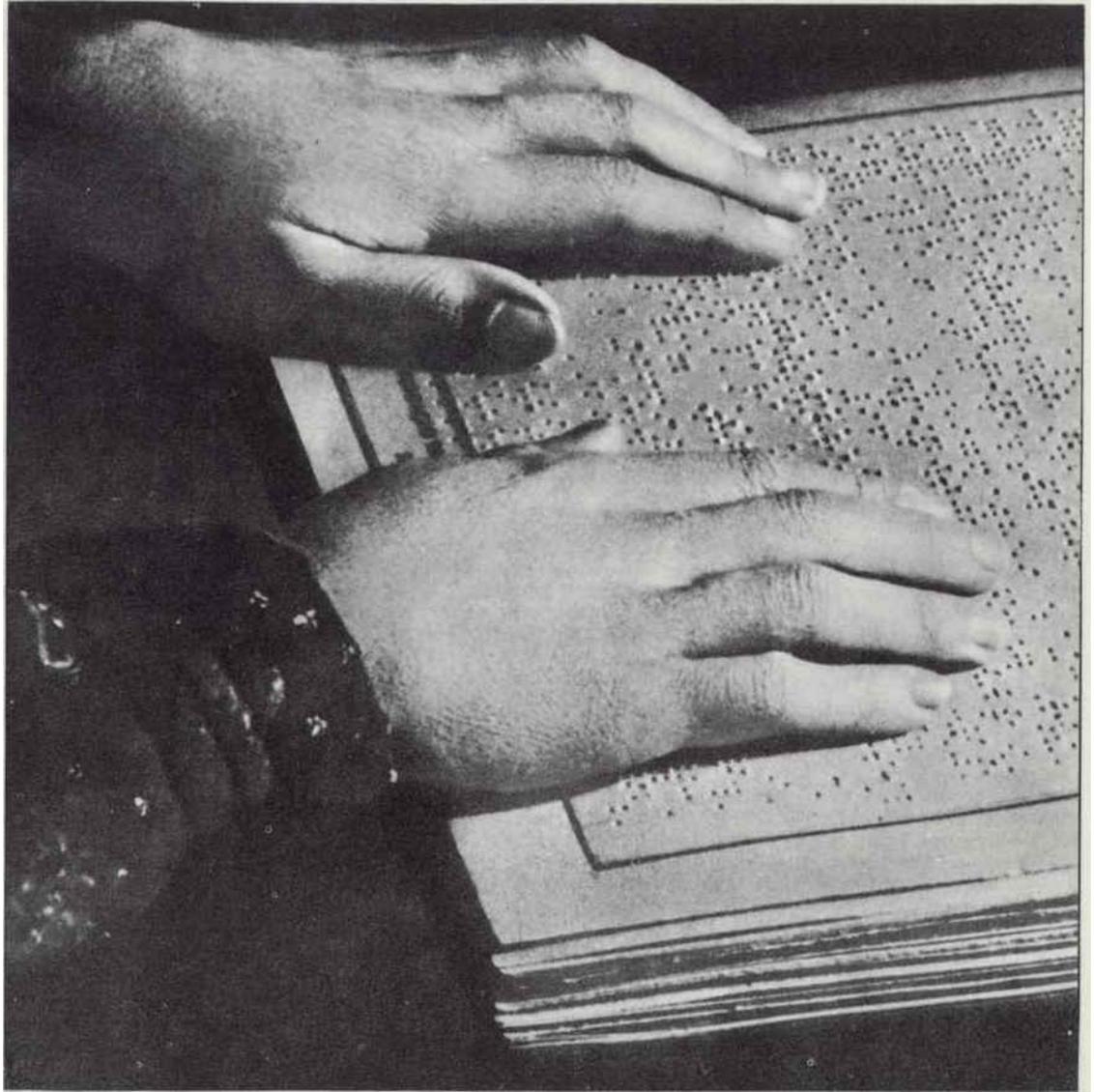


Photo Unesco

DÈS L'ENFANCE l'homme devrait être à même de pratiquer les arts, pourtant, dans la plupart des pays, les programmes scolaires ne prévoient pas ceux-ci d'une manière rationnelle. L'Unesco a permis à des artistes et des éducateurs de confronter leurs opinions afin d'aboutir à un plan général d'enseignement des arts.

Photo Usis



D'un rêve est née une réalité

par Ritchie Calder

Au cours de ma récente visite au Siège parisien de l'Unesco, je fis, après dix ans d'absence, un voyage sentimental par les petites rues que nous empruntions, nous autres délégués, en guise de raccourci pour nous rendre de notre hôtel vers l'avenue Kléber, lors de la première Conférence générale de l'Unesco. Je ne les reconnus point. J'en gardais un souvenir bien plus romantique. Voici que je les retrouvais toutes simples, banales et que le pavé m'en était dur au pied.

Les rues n'avaient pas changé, je le compris bientôt, mais moi j'avais changé. Tandis que nous foulions ces pavés, en 1946, nos rêves nous escortaient, et nous parlions de toutes les aspirations que nous nous efforcions d'inscrire au programme de l'Unesco. Tous les autres délégués, de tous les autres pays, du monde entier, marchaient et parlaient de la sorte; tendus vers l'avenir, ils disaient ce que l'Unesco devrait faire pour réaliser leurs rêves.

Il en résulta une profession de foi, mais peut-on dire qu'il en sortit un programme d'action ? En souhaitant ainsi à l'organisation qui venait de naître toutes sortes de rêveries idylliques et d'espérances magnanimes, nous allions lui rendre la vie difficile. Nos intentions, pourtant, étaient bonnes. Souvenez-vous : une guerre brutale s'achevait, où notre civilisation avait failli sombrer ; une guerre qui avait corrompu l'esprit des hommes par la haine, et les avait rendus aveugles aux beautés de notre héritage commun. Si bien que, dans notre exaltation, nous voyions « la seconde chance de l'humanité ». Au sortir de nos ruines, et porteurs de cadeaux encombrants, nous arrivions au berceau de l'enfant que l'idéal des Nations Unies venait de mettre au monde.

A la fin de cette conférence, lorsque plusieurs d'entre nous prirent conscience de ce que nous avions fait et de ce que nous n'avions pas fait, je déclarai : « Nous avons offert à l'Unesco l'Empyrée tout entier, toutes les étoiles du firmament, alors que tout ce dont avait besoin cette Organisation, c'était de quelques étoiles sur lesquelles guider sa route. »

Plus réalistes que la plupart de leurs délégués, les gouvernements fixèrent un prix aux rêves qu'ainsi nous colportions — pas très élevé à la vérité — ; mais quand c'eût été dix fois, cent fois plus élevé, l'Unesco n'aurait pu donner corps à nos ambitions. Le langage lui-même, auquel par force nous étions réduits, manifestait nos difficultés : en sa qualité d'agence intergouvernementale, l'Unesco ne pouvait pas avoir assez d'autorité pour *exécuter* ; d'autre part, les ressources qu'on lui consentait ne lui permettaient pas d'*accomplir*. Il nous fallait donc recourir à des mots tels que *prendre l'initiative de, encourager, faciliter, rechercher si...*

*

Un exemple surgit : dans le dessein de riposter aux propagandes spéieuses, et de répandre la vérité, la culture et la compréhension, on proposa que l'Unesco disposât d'un réseau universel de radiodiffusion, qui lui appartînt en propre, avec ses propres émetteurs, et ses programmes à elle. Sans parler des difficultés politiques, les réalistes de la radio estimèrent que le projet coûterait un milliard de dollars, et qu'il faudrait des années pour former un public. Tout ce que nous pûmes faire de mieux, ce fut donc d'*encourager* les réseaux existants grâce aux *moyens* que l'Unesco pouvait mettre à leur disposition, et de rechercher quels étaient les besoins des différents pays en matière de radiodiffusion.

Il en alla de même dans plusieurs autres domaines. Nous avions inscrit dans notre Convention : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. » Telle était bien notre intention. Mais le monde comptait deux milliards et demi d'esprits. La moitié de la population du globe ne savait ni lire ni écrire, et plus de la moitié des élèves d'âge scolaire ne disposaient d'aucune école. Les organisations scolaires de deux cents pays et territoires différaient du tout au tout — les unes très bonnes, les autres passables, d'autres encore à peine ébauchées. Mais telle était notre humeur, en 1946, que nous aurions aimé donner à chaque enfant un précepteur.

Si je fus alors un de ces « Olympiens », je revins sur terre un peu plus tôt que beaucoup d'autres. C'est que je participai à la seconde Conférence, celle de Mexico, qui nous assagit : pour la

première fois, nous émondâmes nos ambitions ; alors s'élabora un plan d'action plus réaliste. Mais je ne fus pas victime du désappointement qui affecte les rêveurs : entre temps, et en qualité d'observateur indépendant, j'avais eu plusieurs fois l'occasion de voir le genre de travail concret que peut accomplir l'Unesco. J'avais vu cette Organisation à l'œuvre dans les déserts, dans la jungle, dans certains pays qu'on avait jusque-là oubliés. Je l'avais vue à l'œuvre parmi les gens du commun, mais j'avais pu constater aussi de quel prix elle était pour ceux qui sortent du commun : pédagogues, savants, artistes et penseurs.

En d'autres et plus prosaïques termes, nos aspirations avaient dû « gagner leur vie », mais l'expérience salutaire que je fis m'en a convaincu : le travail paisible de gens pleins de zèle envoyés en mission est plus rémunérateur que les phrases sonores de la salle de conférence.

*

Il y a dix ans, par exemple, qui avait entendu parler d'« éducation de base » ? Nous disions qu'il fallait « créer un climat favorable à l'alphabétisation », c'est-à-dire intéresser à l'éducation des jeunes un monde composé d'adultes illettrés. Beau projet, mais comment le réaliser ? Encouragée par l'Unesco, l'éducation de base est aujourd'hui devenue pratique courante. Des centres comme Chachoengsao en Thaïlande, et Sirs-el-Layyan, dans le delta du Nil, se proposent de la diffuser et d'en fournir une illustration. Et c'est bien ce qu'ils font. Lors même qu'il s'agit d'illettrés, les gens apprennent quel profit on tire du savoir. Hommes et femmes découvrent comment mieux labourer leurs champs, comment prendre meilleur soin de leur propre santé et de celle de leurs enfants, comment tenir une maison, etc. Ce faisant, ils améliorent leur niveau de vie et leur savoir. Ils désirent alors que leurs enfants en sachent encore davantage ; ils veulent que ceux-ci puissent aller à l'école. Des écoles, ils en veulent pour eux aussi et souhaitent recevoir les rudiments de l'éducation des adultes.

Ce sont les gens eux-mêmes et les conditions du milieu qui donnent leur caractère à ce genre d'expérience — ainsi, cette institutrice du Centre régional d'éducation de base pour l'Amérique latine (le CREFAL), qui va de village en village, avec sa guitare, et « chante » ses leçons de façon vivante et entraînant. Les gouvernements se sont adressés à l'Unesco, non seulement pour en obtenir des experts qui les aident à bâtir des écoles, à créer un enseignement technique, à développer l'éducation des adultes et à fournir aux personnes qui vivent loin de toute école un enseignement radiodiffusé, mais aussi, comme c'est le cas en Yougoslavie, pour obtenir une assistance en vue de réorganiser l'enseignement des six Républiques.

Pour la première fois dans l'histoire humaine — et parce que l'Unesco existe — on a pu définir les besoins de l'humanité en matière d'éducation, et dessiner la carte géographique de l'ignorance ; on échange régulièrement du personnel et les résultats de l'expérience acquise. Bref, on peut réaliser le « plan d'action ». Les principes dont nous discutons en 1946 sont désormais mis en pratique.

Dans *UNESCO*, le *S* signifie *Science*. Il y a dix ans, nous avions déjà le sens des réalités, relativement à cet *S*. La « République des sciences », indispensable échange des connaissances scientifiques existait avant la guerre, sous forme de congrès internationaux, où les représentants des nombreuses disciplines scientifiques se rassemblaient. Bien entendu, la guerre avait mis fin à cette mécanique des échanges, mais l'Unesco fut en mesure de fournir quelques fonds — « de l'huile de graissage tout au plus, non pas du combustible » — qui permirent aux congrès de reprendre leurs activités et qui contribuèrent, quand il le fallait, à la création d'organisations scientifiques internationales.

Voyez encore, à Genève, le Centre européen de recherches nucléaires, le CERN. Il coûte 200 millions de francs suisses. Beaucoup plus que ce que pouvait faire l'Unesco. Mais c'est à l'Unesco qu'il doit son existence. Douze gouvernements ont accepté de contribuer au financement de cette entreprise d'importance vitale, qui leur donnera — et qui donnera au monde — un précieux bénéfice : le « pourquoi » du noyau atomique, cette réserve d'une énergie qu'on pourra utiliser à des fins pacifiques.

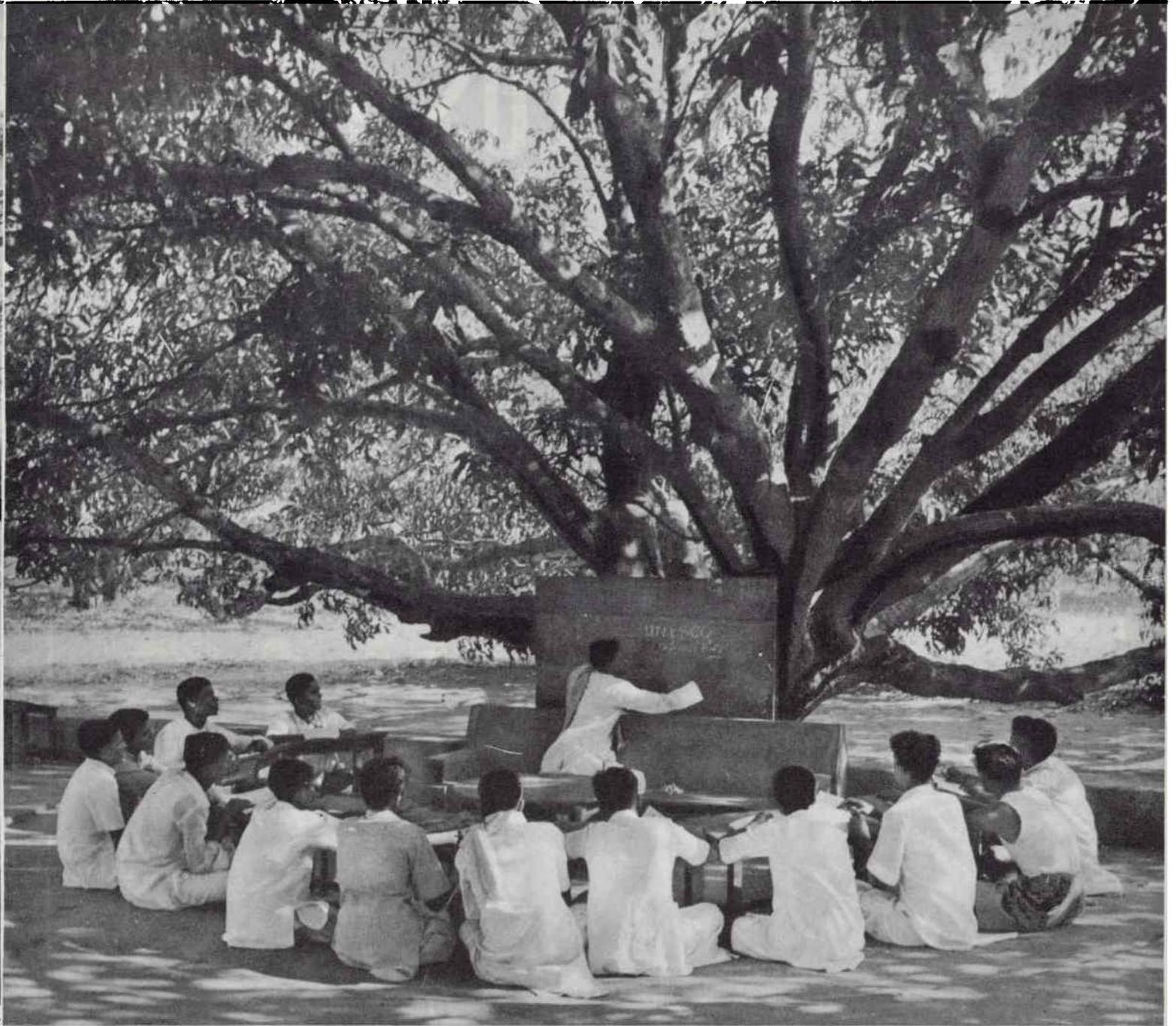


Photo Unesco

Voyez encore le Projet Majeur relatif aux recherches sur les zones arides. J'avoue y avoir des « intérêts » personnels, puisque, voilà cinq ans, à la demande de l'Unesco, je fis un travail de reconnaissance touchant les problèmes relatifs aux recherches sur les déserts, au cours d'un voyage qui me conduisit dans les zones arides de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Mais, depuis lors, j'ai vu le travail accompli par l'Unesco touchant l'hydrologie du désert, l'écologie végétale, humaine et animale, l'énergie éolienne et solaire, la climatologie. Voilà bien des *-logies*, dira-t-on, mais n'est-ce pas la masse d'informations accumulées grâce aux expériences et aux recherches faites un peu partout dans le monde qui permettra d'exploiter intelligemment les déserts et d'y produire de quoi nourrir, vêtir, la population de la planète, dont le chiffre s'accroît sans cesse ?

*

O R, voici un rêve qui devient réalité : oui, j'ai cru rêver lorsqu'un savant français, en compagnie de qui je peinais, enfonçant jusqu'aux genoux dans le sable brillant du Sahara, soudain me dit : « M. Calder, nous marchons sur de l'eau. » Rêvais-je ? ou était-il victime du « coup de bambou », de cette folie qui fond sur ceux qui restent trop longtemps exposés au soleil du désert ? Non, je ne rêvais pas ; non, il n'était pas fou : les rapports de l'Unesco nous en donnent l'assurance.

Un immense réservoir d'eau douce gisait en effet sous nos pieds, la couche de grès nodulaire de la Nappe Albienne, à propos de laquelle des rapports ultérieurs précisaient : « On sait que dans une large zone courant sous le Sahara, du nord au sud, il est possible de forer des puits artésiens. Partout où il y a une étendue suffisante de terre cultivable dans les vastes vallées mortes, nous pourrions créer des oasis qui seront l'œuvre de l'homme... Et nous donnerons vie à un désert affreux... »

Et le désert alors fleurira, comme une rose...

Une fois de plus, un rêve deviendra réalité. Il faudra l'ajouter aux autres réussites de l'Unesco, et d'autant plus importantes peut-être qu'on ne les a point célébrées. Assistance accordée pour relever les écoles, les musées, les bibliothèques ravagés par les guerres ; conventions destinées à protéger les monuments anciens qui sont l'héritage de l'humanité tout entière ; convention universelle sur le droit d'auteur ; *l'Education dans le monde* ; histoire du développement culturel et scientifique de l'humanité ; incessant échange de personnes, étudiants et professeurs ; tant d'activités de toute nature qui sont autant de flambeaux dont la compréhension internationale désormais éclaire le monde.

Des rêves que nous formions en 1946, un plan d'action s'est dégagé. Dans toutes les étoiles du firmament, l'Unesco a trouvé celles grâce auxquelles orienter sa route ; de sorte qu'il faut juger cette Organisation non pas sur nos espoirs anciens, mais sur les résultats qu'à l'avenir elle obtiendra.

PARER AU PLUS PRESSÉ

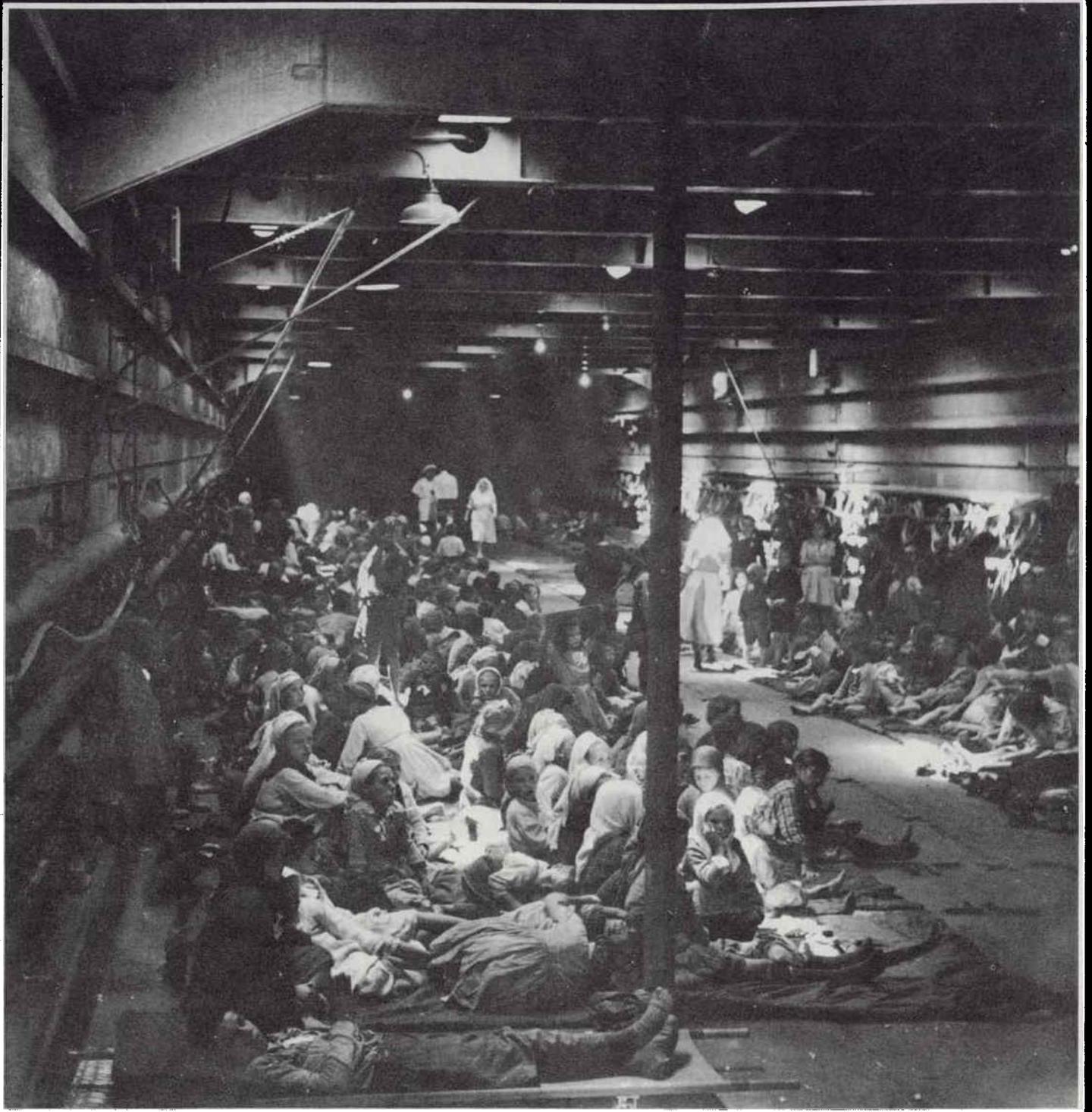


Photo Unesco - Schwab

380.000 orphelins dont 250.000 âgés de moins de 15 ans, sur un total de 2.750.000 enfants, tel était le bilan de la Grèce après neuf années de guerre ininterrompue. Les souffrances que provoqua la période 1944-1949 furent peut-être plus terribles encore que celles des années 1940-1944. On comptait, en 1949, 338.000 enfants âgés de moins de 18 ans sur un total de 700.000 Grecs chassés des provinces du nord par les hostilités. Du monde entier les secours affluèrent, fournis par des organisa-

tions privées ou internationales. L'Unesco participa à la reconstruction dans le domaine éducatif. Sur 10.000 écoles, 7.625 étaient complètement détruites ou gravement endommagées. Les enfants manquaient de professeurs, de matériel d'enseignement, de livres. Dès 1947 l'Unesco fit un premier envoi d'équipement scientifique et de matériel éducatif d'une valeur de 300.000 dollars, aide qui fut poursuivie au cours des années suivantes. Cette photo montre des enfants réfugiés évacués par mer.

Il y a dix ans, le 4 novembre 1946, la convention créant une Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture entrant en vigueur, ratifiée par vingt Etats. Des savants, des philosophes,

des artistes saluèrent cette fondation avec une gravité étrange, en des termes qu'ils n'avaient jamais employés à propos d'institutions officielles. « J'ai foi dans notre Unesco, dit Léon Blum, parce que j'ai foi dans la paix, parce que j'ai foi dans l'humanité. » Et le poète Archibald MacLeish : « Ce sera un puissant instrument à l'usage le plus large qui puisse être : l'entente des hommes pour la paix. »

Or l'Unesco était née de la guerre et pendant la guerre. A Londres, sous les bombes, les ministres de l'éducation des gouvernements alliés avaient rêvé d'une organisation mondiale vouée à la concorde, à la raison. En 1945, ils déclarèrent « que les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix [...], que, la dignité de l'homme exigeant la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là, pour toutes les nations, des devoirs sacrés à remplir dans un esprit de mutuelle assistance [...], que la paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. »

La somme allouée au nettoyage du métro

EN Europe, les camps de concentration n'avaient pas encore rendu toutes leurs proies ; des enfants affamés erraient sur les routes. En Asie, rien ne bougeait à Hiroshima depuis le 6 août, à Nagasaki depuis le 8. Ce n'était plus la guerre, cependant ; les peuples en émergeaient lentement, respirant l'air chargé de cendres. Dans Londres éventrée, les ministres écrivaient : « L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. »

Donc, en 1946, l'Organisation était là, reconnue, installée, pourvue d'un

secrétariat et d'un budget, et l'on attendait qu'elle resserrât la collaboration internationale par l'éducation, la science et la culture. A la vérité, rares furent d'abord les interprètes de cette attente. C'était le temps des ruines, des solutions d'urgence, des cartes de rationnement pour les deux tiers du monde. Les frontières restaient infranchissables, ou bien les nations s'aggloméraient en blocs sans portes ni fenêtres. C'était le temps des priorités matérielles.

D'autre part, les ressources de l'Unesco toute neuve paraissaient infimes, si on les comparait à ses ambitions universelles, ou si on les opposait à l'énorme désordre de la planète. On supputait son budget : « la somme allouée chaque année au nettoyage du métro de New York ». Cette institution prétendait-elle vraiment favoriser « la connaissance et la compréhension mutuelle des nations » ? Était-ce le moment de parler d'éducation populaire et de diffusion de la culture, de promettre son aide « à l'avancement et à la diffusion du sa-

voir » ? De bonnes âmes préféraient envisager un avenir de dégradation et de terreur et s'installaient dans l'Apocalypse.

Pendant, les hommes à qui incombaient la responsabilité des premières tâches de l'Unesco expliquaient avec calme : « Nous travaillons pour l'avenir. » Un avenir qui, sans doute, n'était pas particulièrement facile ou rose, mais riche d'efforts et de promesses. En d'autres termes, ils croyaient au progrès.

Non pas le mythe, la doctrine du progrès

C'EST une croyance qui permet de considérer la pauvreté des ressources et l'immensité des tâches. Dès le début, dès l'automne 1946, Julian Huxley, le premier Directeur général, situait la mission de l'Unesco dans cette perspective qui exclut à la fois le découragement et les vaines illusions : celle du progrès.

Suite
au
verso



Photos Nations Unies.

33% DES ÉCOLES PRIMAIRES DÉTRUITES, 60% des salles de classe inutilisables, 80% du matériel scolaire volatilisé, 38% des instituteurs disparus, 25% des écoles d'enseignement supérieur détruites, 20% du personnel enseignant manquant. Telle était la situation du système éducatif de la Corée en 1952, quand une mission envoyée par l'Unesco revint d'Extrême-Orient avec un tragique bilan. Tout était à refaire, tout devait être reconstruit. Il fallait des maîtres, des cahiers, et un plan de travail. Rien que pour les livres, 62 millions de manuels étaient nécessaires. Un plan quinquennal, élaboré par la mission de l'Unesco, fut mis sur pied par les Nations Unies. Aussitôt la reconstruction commença, tandis que les classes se tenaient en plein air, sous la tente, dans les ruines. L'Unesco, pour sa part, agit directement comme par l'intermédiaire de son système de bons d'entraide, qui permit à des écoliers du monde entier d'aider les enfants de Corée à retrouver des salles de classe et du matériel scolaire. Ainsi, grâce aux efforts conjugués du Gouvernement de la République de Corée, de l'UNKRA (Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée) et de l'Unesco, a été construite à Yong Dong Po, près de Séoul, une imprimerie nationale de manuels scolaires qui peut produire trente millions de manuels par an. Les réfugiés coréens, chassés sur les routes il y a quelques années (photo ci-contre), ont aujourd'hui des livres.

PARER AU
PLUS PRESSÉ

(suite)

Cette guerre s'était acharnée sur les écoles, sur les livres

« Non pas le mythe, disait-il, mais la doctrine du progrès. »

Certains critiques songeaient à définir l'institution naissante comme une académie plus ou moins technique, au service d'une politique ou d'idéologies particulières. Pour leur répondre, Huxley s'élevait à la limite. L'horizon était celui de l'évolution humaine, l'Unesco serait présente dans tous les domaines de l'enseignement et de la pensée, utile dans la mesure où elle serait universelle.

« Toute action, disait-il, qui peut faciliter le mélange des traditions et leur union féconde en un fonds commun [...] apportera certainement par elle-même un élément indispensable au plein épanouissement du progrès. De ce point de vue, l'action de l'Unesco apparaît comme une intervention capitale à un stade spécial de l'évolution de l'homme. »

En réalité, cette intervention fut d'abord timide, parce que tout se passait comme si l'évolution de l'homme, précisément, venait de subir un léger recul. Diffusion de la culture ? Douze nations montraient leur universités incendiées, leurs bibliothèques vides, leurs écoles détruites, leurs laboratoires saccagés. La culture n'est pas un souffle immatériel. Il lui faut des objets pour se « diffuser ». Des livres, par exemple.

Famine intellectuelle

AVANT tout, l'Unesco se vit engagée dans les besoins de la reconstruction, les palliatifs, les opérations de sauvetage. Elle appelait à l'aide, centralisait les dons, les répartissait. Du Canada venaient des livres pour la France, de France des livres pour l'Orient, de Grande-Bretagne des appareils pour microfilms, des Etats-Unis des tonnes d'équipement scolaire. On envoyait des appareils de laboratoires en Chine, en Grèce, aux Philippines, en Pologne, en Tchécoslovaquie. On parait

au plus pressé. En 1949, cependant, certaines pertes semblaient encore irréparables.

Cette guerre s'était acharnée sur les écoles, sur les livres. Certains belligérants s'y étaient même exercés longtemps. On citait encore, en 1949, un poème de Stephen Vincent Benet : « Quand ils brûlèrent les livres, c'était le commencement, nous n'avons compris que plus tard. » Manille, Caen, Louvain, Milan, Londres, Shanghai : bibliothèques

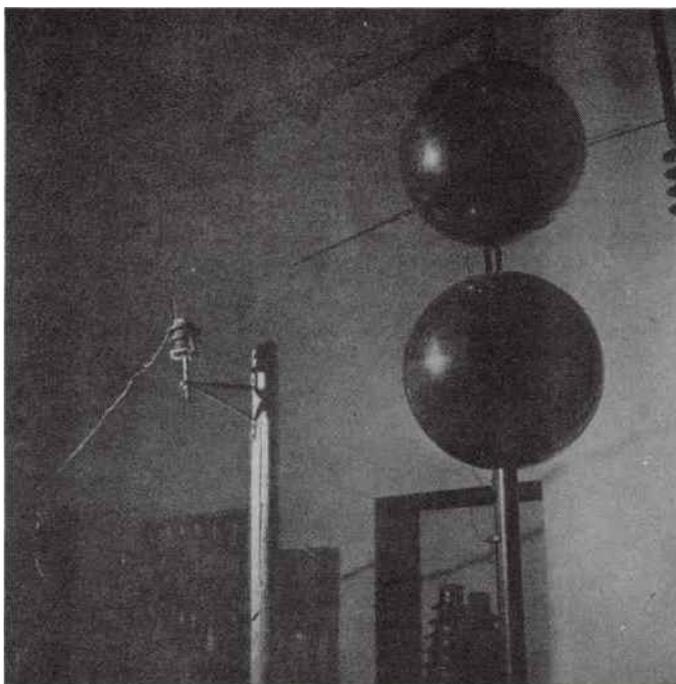


Photo Unesco.

DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE comme dans les autres, il était urgent, au lendemain de la guerre, de colmater les brèches avant de bâtir du neuf. Grâce au Programme de Relèvement Scientifique, plan d'urgence mis sur pied par l'Unesco, des appareils de laboratoire furent fournis à des organismes dont les ressources avaient été annihilées par le cataclysme. Voici des condensateurs sphériques expérimentaux (pour l'étude du haut-voltage) de l'Institut de Technologie de l'Université de Vienne, en Autriche, auquel du matériel fut fourni à l'époque. Ce programme provisoire a été remplacé, en 1951, par le Système des Bons d'Entraide de l'Unesco. (voir détails en page 35)

ques détruites. Pillées de fond en comble, cinq cent trente-sept bibliothèques tchèques. En Pologne, plus un livre polonais. En signant un accord avec une organisation qui jusque-là distribuait par millions les colis de vivres, l'Unesco rappelait que la famine intellectuelle n'est pas moins grave que l'autre. Le président du Collège Meiji Gakuin, à Tokyo, lui écrivait : « Nous avons été coupés si longtemps du reste du monde que nos esprits sont comme une terre

sans eau. » Dans ses colis, l'organisation signataire de l'accord remplaça dès lors les conserves par des ouvrages scientifiques : en un an, on en répartit pour plus d'un million de dollars.

L'Unesco, cependant, orientait son œuvre de « reconstruction » vers des formes moins massives d'entraide, auxquelles tous pussent participer. Quand les besoins, dans les pays dévastés par la guerre, parurent moins urgents, les dons, toujours nécessaires, commencèrent à provenir d'humbles bourses : celles des écoliers qui rassemblaient leurs économies pour acheter des « bons d'entraide ». Grâce à ces discrètes générosités, des milliers de dollars rassemblés dans dix-huit pays « donateurs » permirent à des écoles, dans quarante-six pays ou territoires, d'acheter des livres, des appareils scientifiques. Mais cet argent n'est rien, disaient les organisateurs : ce qui importe, c'est d'établir ainsi des liens d'amitiés.

Peut-on dire alors que la reconstruction, après deux ou trois ans, devenait superflue ? Non, car les destructions n'avaient pas cessé.

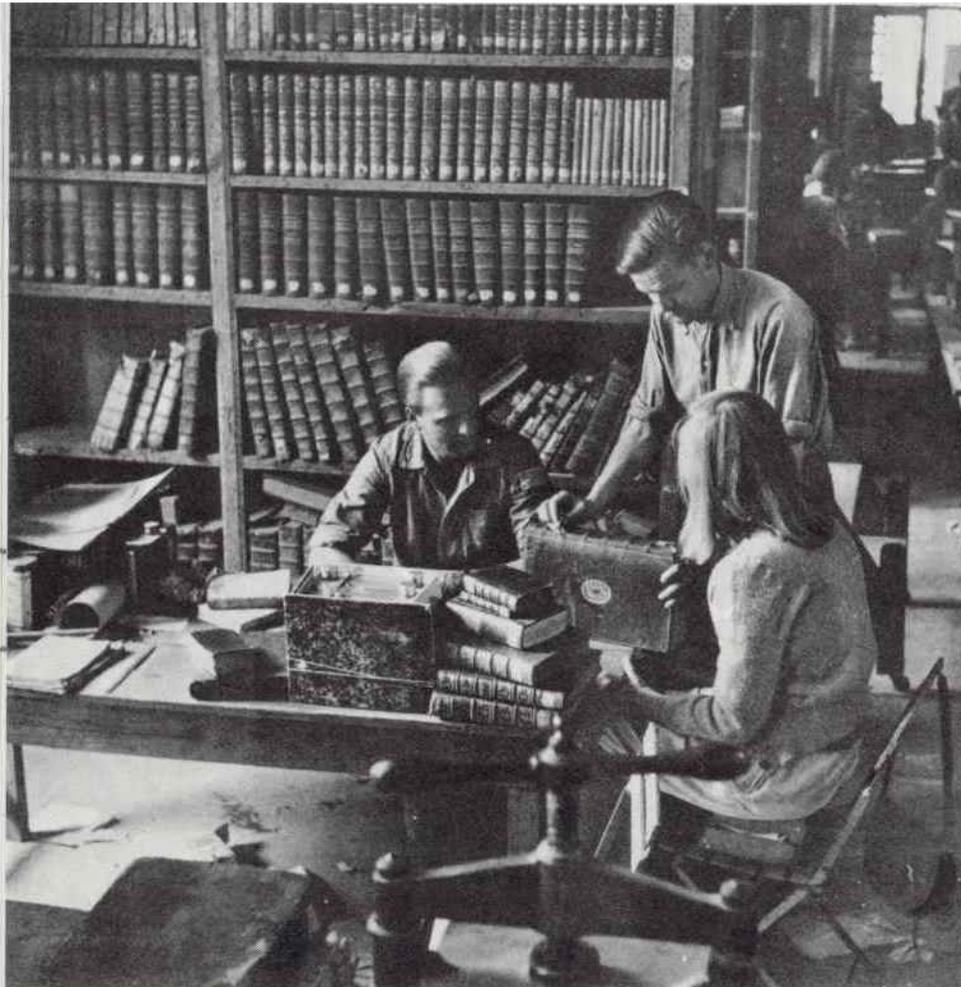
Grèce : neuf années de lutte ininterrompue ; les bâtiments scolaires détruits par milliers. L'Unesco lançait appels sur appels : « Les enfants grecs réfugiés des provinces du nord manquent d'écoles, de professeurs, de matériel d'enseignement... »

Palestine : huit cent mille réfugiés ou neuf cent mille.

Encore des réfugiés, encore des camps. « Le problème des personnes déplacées » se posait à nouveau ; il parut mériter une attention plus soutenue que jamais. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies (U.N.R.W.A.) fournit les vivres, les vêtements, les baraquements. Il continue : il permet à tout un peuple de subsister.

Cependant, ces neuf cent mille hommes,

Suite
page 18



OPÉRATION " SAUVETAGE " . — De Manille à Milan, de Louvain à Shanghai, les universités avaient été incendiées, les bibliothèques vidées, les écoles détruites, les laboratoires saccagés. La guerre s'était acharnée sur les livres : 537 bibliothèques tchèques pillées, en Pologne, plus un seul ouvrage polonais. En collaboration avec d'autres organisations, l'Unesco contribua à l'opération " sauvetage " et, en une seule année, des livres d'une valeur totale d'un million de dollars (350 millions de francs) furent distribués. En France, où les bibliothèques subirent des dommages estimés à six millions de dollars, la bibliothèque municipale de Valognes, en Normandie (photos ci-contre), offrait encore en 1950 un spectacle lamentable. Un appel lancé par l'Unesco aux chantiers internationaux de volontaires devait la sauver : trente-cinq étudiants danois et suédois passèrent leurs vacances à trier, nettoyer, relier.

(Photos Unesco — Eric Schwab.)

**PARER AU
PLUS PRESSÉ**

(suite)

50 États s'engagent à protéger le patrimoine culturel de l'humanité

femmes, enfants doivent vivre et non seulement durer, trouver des moyens de subsister, mais aussi des raisons de vivre. Pour des réfugiés contraints à l'exil des camps, le salut est toujours dans l'espérance. C'est dire que tout dépend des enfants, qui incarnent cette espérance.

Depuis 1949, trois cents écoles ont été ouvertes et équipées dans les camps de Syrie, du Liban, de Jordanie et dans la région de Gaza ; plus de cent mille élèves les fréquentent. Le budget qu'y consacre l'U.N.R.W.A. s'élève, cette année, à plus de 7 millions de dollars. Dans le cadre de cette œuvre d'éducation, l'Unesco assume les responsabilités techniques : elle fournit les spécialistes et les conseillers chargés de l'instruction des maîtres, de la formation technique, de l'enseignement artisanal, de l'enseignement ménager et de l'éducation de base. Il s'agit encore de travaux d'urgence ; chacun sait toutefois que l'on s'installe, malheureusement, dans ces urgences chroniques. Quelles que soient

les solutions d'ensemble auxquelles peuvent songer les hommes d'Etat, un problème s'impose maintenant, chaque jour : cent mille enfants et davantage ont le droit de préparer leur avenir comme les autres, comme ceux qui ne grandissent pas dans des camps. Ils sont les témoins, peut-être, de tous ceux par le monde à qui ce droit semble chichement mesuré. Des écoles, ils en auront bientôt en nombre suffisant, ou presque. Mais ils manquent encore souvent de maîtres qualifiés. On ouvre cette année des écoles normales. Les secours continuent...

Des médecins appelés en consultation

ET puis la Corée. La Corée enfin, si l'on ose dire. Le Sud, terre brûlée, fut pris en charge par l'O.N.U. L'an dernier, plus de 120 millions de dollars étaient encore nécessaires pour rebâtir, pour remettre en état des usines, des mines, des centrales électriques,

des routes, des fermes, des hôpitaux et, pour finir, des écoles. La guerre en avait détruit vingt-cinq mille. Avec l'Agence des Nations Unies, l'Unesco s'est attelée à une tâche de reconstruction qui ne saurait être purement matérielle : elle travaille à un centre de formation d'instituteurs ruraux, elle a fourni de l'équipement scolaire ; elle a présidé surtout à l'installation d'une imprimerie à Séoul, qui doit désormais produire les trente millions de manuels scolaires que réclame chaque année l'enseignement primaire coréen.

Ces pages ne visant qu'à une rapide esquisse historique, ces quelques exemples de « reconstruction » devraient suffire. Ils suffiraient, en effet, s'il n'y avait d'autres destructions que celles des guerres. Seulement, toutes les ruines ne sont pas dues aux armées. Il faut certaines initiatives pour brûler des livres et des écoles — voire des œuvres d'art. Mais il n'y a pas que les hommes qui s'attaquent aux œuvres d'art.

5.000 ÉGLISES ET MONUMENTS HISTORIQUES ONT ÉTÉ DÉTRUITS

ou endommagés au cours de la dernière guerre en Europe seulement, et les pays les plus atteints dans ce domaine sont souvent ceux où les spécialistes, experts et techniciens capables de réparer les dommages sont les moins nombreux. En 1954, à La Haye, une conférence internationale adoptait une convention élaborée par l'Unesco, véritable « Croix Rouge culturelle », qui constitue un code de lois destiné à assurer, en cas de conflit armé, la protection des biens culturels de l'humanité (tel le Musée National d'Amsterdam, dont une salle est représentée sur cette photo). Cette convention est entrée récemment en vigueur.

Photo Unesco-Eric Schwab



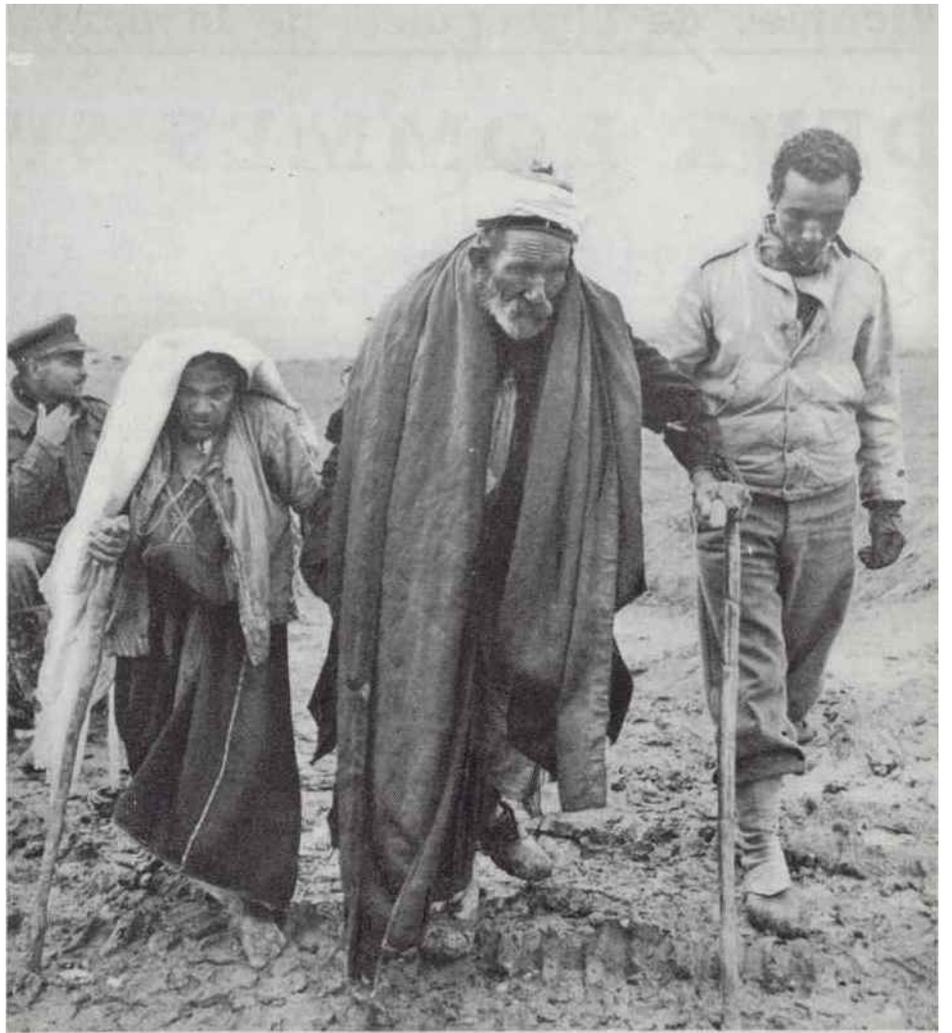
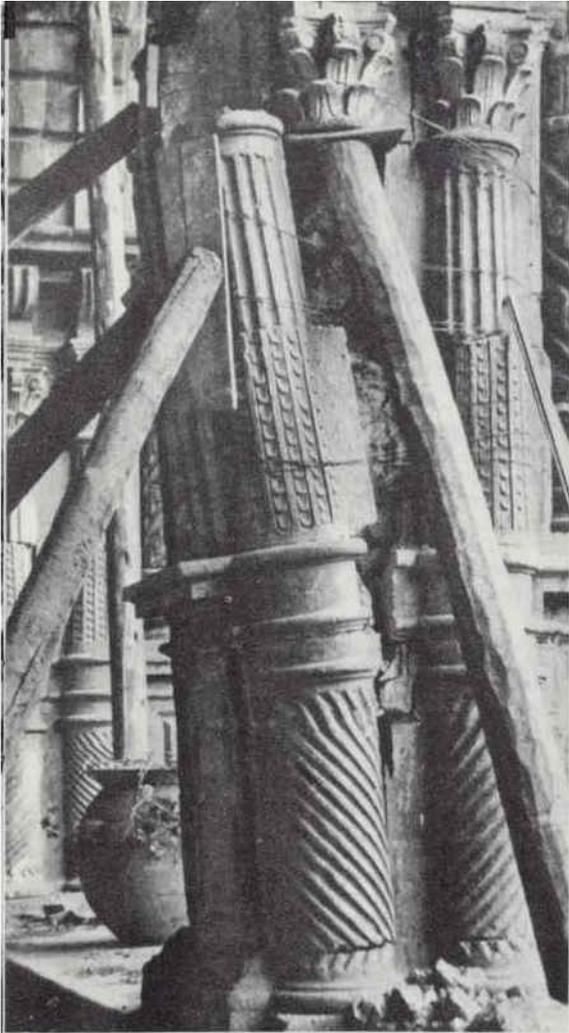


Photo Unesco

Photo Nations Unies

LE TREMBLEMENT DE TERRE du 21 mai 1950 avait à demi renversé les monuments de Cuzco, au Pérou, et notamment l'église de la Merced (photo ci-dessus). L'Unesco envoya au Pérou une mission d'experts qui étudia les problèmes locaux ainsi que ceux, plus généraux, de la sauvegarde des monuments historiques. Cas d'urgence parmi des milliers d'autres provoqués par les siècles et la nature.

PRÈS D'UN MILLION DE RÉFUGIÉS arabes de Palestine sont contraints à l'exil des camps en Syrie, au Liban, en Jordanie et dans la région de Gaza. Les enfants y sont en majorité. Pour eux comme pour les adultes, l'Unesco et l'U.N.R.W. A. (Office de Secours et de Travaux des Nations Unies) ont ouvert et équipé depuis 1949, trois cents écoles, fréquentées par plus de cent mille élèves.

Tableaux, statues, temples, cathédrales, ce « patrimoine de l'humanité », tout le menace : à son égard, les travaux de sauvetage, ou de sauvegarde, exigent des institutions permanentes. Non pas que l'Unesco puisse se faire gardienne, dans le monde entier, des trésors innombrables que les Etats ne parviennent pas à défendre contre le temps et l'indifférence. Les groupes d'experts qu'elle envoie çà et là pour répondre à des cas d'urgence sont comme des médecins appelés en consultation. On les a vus en Belgique, à Gand, autour du retable de l'Agneau mystique, à Paris autour des Vinci, à Lisbonne devant de précieuses et fragiles peintures sur bois, au Pérou au pied des monuments de Cuzco que le tremblement de terre du 21 mai 1950 avait à demi renversés, en Israël devant des mosaïques romaines à restaurer, en Syrie, au Liban, au cœur des cités à la fois médiévales et modernes,

qui veulent concilier l'urbanisme et les prestiges de l'histoire. En Yougoslavie, les experts se sont attachés à préserver un des plus importants édifices religieux de Macédoine : Sainte-Sophie d'Ochrida, église millénaire transformée en mosquée en 1466 ; ses voûtes, ses fresques surtout, étaient en péril depuis des siècles.

La croix-rouge culturelle

IMPOSSIBLE de le nier : le spectre de la guerre continuait à hanter les hommes qui ont la charge de conserver pour les générations futures les monuments, les tableaux, les manuscrits — tous ces objets sans lesquels la civilisation n'aurait bientôt ni racines ni passé. En 1952, l'Unesco a établi le texte d'une convention internationale pour la

protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Adoptée deux ans plus tard à La Haye, au cours d'une conférence intergouvernementale, et signée par cinquante Etats, cette convention était, en mai 1956, ratifiée par cinq gouvernements ; trois mois plus tard, elle entra en vigueur officiellement. L'humanité possède ainsi, selon le mot de Georges Rouault « une Croix-Rouge culturelle ». Pour la première fois, il sera possible d'assurer aux édifices historiques, aux musées, aux bibliothèques, des garanties analogues à celles qu'on accorde partout en temps de guerre aux hôpitaux.

Une telle convention indique le sens général de tant d'efforts dépensés pour reconstruire et sauvegarder ; en 1954, le « Courrier de l'Unesco » la définissait d'une phrase : « Un hommage que les puissances politiques ont rendu à la primauté de l'art et de l'esprit. »

DEUX HOMMES SUR TROIS...

QU'UN homme vive dans l'opulence et son frère dans le dénuement, c'est peut-être dans l'ordre, mais c'est de l'injustice. Si des peuples étalent leurs richesses, d'autres leurs misères, chacun montrant ce qu'il a, il est difficile de parler de leur solidarité intellectuelle et morale. Or, l'Unesco combattait pour l'égalité. Sans revendiquer dans l'absolu un nivellement utopique, elle affirmait que tous les peuples sont égaux en droits et que leurs cultures, par exemple, leurs traditions, leurs aspirations — malgré des succès différents — sont toutes également dignes de respect.

Quand les Nations Unies, en 1950, lancèrent leur entreprise d'assistance technique aux « pays insuffisamment développés », l'Unesco y prit sa part et put alors commencer à combattre pratiquement pour l'égalité des chances — combat pour lequel personne ne partit avec un optimisme très bruyant. Il y a cinq ans, l'Unesco exposait le problème en des termes d'une salubre brutalité, auxquels il n'y aurait rien à changer maintenant : « Les deux tiers de l'humanité vivent dans les régions insuffisamment développées d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine [...] Deux hommes sur trois doivent subsister avec moins de 35 000, parfois moins de 20 000 francs par an. Leur ration alimentaire ne dépasse jamais ce qu'il faut strictement pour ne pas mourir de faim. La durée de vie moyenne est de quarante ans, voire de vingt-sept dans certains pays. La mortalité infantile de 30 % », etc. Les deux tiers de l'humanité...

L'assistance technique avait pour objectif « le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social ». L'Unesco mit l'accent sur un des aspects essentiels des « conditions de progrès » : sa participation devait prouver la valeur de l'éducation et de la recherche scientifique dans le développement économique. C'est dans ce domaine qu'une aide graduelle peut permettre d'échapper au cycle infernal de l'ignorance et de la pauvreté.

Portrait synthétique du spécialiste dépaycé

EN cinq ans, plus de quatre cent cinquante bourses d'études ont été attribuées à des jeunes gens qui assumeront des responsabilités spéciales dans leur pays : professeurs, ingénieurs, hommes de science, ce sont eux qui, dans chaque cas, remplacent les « experts » envoyés par l'Unesco en mission. Les tâches des experts étaient aussi variées que les besoins, tous urgents, des gouvernements auxquels ils apportaient leur collaboration. A les énumérer, on décrirait par le détail les nécessités de l'enseignement dans des nations qui doivent bâtir à la fois leurs premières écoles maternelles et leurs premières facultés des sciences...

Pour de telles missions, l'Unesco a recruté des institutrices et des physiciens, des maîtres tisserands et des chimistes, des bibliothécaires et des ingénieurs radio, des psychologues et des souffleurs de verre. Connue à Monrovia, à Bagdad, à Damas pour ses professeurs de sciences, elle s'est manifestée en Colombie par ses écoles radiophoniques, au Brésil, en Turquie et au Pakistan grâce à des géologues. Elle s'adressait à Calcutta aux élèves ingénieurs, à Minneriya, au centre de Ceylan, à des colons illettrés ; spécialisée, en Iran, dans l'enseignement technique en vue de l'industrie et de l'agriculture, elle aidait en Thaïlande à la réforme de l'enseignement primaire.

Mais il y a au fond de toutes ces missions une caractéristique constante : leur valeur humaine. Elles ne réussissent que dans la collaboration, dans l'amitié. En 1952, l'auteur d'une brochure consacrée par l'Unesco à l'assistance technique dans quatre pays d'Orient écrivait : « Vu du dehors, ce programme apparaît comme un assemblage compliqué de budgets, de projets et d'accords, rédigés dans la langue des juristes. Mais observé sur le vif, ce n'est

plus que l'histoire toute simple d'hommes qui, sans souci du protocole, se sont attelés à la tâche qu'on leur avait fixée. » Tâche d'enseignement fraternel, sans prétentions charitables et sans étalage de virtuosité. En peu d'années s'est dégagé un certain type d'expert de l'assistance technique — au point qu'on tracerait volontiers le portrait synthétique de ce spécialiste dépaycé. Dépaycé, car le plus souvent il doit s'initier d'abord à des modes de vie, de travail et de pensée auxquels son expérience de professeur ou de spécialiste ne l'avait guère préparé. Pour l'essentiel, ce stade est vite franchi : en quelques mois, le nouveau venu n'est plus un docte étranger et ce n'est plus de l'extérieur qu'il apporte son aide ou ses conseils. Il utilise son savoir à résoudre des problèmes qui, pour n'être après tout que ceux de ses hôtes, deviennent bientôt aussi importants à ses yeux et parfois beaucoup plus précis que ceux de sa patrie.

L'aventure du progrès social et économique

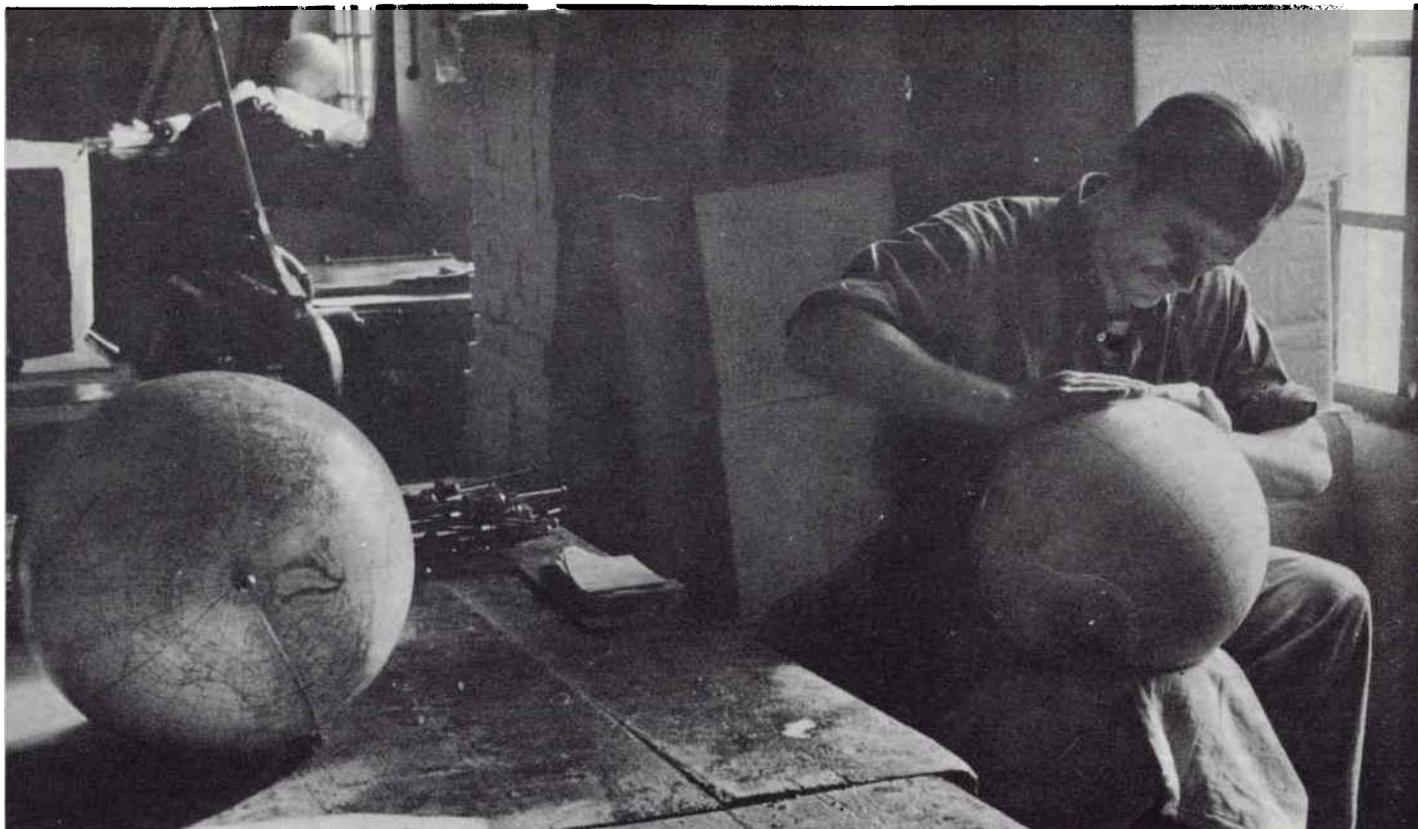
IL parle des difficultés et des ressources locales comme s'il s'agissait de sa ville ou de sa province. Sa mission peut être d'enseigner une technique, de démontrer des méthodes, mais elle s'insère dans une entreprise qui la dépasse infiniment. L'aventure du progrès social et économique dans tel ou tel pays sous-développé a commencé avant l'arrivée de l'expert, elle continuera sans lui. A vrai dire, elle se poursuivra d'autant mieux qu'il aura su former sur place les techniciens ou les hommes de science qui demain rendront sa présence inutile.

A l'Unesco, les responsables du programme d'assistance n'ont jamais cessé de rappeler que leurs efforts ne sont pas destinés à opérer magiquement des métamorphoses, mais précisément à stimuler les travaux entrepris par les divers Etats. Même à ce titre, ajoute-t-on, ils resteront longtemps insuffisants. Il convient cependant d'indiquer qu'aux services d'assistance technique proprement dite l'Unesco a ajouté en 1955 un système d'« aide directe aux Etats membres ». Cette aide n'est pas exactement du même ordre : à la prépondérance de l'économie, on a voulu substituer la primauté du social et du spirituel. Autre différence : tout en réservant une juste priorité aux pays sous-développés, l'aide directe est offerte à tous les Etats membres, sans exception. A la date du 1^{er} novembre 1955 l'Unesco avait décidé, à ce titre, l'envoi d'une centaine d'experts et l'octroi de quatre-vingts bourses d'études.

Il convient de juger sans aucune complaisance

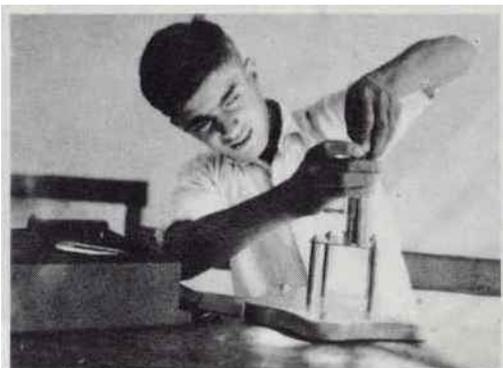
MAIS, à la même date, un homme qui, depuis cinq ans, dirigeait le programme d'assistance, répétait qu'en dépit de ces efforts, « de nombreux besoins demeurent insatisfaits ». « Il convient, écrivait-il, de juger l'assistance technique sans aucune complaisance, malgré les résultats considérables obtenus, et de travailler en sachant que la plus grande partie du chemin reste à parcourir. »

Sans doute est-il inévitable que la tâche paraisse à la fois trop vaste et urgente aux artisans d'une entreprise mondiale cantonnés dans d'humbles besognes apparemment dispersées. Mais il y a un autre aspect de l'assistance technique et, dès le début, il était possible de noter sur un autre plan un résultat malaisé à définir, plein de promesses cependant. « Si les projets exécutés jusqu'à présent, écrivait le même auteur qui se refusait à les juger avec complaisance, ont favorisé et renforcé l'idéal de la coopération internationale, ce fait suffit à les placer à un rang élevé dans l'échelle des mesures où s'inscrit encore le plus clairement l'avenir de l'humanité. »



YUGOSLAVIE : Fabrication de mappemondes à l'Institut de Zagreb, qui produit du matériel scolaire dont le pays a un besoin urgent. L'Unesco

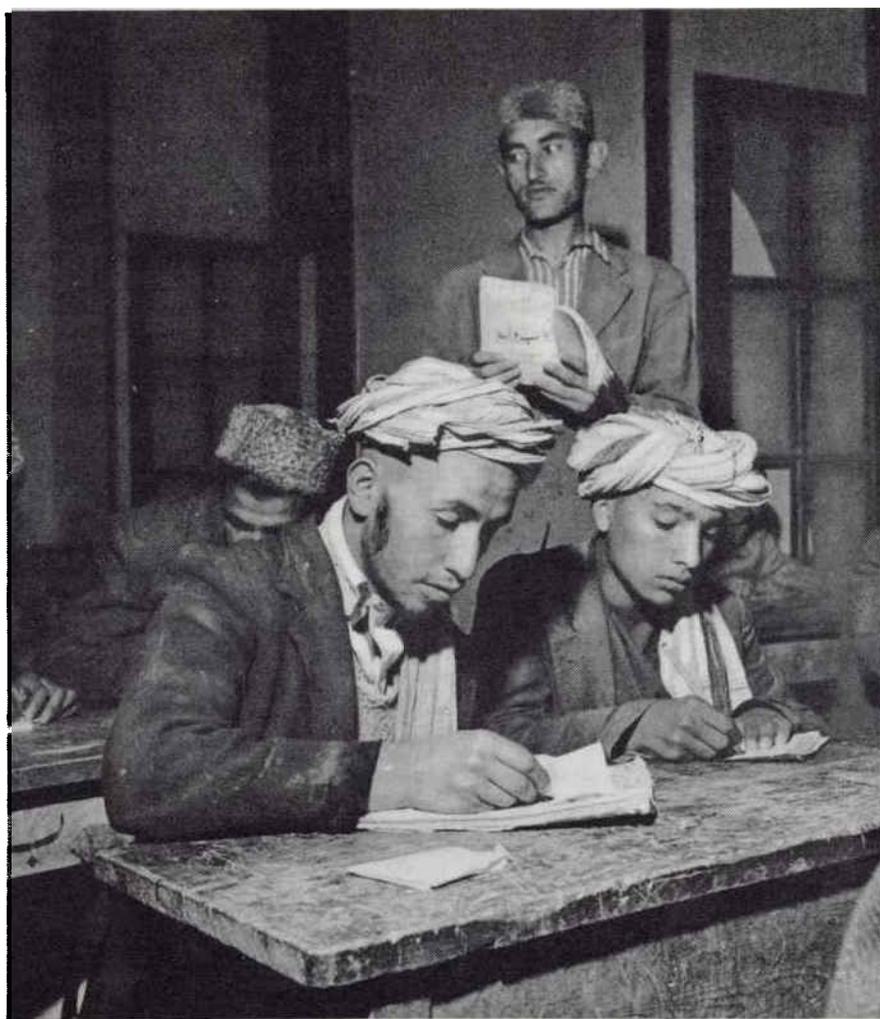
a envoyé en Yougoslavie de nombreux enseignants, techniciens et spécialistes en vue d'aider à la réorganisation du système éducatif.



LIBAN : Dans un laboratoire de Beyrouth un élève subit un test psychologique dirigé par un expert de l'Unesco qui aide le Gouvernement à réviser tout le système d'enseignement du pays.



NICARAGUA : Les agriculteurs du pays vont bénéficier du travail du projet-pilote d'éducation de base dirigé par plusieurs experts de l'Unesco.



Photos Unesco et Nations Unies

AFGHANISTAN : Pour que l'instruction obligatoire devienne un fait accompli, il faut créer des écoles. Le Gouvernement a approuvé le plan de réforme éducative élaboré par la mission de l'Unesco. Le programme d'enseignement professionnel a reçu un début d'application.

Ambassadeurs en bras de chemise

16 octobre : « Un géologue britannique dont la précieuse spécialité est de réduire les morceaux de rocher en fragments gros comme du papier à cigarettes, est arrivé au Pakistan ce mois-ci, envoyé en mission par l'Unesco. M. Rowland enseignera sa technique dans les laboratoires de l'Université de Punjab, à Lahore. »

8 octobre : « Mme Anine Rud, bibliothécaire danoise, un des pionniers de l'utilisation des bibliothèques enfantines dans le travail de classe, arrive en Indonésie ce mois-ci, envoyée en mission par l'Unesco. A Djakarta, Mme Rud travaillera avec le ministère indonésien de l'Education en vue du développement des bibliothèques scolaires et enfantines. »

26 septembre : « Quatre éducateurs de Belgique, de France, de Hollande et de Suisse ont été chargés par l'Unesco de participer au plan à long terme de réorganisation et d'expansion de l'enseignement en Yougoslavie. Ces quatre éducateurs ont été chargés de faire des conférences et de diriger des stages d'études à Belgrade, à Zagreb et dans d'autres villes yougoslaves. Au total, l'Unesco enverra onze éducateurs en Yougoslavie avant la fin de l'année. En 1955, plus de cinquante éducateurs yougoslaves avaient bénéficié de bourses d'études de l'Unesco. »

14 septembre : En mission d'assistance technique, un éducateur britannique enseignera l'anglais au Laos... **6 septembre :** Un ancien professeur à l'université de Palerme va reprendre prochainement son cours à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université syrienne à Alep, chargé de mission en Syrie par l'Unesco... **6 septembre :** Une Vaudoise va prochainement guider dans leurs travaux les étudiantes et les professeurs d'arts ménagers de Kaboul... **4 septembre :** l'Unesco envoie un ingénieur de recherches à l'Université de Calcutta... **28 août :** Un géologue hollandais à Damas...

Ces communiqués, les derniers en date publiés par l'Unesco, permettent de suivre sur une carte du monde tous les points où s'accomplit le travail de 200 enseignants, hommes de science et techniciens de l'Assistance technique. A l'heure actuelle, plus de 47 pays, 106 projets sont en cours de réalisation. Depuis cinq ans, l'Unesco a participé pour 17 500 000 dollars au programme d'Assistance technique des Nations Unies (y compris la somme prévue au budget de 1956). Malgré l'importance de cette somme, la demande ne peut pas être entièrement satisfaite : depuis la mise en application du programme, c'est-à-dire en cinq ans, 394 requêtes ont été formulées par 58 pays.

Depuis cette époque, l'Unesco a envoyé 544 experts en mission d'assistance technique (dont 399 ont terminé leur tâche), elle a distribué près de 700 bourses d'études afin d'assurer aux citoyens des Etats ou territoires où les missions sont à pied d'œuvre, la possibilité de relayer plus tard ces missions et de continuer leur travail. Bien que les Nations Unies et leurs institutions spécialisées, plutôt que d'intervenir par un apport économique massif, s'emploient de préférence à créer ou à renforcer la structure technique d'un pays déterminé, un équipement considérable est nécessaire à la réalisation des projets d'assistance. Cette année, par exemple, l'Unesco est chargée de la distribution d'un matériel d'une valeur de 1 400 000 dollars.



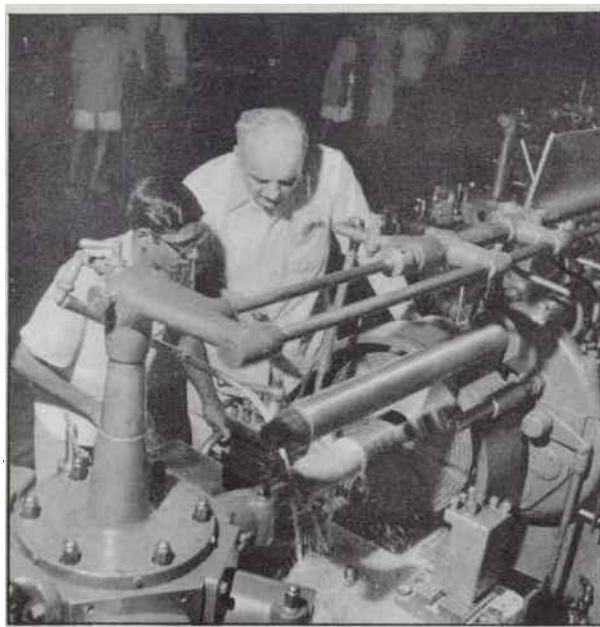
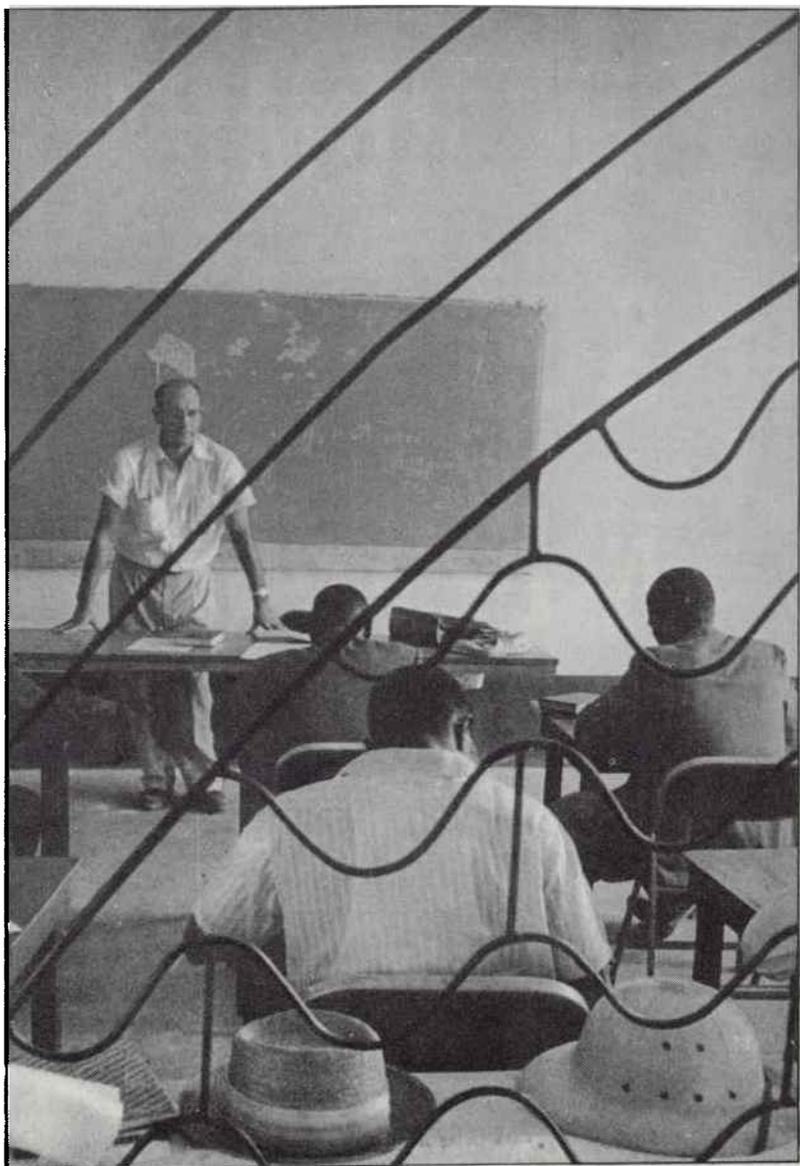
COLOMBIE : Manuels et tableaux destinés à des « classes sans professeurs » sont élaborés par les Frères Fulgencio (à gauche) et Idinael, experts de l'Unesco et animateurs de Radio-Sutatenza, « école sur les ondes » qui atteint des centaines de milliers d'élèves disséminés dans toutes les Andes.

SYRIE : A l'Université de Damas, le Professeur Raymoon Raven, géologue hollandais et membre de la mission d'assistance technique de l'Unesco travaillant en Syrie, explique à un étudiant comment il faut interpréter des empreintes fossiles trouvées par lui sur des fragments de roches.



BIRMANIE : Au centre de formation de professeurs de Rangoon, où une mission d'éducateurs, envoyée par l'Unesco, collabore avec les autorités birmanes, est mise en valeur l'utilité du théâtre comme moyen d'enseignement pour les jeunes gens.





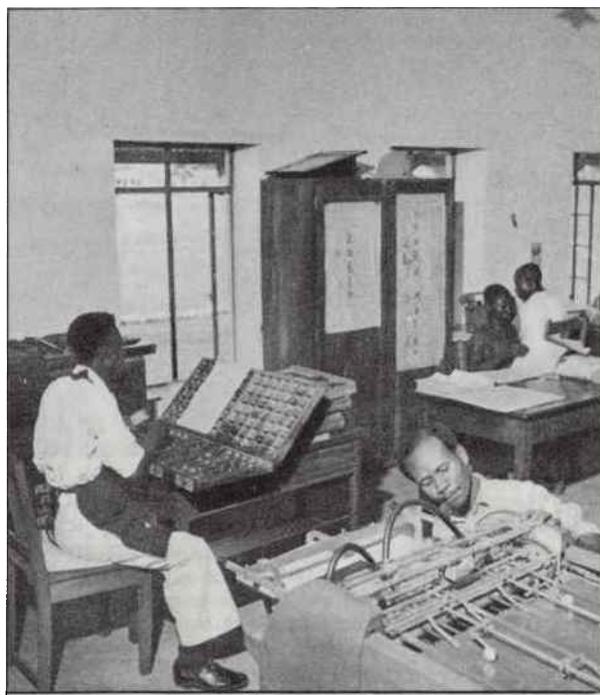
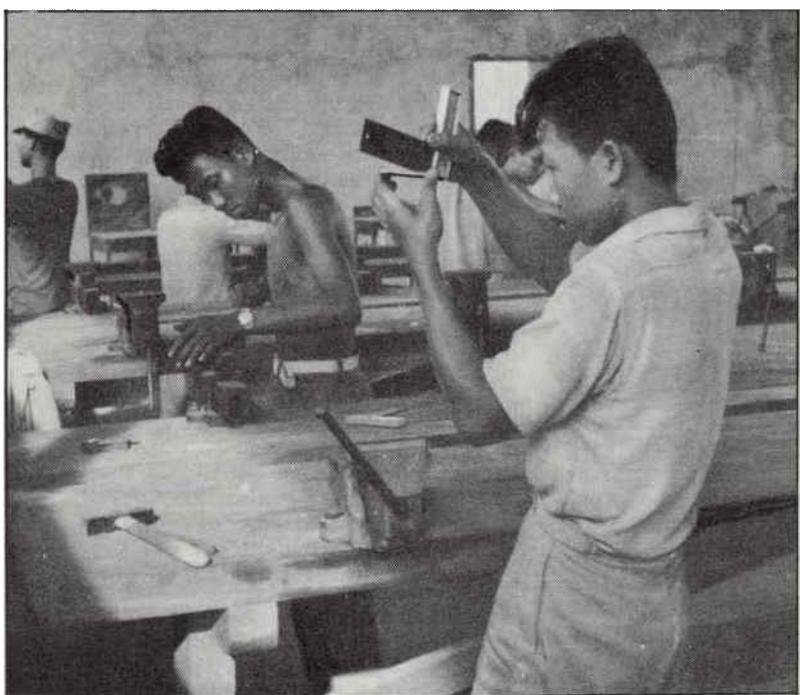
Photos Unesco

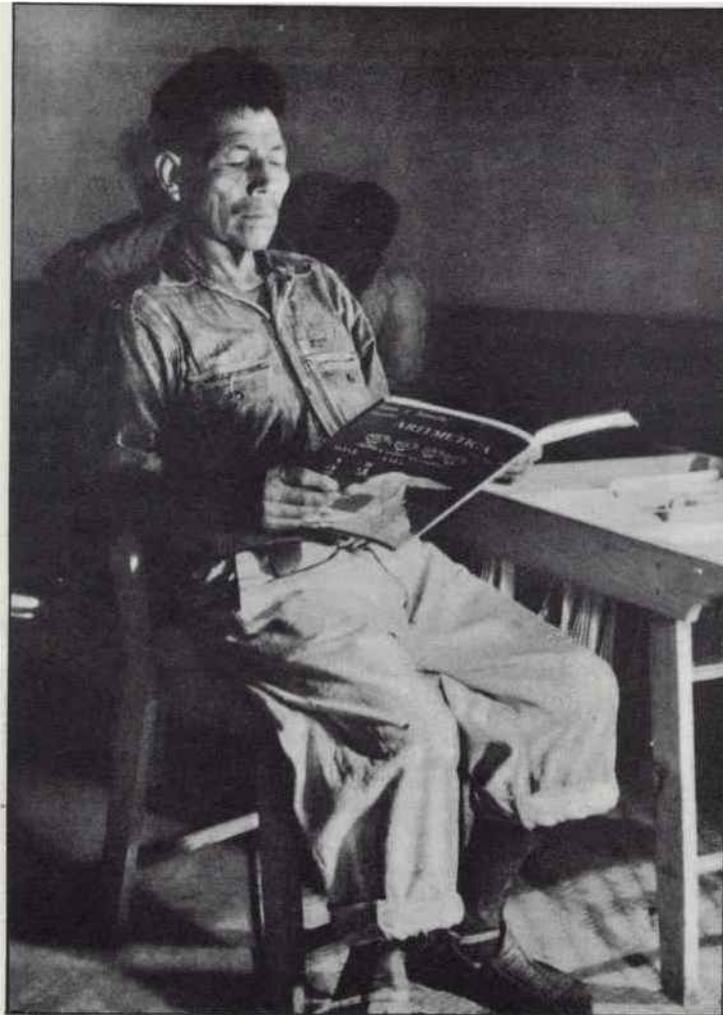
INDE : A l'Institut de Technologie de Kharag-pour, une « chaîne de production miniature » a été montée par un expert de l'Unesco afin d'assurer la formation des élèves.

LIBÉRIA : A la nouvelle Université des Sciences de Monrovia enseignent des professeurs originaires de différentes régions du globe et envoyés en mission par l'Unesco.

LAOS : A l'école professionnelle de Savan-nakhet, où travaille une mission de l'Unesco, les traditionnelles méthodes de l'artisanat local s'adaptent aux techniques modernes.

COTE DE L'OR : La « soif de lire » des nouveaux bénéficiaires des campagnes d'alpha-bétisation est satisfaite par une imprimerie, créée avec l'aide d'experts de l'Unesco, où sont publiés des ouvrages en vernaculaire.





UN HOMME SUR DEUX NE SAIT PAS LIRE

On parle depuis assez longtemps de coopération internationale, mais de quoi s'agit-il ? Qui sont les partenaires ? Des ministres, des fonctionnaires, des techniciens — une élite, comme on dit. Il est encore un peu tôt pour faire état d'une collaboration des peuples. Il arrive d'ailleurs que les peuples ne soient même pas informés des accords négociés pour leur bien, pour la paix sans doute, en leur nom généralement.

L'avion. L'antenne de radio. Le réacteur nucléaire. Avec ces trois merveilles, on pense caractériser notre monde moderne, qui se rit des mers et des montagnes, qui vibre d'un mouvement perpétuel d'idées, d'images et de découvertes, et qui s'apprête à jouir de richesses inouïes puisées au cœur même de la matière.

Ces caractéristiques ne sont pas fausses, elles sont seulement prématurées. Des engins splendides franchissent mille kilomètres en moins de deux heures — mais ce sont peut-être mille kilomètres de jungles inexploitées. Les ondes hertziennes franchissent plus vite encore des territoires plus vastes où personne ne les capte. Les lignes à haute tension s'allongent au-dessus des villages plongés dans les ténèbres, leurs pylônes se plantent dans des champs cultivés à la houe.

Le Directeur général Torres Bodet

écrivait en 1951 : « Nous nous souvenons avec effroi des camps de concentration, et il ne semble pas que nous nous rendions compte que plus de 1 200 millions d'hommes et de femmes vivent dans la prison implacable, invisible, intérieure, de l'ignorance. Nous répandons le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et je m'étonne que nous osions la qualifier d'universelle quand nous savons qu'il n'y a pas un homme sur deux qui puisse même la lire. »

Pauvreté : complexe de causes enchevêtrées

On employait une expression un peu ampoulée : croisade contre l'ignorance. C'est que plusieurs capitales tâchaient de secouer le malaise que provoque cette présence, à leurs portes, de peuples presque oubliés jusque-là et qui ne peuvent rester plus longtemps exilés de tout ce que nous nommons progrès. La croisade prit d'abord la forme de campagnes d'alphabétisation, puis de travaux en profondeur, qualifiés d'« éducation de base ».

En quelques années, les premiers efforts ont eu des résultats indéniables. Certains pays d'Amérique latine et d'Asie méridionale ont vu la proportion des illettrés passer chez eux

de 60 à 40 %, ou moins encore. Au Proche-Orient, les cours du soir se multipliaient plus vite que les écoles, qui pourtant se construisaient à un rythme peu ordinaire — en Syrie, par exemple, où le gouvernement, en cinq ans, en ouvrit trois cent cinquante.

Mais personne ne prétendait plus que, pour vaincre l'ignorance, il suffit de l'alphabet et des quatre opérations. Si des populations entières souffraient d'être ignorantes, ce n'est pas qu'elles rêvaient de romans feuilletons, d'arithmétique ou de déclarations électorales, c'est qu'elles souffraient de la faim, ou de la saleté, ou de la maladie, ou de tout cela à la fois — et de l'humiliation.

Ainsi fut définie l'éducation de base : lutte concertée contre des obstacles précis, à l'existence desquels il devenait impossible de se résigner : la routine, l'inertie, l'isolement. On entreprit d'instruire non des individus, ni même des groupes privilégiés, mais des ensembles : l'éducation devait porter au moins sur des villages entiers, sinon des cantons, des provinces.

On s'aperçut que, pour élever un peu le niveau de vie d'une communauté paysanne — que ce fût en Inde, au Congo ou au Pérou — chaque tentative entraînait une autre, puis qu'un troisième élément entraînait en

jeu, auquel on n'avait pas pensé. En de tels cas, ce qu'on appelle pauvreté n'est pas une infortune superficielle, due à une cause simple et unique qu'il suffirait d'attaquer une bonne fois. C'est un complexe de causes enchevêtrées, presque impossibles à extirper une à une.

L'agriculture, l'élevage, l'hygiène, la cuisine, la puériculture et, selon les cas, le tissage, la maçonnerie, la poterie ou le travail du fer : tout cela est à enseigner en même temps que la lecture. Tout cela et plus encore : la confiance en soi et en autrui...

Qui allait se charger de pareilles tâches ? Des instituteurs ? Des prêtres ? Des maires de village ? La chose était possible à condition d'abord de les former à cette éducation globale, selon des méthodes qui restaient à trouver. Il fallait donc instruire des responsables pour tous les pays intéressés : leur enseignement, leur expérience rayonneraient ensuite vers chaque province, chaque commune. En d'autres termes, il fallait fonder des écoles normales supérieures d'un type entièrement neuf : des centres régionaux et nationaux d'éducation de base.

Hygiène et agriculture avant lecture et couture

EN 1951, s'ouvrit le premier centre international, dirigé par l'Unesco, à Patzcuaro, au Mexique. Un reporter interrogea son directeur, Lucas Ortiz.

— Qu'allez-vous faire ?

— Nous allons, répondit le directeur, explorer les quatre points cardinaux de l'éducation de base. Premièrement, l'homme doit protéger sa santé. Deuxièmement, il doit faire le meilleur usage possible des ressources naturelles qui l'entourent. Troisièmement, il a droit, dans sa vie de famille, à une certaine dignité, tant sur le plan matériel que sur le plan moral. Quatrièmement, il a le droit d'avoir des loisirs et on doit lui donner la possibilité d'en prendre.

— Mais, ne doit-on pas lui enseigner à lire et à écrire ?

L'éducateur devait s'attendre à cette question : « Inutile d'enseigner à un homme à lire et à écrire tant qu'on ne l'a pas convaincu que la lecture et l'écriture l'aideront dans sa vie quotidienne. Nous enseignons la lecture et l'écriture lorsque nous enseignons l'hygiène, l'économie domestique ou l'agriculture... »

Un deuxième centre fut fondé en 1953 : il était destiné aux pays arabes et s'installait en Egypte, à Sirs-el-Layyan. Dans le même esprit que leurs camarades d'Amérique, selon des méthodes analogues, des instituteurs, des assistantes sociales, des ingénieurs agronomes, des infirmières, des spécialistes de l'enseignement des adultes ou de la lutte contre les épidémies vinrent d'Arabie, d'Egypte, d'Irak, de Jordanie, du Liban, de Syrie et du

Yémen, pour se préparer aux tâches dont la responsabilité leur incomberait chez eux.

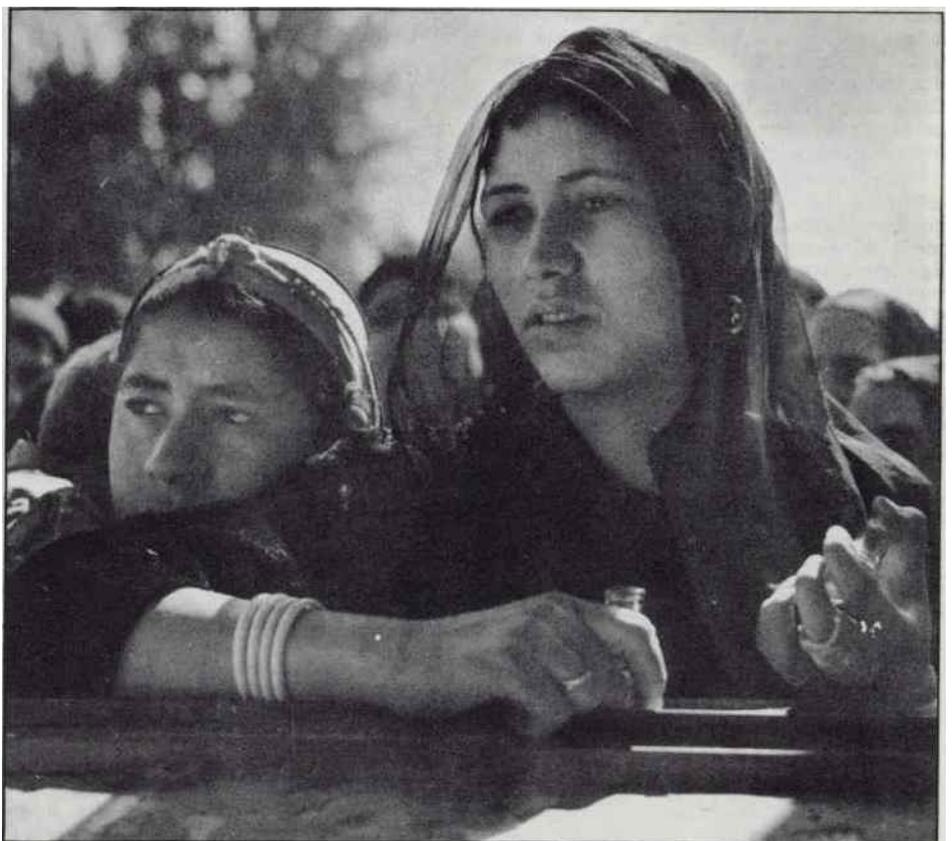
En Egypte comme au Mexique, ils se mirent au travail sur place, dans les villages qui entourent le centre et qui constituent leurs « laboratoires ». Leur rôle n'était pas, sans doute, de se vouer au progrès, ici des fellahs du Delta, là des Indiens Tarasques. Ils comprirent vite cependant que leur apprentissage devait d'abord contribuer au mieux-être de leurs hôtes. S'ils échouaient au cours de leurs deux ans d'études, et dans des villages témoins, que feraient-ils plus tard ?

Ils n'ont pas échoué. Ils ont appris que le secret de l'éducation, c'est l'esprit de collaboration avec les populations à éduquer. Ils n'avaient pas de bienfaits à répandre, d'institutions charitables à établir. Ils se sont perfectionnés dans leur métier ; ils ont acquis une somme incalculable d'expérience pratique. Mais cet enrichissement les a persuadés surtout que le premier service à rendre aux classes les plus déshéritées de leur pays est de les libérer de leur fatalisme. Les gens se résignent à leurs misères parce qu'ils croient que c'est le destin. Il leur faut apprendre que ce n'est pas le destin : que les maladies, le taux de

l'intérêt, la faim, la mortalité infantile ne sont pas des coups du sort, mais des problèmes à résoudre.

Dans les centres nationaux d'Haïti, d'Irak, de Thaïlande, de Ceylan, du Libéria, de l'Inde, même conclusion. Un stagiaire de Sirs-el-Layyan la formulait ainsi en 1954 en réponse à un questionnaire : « L'éducation de base n'est pas simplement une entreprise de réforme consistant à lutter contre la pauvreté, l'ignorance et la maladie au moyen de certaines techniques. Elle est une entreprise révolutionnaire qui se propose de transformer la mentalité des peuples sous-développés économiquement, scientifiquement, etc. ; de stimuler en eux la conscience de leurs besoins et la volonté de hausser leur niveau de vie avec leurs moyens propres. Cela en les guidant, en les exerçant à mettre en valeur leurs moyens négligés et leurs forces cachées. »

Organisateurs, éducateurs, guides du progrès social : il s'agira de constituer les cadres d'un mouvement de masse ; telle a été la tâche offerte aux stagiaires. Jusqu'à présent, deux cent vingt-huit d'entre eux ont été formés à Patzcuaro, quatre-vingt-onze à Sirs-el-Layyan. Il en faut des milliers. Il y en aura un jour des milliers.



Photos Crefal et Unesco

DEUX HOMMES SUR TROIS ne mangent pas à leur faim. Ce bilan brutal et terrible a pour cause première l'ignorance, qui engendre la maladie et la pauvreté. Pour élever le niveau de vie d'une population, il faut lui enseigner l'alphabet et les quatre opérations, mais aussi et surtout l'agriculture, l'élevage, l'hygiène, la cuisine, la puériculture, et le travail artisanal. Science nouvelle et complexe que l'on appelle « éducation de base » pour laquelle il faut former des experts. En collaboration avec d'autres Institutions spécialisées des Nations Unies, l'Unesco a créé à cet effet des centres régionaux d'éducation de base dont les stagiaires, une fois rentrés chez eux, formeront à leur tour de nouveaux spécialistes. Voici (en haut), au « centre social » du Crefal (Centre régional d'éducation de base pour l'Amérique latine) à Patzcuaro, Mexique, un Indien tarasque faisant connaissance avec l'arithmétique. Ci-dessus, une Egyptienne venant chercher des médicaments au service social de l'Asfec (Centre d'éducation de base pour les Etats arabes) à Sirs-el-Layyan. (Voir pages 28-29)

250 MILLIONS D'ENFANTS SONT PRIVÉS D'ÉCOLE

SUR dix enfants, cinq (au total 250 millions) n'ont pas la moindre opportunité d'aller à l'école, quatre suivent pendant quelques années les cours d'une école élémentaire, mais un seul a la possibilité de poursuivre des études secondaires ou supérieures, comme l'indique « L'Éducation dans le monde », enquête publiée par l'Unesco en 1955.

La tâche fondamentale en matière d'éducation, le but vers lequel tendent tous les efforts nationaux et internationaux, est donc l'éducation gratuite pour tous les enfants. L'Unesco, qui veut traduire dans les faits le droit à l'éducation proclamé par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, s'est attaquée à trois tâches principales : améliorer l'éducation par des échanges d'information, étendre l'instruction et ainsi faciliter la compréhension internationale.

L'Unesco a envoyé des missions d'éducateurs enquêter dans de nombreux États membres sur les ressources nationales et suggérer le meilleur emploi de ces ressources dans la création de systèmes scolaires modernes. Cette aide a été apportée notamment à l'Afghanistan, à la Birmanie, à la Corée, à la Libye, aux Philippines et à la Thaïlande. S'ils ne sont pas forcés d'accepter les suggestions de l'Unesco, les États ainsi conseillés n'en ont pas moins généralement demandé à l'Unesco de les aider à réaliser les programmes établis.

Pour la seule année 1955, l'Unesco a envoyé à 22 pays, sur leur demande, des équipes d'experts pour aider au développement de l'enseignement primaire. Elle a également organisé des conférences régionales où enseignants et administrateurs d'écoles ont discuté de leurs problèmes communs et échangé les conclusions de leurs expériences mutuelles. Elle a publié des monographies sur l'instruction primaire dans six pays, ainsi que des études sur la prolongation de la période de scolarité et l'emploi de la main-d'œuvre infantine. Le résultat de ces recherches fut communiqué à la 14^e Conférence internationale de l'Éducation quand celle-ci recommanda, en 1951, un plan pour la mise en vigueur universelle de l'instruction obligatoire.

On estime que 55 % des personnes âgées de plus de dix ans n'ont jamais été à l'école. Sans attendre que se réalise pleinement l'amélioration de l'éducation scolaire, il importe de prendre à leur égard (on estime leur nombre à plus d'un milliard) des mesures qui leur permettent d'améliorer par elles-mêmes leurs conditions d'existence.



AU cours des cinq dernières années, l'Unesco a accordé la priorité à l'éducation de base, ainsi nommée parce que son but est de donner à des analphabètes le minimum de connaissances grâce auxquelles ils pourront acquérir une meilleure hygiène, une nourriture plus abondante, un foyer plus confortable. Voici quelques exemples de l'action de l'Unesco dans ce domaine :

— Conférences régionales à Nankin et à Mexico (1947) ; stages d'études au Brésil (problèmes de l'analphabétisme) et en Inde

(Éducation rurale des adultes) en 1949.

— Expérience pilote à Pehpei (Chine) pour aider le Mouvement chinois d'Éducation populaire à réaliser des films, des dessins et autres auxiliaires visuels de l'éducation (1948-1950).

— Expérience pilote lancée en 1947 pour tenter de résoudre le problème de la vallée de Marbial, en Haïti, où 28 000 personnes vivaient dans la misère et l'ignorance, en proie à la maladie, victimes de l'érosion et de la surpopulation.

— Création d'un centre d'éducation à Minnerya (Ceylan), où tout était à faire en matière d'éducation. Quatre ans plus tard, chaque village possédait son école, 45 centres d'éducation des adultes étaient créés, et l'artisanat florissait.

— Création de centres régionaux de formation pour l'Éducation de Base en Égypte et au Mexique.

— Aide à la création de centres nationaux (Thaïlande, Libéria, Inde).

— « Projets Associés » faisant participer l'Unesco à la création d'écoles et de centres, au lancement de campagnes d'éducation dans divers pays.

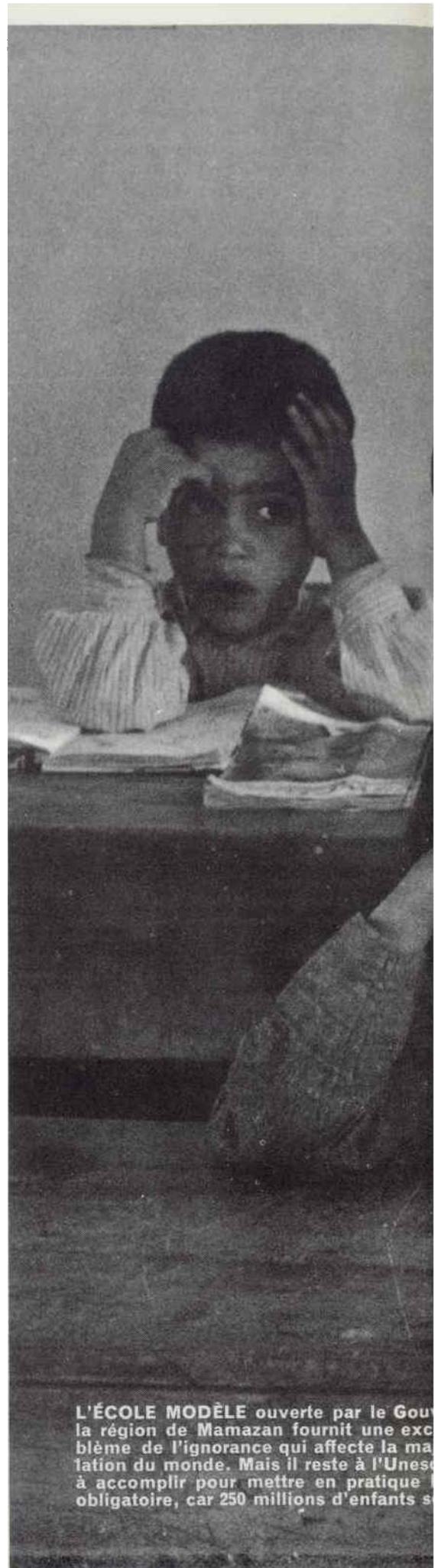


DEPUIS des années, les associations nationales d'enseignants se sont efforcées d'améliorer le niveau et les méthodes d'éducation de leur pays par des discussions, des échanges d'idées et d'expériences. Depuis 1946, l'Unesco a encouragé le développement d'activités similaires sur le plan international, cherchant particulièrement à étudier comment l'éducation pourrait contribuer à améliorer la compréhension entre les peuples.

Chaque année, l'Unesco patronne, avec le Bureau international de l'Éducation, une conférence internationale où l'on discute des principaux problèmes que pose l'éducation.

Elle a aussi organisé des conférences régionales au cours desquelles les éducateurs ont pu discuter de leurs problèmes communs : les pays du sud-est asiatique consacrent l'essentiel de leurs efforts à la mise en œuvre de l'enseignement gratuit et obligatoire ; au Moyen-Orient, c'est l'enseignement technique qui constitue la préoccupation majeure.

Pour amener une meilleure compréhension entre les peuples par l'éducation, on s'efforce de développer à la fois le sens civique et le sens des responsabilités internationales. Mais « la compréhension internationale » ne peut être simplement ajoutée aux programmes scolaires habituels. Pour qu'elle devienne partie intégrante d'une éducation nouvelle, l'Unesco a étudié les programmes, les méthodes et le matériel d'enseignement, et suggéré des solutions. Les stages d'étude et les publications de l'Unesco, notamment en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire et de la géographie, ont amené éducateurs et éditeurs de nombreux pays à réviser leurs manuels et à inviter leurs collègues des pays voisins à discuter des moyens d'éviter la déformation des faits.



L'ÉCOLE MODÈLE ouverte par le Gouvernement de Mamazan fournit une excellente solution au problème de l'ignorance qui affecte la majorité de la population du monde. Mais il reste à l'Unesco à accomplir pour mettre en pratique l'enseignement obligatoire, car 250 millions d'enfants s

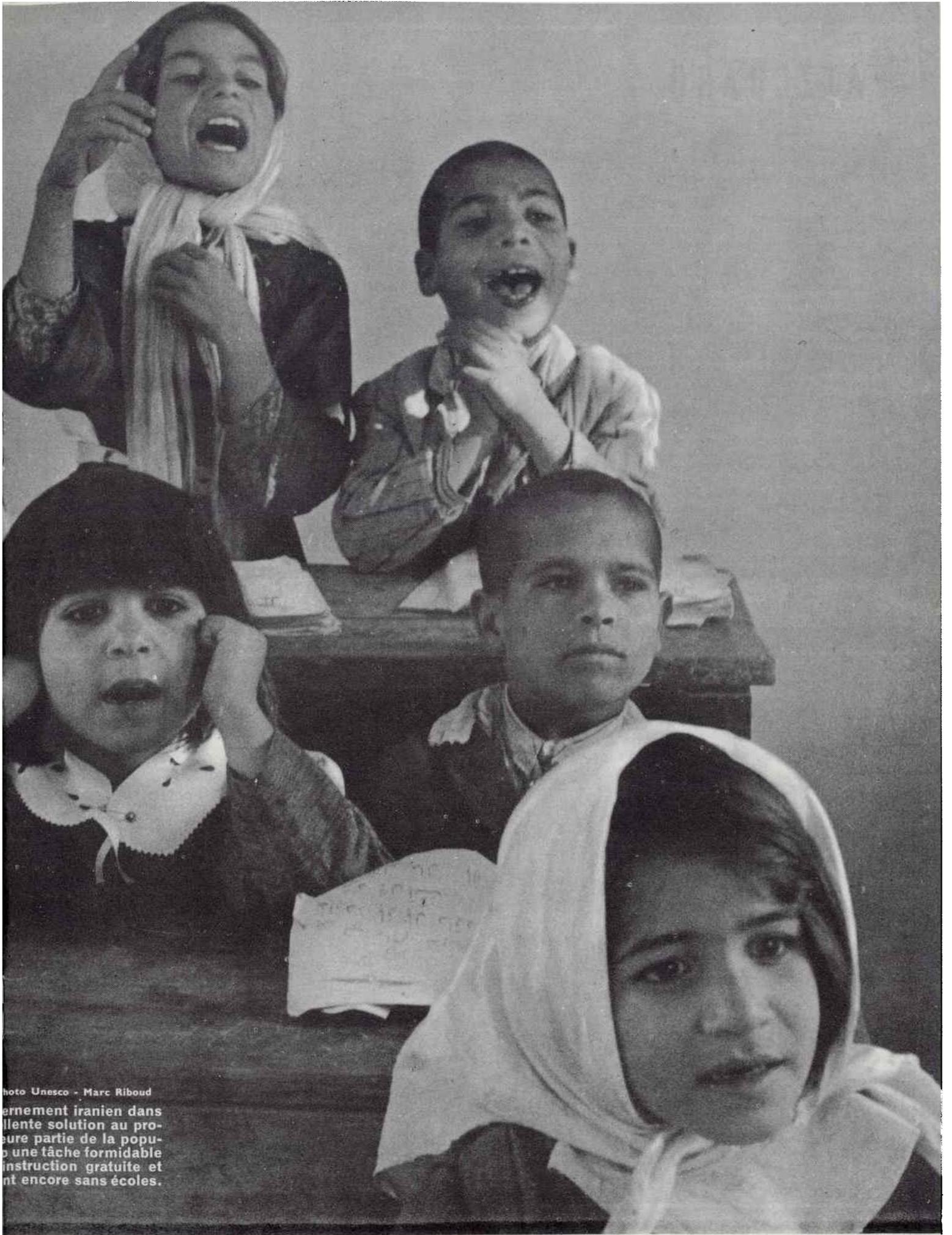


Photo Unesco - Marc Riboud

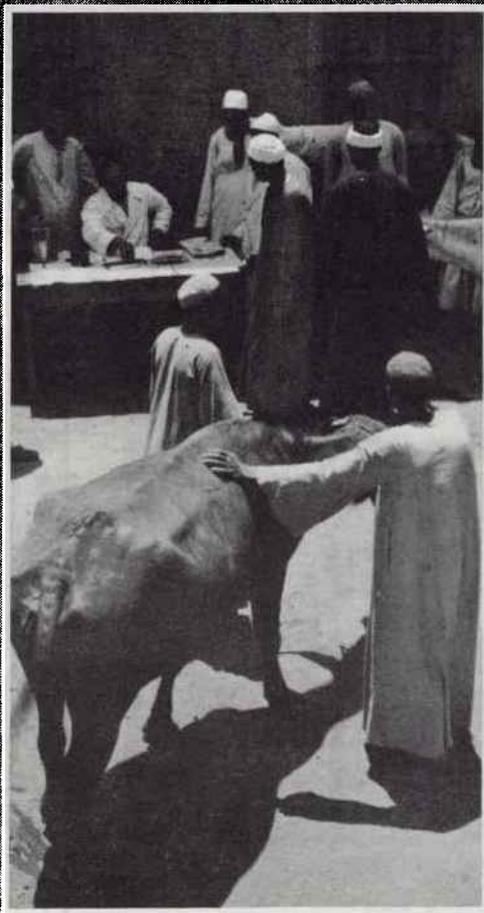
ernement iranien dans
llente solution au pro-
eure partie de la popu-
o une tâche formidable
instruction gratuite et
nt encore sans écoles.

PATZCUARO

Le Centre régional d'éducation de base pour l'Amérique latine (Crefal) a été créé par l'Unesco en 1951 à Patzcuaro, au Mexique, parce que les deux douzaines de villages installés sur les îles et les rives du lac Patzcuaro représentent une sorte de raccourci du continent latino-américain. On y retrouve, en effet, les conditions de vie auxquelles est soumise plus de la moitié de la population de l'Amérique latine, c'est-à-dire 70 millions d'illettrés. Plusieurs promotions de stagiaires venus de presque tous les pays de ce continent sont déjà sorties du centre et enseignent maintenant à leurs compatriotes les techniques qui permettront d'élever leur niveau de vie. En 1955, 125 élèves dont 45 femmes originaires de 18 États membres ont suivi les cours du Crefal, 54 d'entre eux ont terminé leurs études en octobre. Cette année, ces chiffres sont à peu près semblables. L'éducation des adultes, la campagne en faveur de l'hygiène et l'amélioration des conditions de travail (qu'illustrent, de gauche à droite, ces trois photos) constituent trois des points du programmes d'études des stagiaires.

Photos Crefal et Unesco.

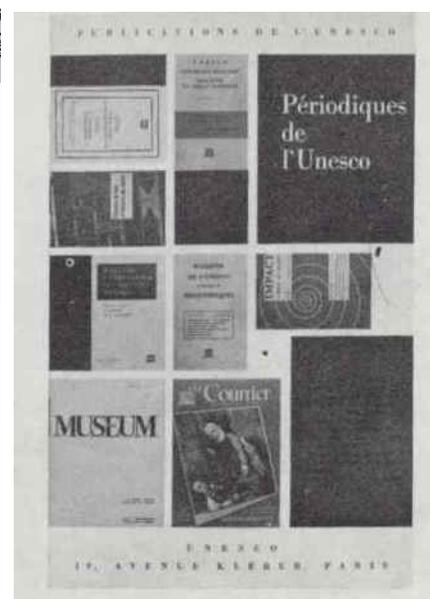
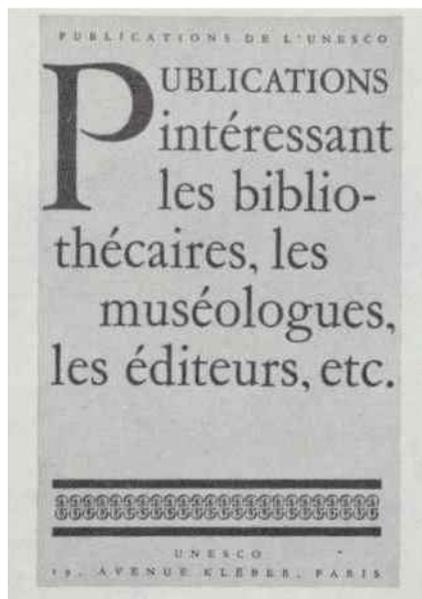
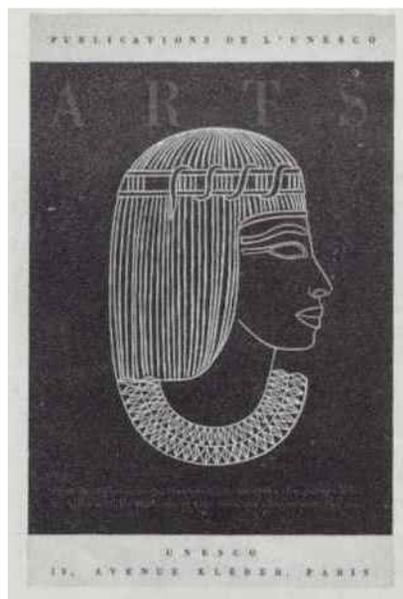




SIRS-EL-LAYYAN

Le delta du Nil offre un terrain d'expériences exceptionnellement favorable en raison de la densité de sa population : dans un rayon de quelques kilomètres on peut sans effort étudier en même temps un hameau, une petite ville, cinq ou six villages, les uns relativement riches, d'autres absolument misérables, les uns composés de petits propriétaires, les autres peuplés de journaliers et d'ouvriers qui ne possèdent pas de terre. C'est pourquoi l'Unesco a créé en 1952 son centre régional d'éducation de base pour les Etats arabes, l'Asfec, à Sirs-el-Layyan, district de Menoufia, dans le delta du Nil. Les stagiaires qui y font leurs études (120 à la fin de 1955) seront chargés de l'éducation de base dans les pays arabes du Moyen-Orient ; ils retrouvent autour de Sirs-el-Layyan les caractéristiques foncières de la société paysanne qu'ils ont connue dans leur pays, la même, à bien des égards, qui existe dans tout le monde arabe. Les photos ci-contre montrent une vue générale de Manawallah, un des « villages-laboratoires » du centre, le travail d'irrigation dans les champs voisins, l'examen des bêtes par les vétérinaires du centre.

Photos Asfec et Unesco.



PUBLICATIONS EN 28 LANGUES

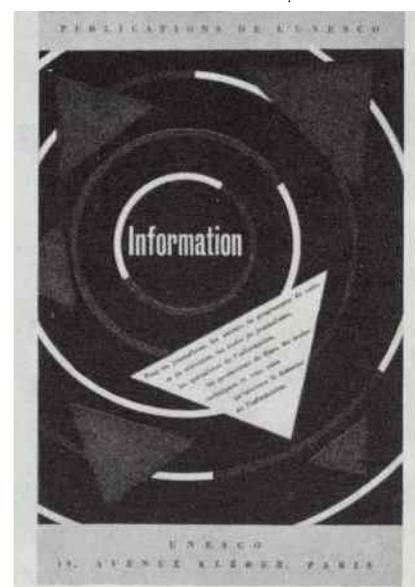
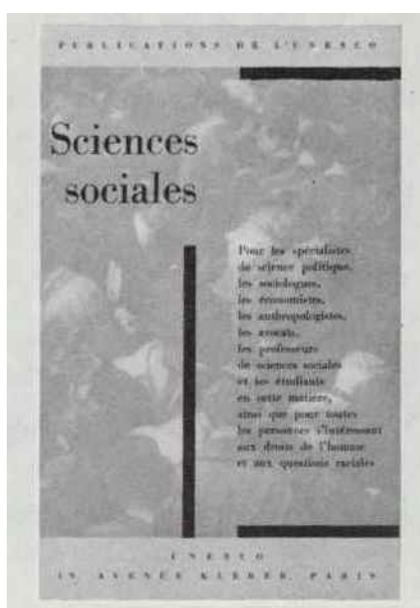
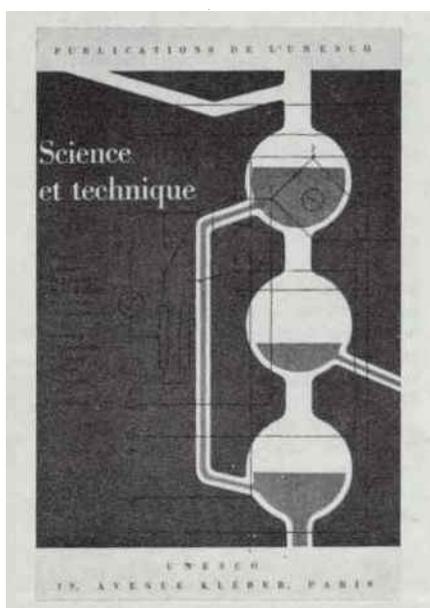
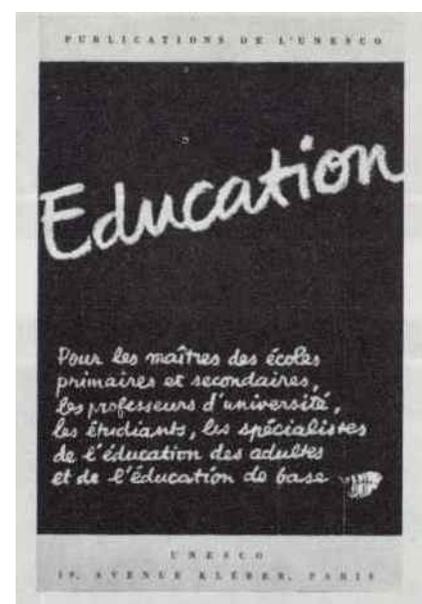
Au cours des dix dernières années, plus de mille publications — enquêtes, manuels, études, monographies, revues, dictionnaires et bibliographies — pour ne citer que quelques-unes des catégories, ont été publiées par l'Unesco. Les publications de l'Unesco, qui constituent une partie essentielle de son activité, visent une audience mondiale composée principalement de spécialistes. Cependant, certaines publications, comme « Le Courrier de l'Unesco », par exemple, expliquent au grand public les buts et les intérêts de l'Unesco.

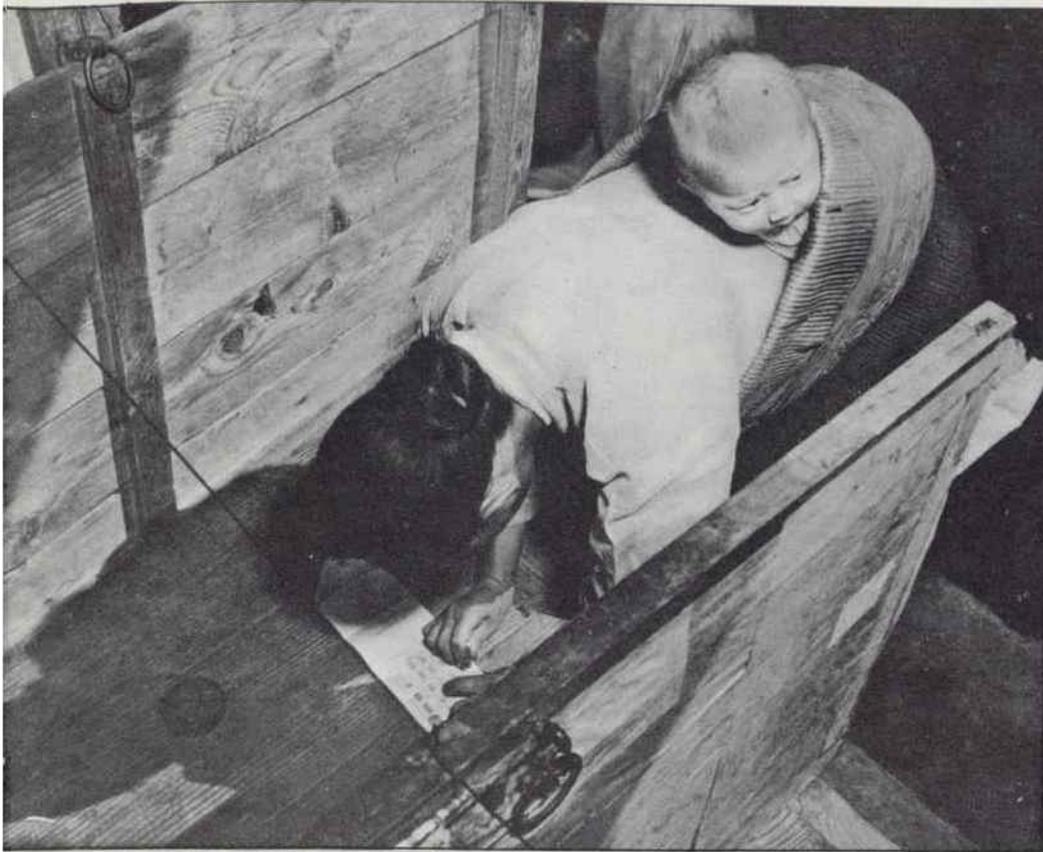
Toutes les activités de l'Unesco : arts, science et technologie, bibliothèques et musées, éducation, sciences sociales, communications et échange de personnes, sont traitées par ces publications (les détails sur ces publications sont donnés dans des brochures dont voici quelques exemples). De plus, l'Unesco publie dix périodiques, dont quatre sont des mensuels.

Les publications de l'Unesco ont été jusqu'ici publiées en vingt-huit langues allant de l'islandais au japonais et du tamoul à l'hébreu, bien que le plus grand nombre ait été imprimé en anglais, français, espagnol et arabe, par ordre d'importance. Approximativement, on peut les classer dans trois catégories :

1° Faits et chiffres rassemblés par l'Unesco qui joue ici le rôle d'un « centre de documentation ». 2° Informations techniques. 3° Activités spéciales de l'Unesco.

Aujourd'hui, sortant des presses au rythme de une par semaine, les publications de l'Unesco continuent à forger une chaîne vitale reliant l'Unesco et les spécialistes dans tous les champs de son activité dans le monde.





Un des buts de l'Unesco

Les femmes partenaires à 100 %

Depuis dix ans, le nombre des pays qui ont accordé aux femmes le droit de vote est passé de trente-six à soixante-deux. Il n'y en a plus que treize pour réserver ce droit au « sexe fort ». La campagne menée par l'Unesco pour l'égalité des droits de la femme a joué, dans cette lutte, un rôle très efficace. Voici une Coréenne, portant son enfant sur le dos, indiquant, pour la première fois de sa vie, son candidat préféré sur un bulletin de vote, à l'aide d'un cachet.

Photo Nations Unies

LE temps viendra où les grandes discriminations de race, de couleur, de sexe seront abolies, avec la peur et le mépris. Pour le moment, tout se passe comme si les hommes se refusaient encore assez énergiquement à admettre que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Il n'y a plus beaucoup de pays où les femmes sont perpétuellement esclaves, à moins qu'elles ne servent de bêtes de somme. Il devient de plus en plus rare que la loi les déclare officiellement mineures ou inférieures à leurs compagnons. Mais il y a encore bien peu de pays où, à talents égaux, les femmes ont effectivement les mêmes droits que les hommes, les mêmes possibilités d'action. C'est un fait, en tout cas, que depuis que l'O.N.U. et ses institutions spécialisées, dont l'Unesco, exercent une influence sur les gouvernements, le nombre des pays qui ont accordé aux femmes le droit de vote est passé de trente-six à soixante-deux. Il n'y en a plus que treize pour réserver ce droit au « sexe fort ».

Encore faut-il noter que, dans plusieurs autres pays, les femmes, pour être électrices, doivent savoir écrire, ou même « avoir le certificat d'études primaires ».

Or, un fait est connu : s'il y a cent illettrés quelque part, soixante-dix ou quatre-vingt seront des femmes et, dans tous les cas, l'émancipation ne peut que suivre et non pas précéder les progrès de l'éducation. C'est dans ce domaine que l'Unesco n'a cessé de travailler depuis dix ans, en liaison avec le Bureau international d'éducation et l'Organisation internationale du travail. Elle a étudié la lente désagrégation des préjugés, la lente évolution sociale et psychologique qui préparent l'accès de la femme à une reconnaissance pleine et entière de sa dignité. Ses enquêtes ont porté sur la participation féminine à la vie politique de la commune et de l'État, puis sur l'influence réelle de la femme dans la vie économique et culturelle.

Le problème de l'enseignement est resté, toutefois, le principal. Personne n'a contesté encore une formule souvent

répétée dans les ouvrages publiés sur cette question par l'Unesco : « Le nombre des jeunes filles qui reçoivent une éducation scolaire dans un pays donné est en rapport direct avec le degré de développement culturel et politique auquel ce pays est parvenu. » Mais cela ne signifie pas seulement qu'il y a lieu de regretter le retard des nations où les filles ont à peine le droit d'apprendre à lire — quand il y a des écoles. En Europe, par exemple, ou aux Etats-Unis, la question s'est déplacée : les filles y ont droit à toutes les formes d'enseignement, ou presque toutes ; seulement, elles sont en minorité dès qu'il s'agit des études supérieures — le pourcentage des femmes dans les universités dépasse bien rarement 35 %. Ce qui veut dire peut-être que, dans les nations qui se disent les plus évoluées, le « développement culturel et politique » laisse quelque chose à désirer. Pour l'Unesco, en tout cas, le but à atteindre n'est pas seulement la non-discrimination entre les sexes, ou une égalité formelle qui devrait aller de soi chez tout peuple civilisé, mais une participation réelle des femmes au travail humain « en tant que partenaires à 100 % ».

Photo C.O.I.



Dans un institut de recherches britannique une spécialiste opère devant la « boîte à gants » qui la protège contre la radioactivité.

L'ACTIVITÉ de l'Unesco dans le domaine des sciences sociales au cours de ses dix années d'existence a visé deux objectifs complémentaires : d'une part, faciliter le développement international des sciences sociales en les dotant des organismes et des instruments de travail dont elles ont besoin et, d'autre part, orienter ces disciplines vers l'analyse de certains problèmes essentiels du monde actuel et la détermination des solutions rationnelles qui peuvent leur être données.

★

Le fait que les sciences sociales se sont constituées à une date relativement récente explique que la coopération internationale y est beaucoup moins poussée que dans les autres disciplines. En conséquence, l'Unesco a dû intervenir dans ce domaine plus directement qu'ailleurs, afin de promouvoir la création d'organisations ayant pour but de rassembler sur le plan international les spécialistes des différentes sciences. Sous ses auspices ont été créées diverses Associations internationales comme celle de sociologie, de science politique, de sciences économiques, le Comité international de droit comparé, l'Union internationale de psychologie scientifique.

Pour faciliter l'effort collectif des spécialistes, des comités spéciaux remplissent, pour chaque discipline, les fonctions de centres de documentation, de diffusion et d'échange d'informations. L'Unesco encourage et facilite également l'organisation de congrès, de colloques et de réunions de travail de types divers que ces associations ne pourraient pas mettre sur pied.

★

FONDÉ en octobre 1952, sous les auspices de l'Unesco, le Conseil International des Sciences sociales, autonome et non gouvernemental, a pour mission essentielle de suggérer des plans d'études pour le développement de la recherche à l'échelle internationale et pour l'amélioration des méthodes et des techniques utilisées par les sciences sociales.

★

CONSACRÉE, à l'origine, aux seules sciences exactes et naturelles, l'action des postes de coopération scientifique de l'Unesco au Caire, à la Nouvelle Delhi, à Djakarta et à Montevideo a été progressivement étendue aux sciences sociales. Des spécialistes dans ce domaine ont été adjoints en 1951 et 1952 au personnel de ces postes et leur action a été des plus efficaces.

★

La documentation qui intéresse les sciences sociales est dispersée et souvent d'accès malaisé. Pour remédier partiellement à cette situation, un centre d'information a été créé au Secrétariat de l'Unesco afin de rassembler la documentation relative aux problèmes de sciences sociales et tenir à jour un fichier.

En outre, l'Unesco publie des répertoires bibliographiques et des périodiques d'information critique précieux pour les chercheurs. Elle est aidée dans cette tâche par le Comité international pour la documentation des sciences sociales, créé sous les auspices de l'Unesco. Ainsi ont été publiés des bibliographies, des inventaires et des catalogues de documentation. Parmi les nombreuses publications de l'Unesco, il faut faire ressortir le « Bulletin international des Sciences sociales ».

★

Pour faciliter une normalisation progressive de la terminologie des sciences sociales, l'Unesco encourage l'élaboration d'un dictionnaire et d'un lexique plurilingue. C'est un travail de longue haleine.

L'ouverture à Paris, en 1953, d'un Bureau de recherches sur les implications sociales du progrès technique, l'établissement en 1950, par l'Unesco, de l'Institut des sciences sociales de Cologne, constituent deux étapes de l'important travail accompli dans le domaine de la recherche.

L'ENSEIGNEMENT des sciences sociales, la formation dans tous les domaines de spécialistes de grande compétence susceptibles d'étudier la réalité sociale avec objectivité et de guider les pouvoirs publics, sont une des grandes préoccupations de l'Unesco.

Pour l'amélioration de cet enseignement, l'Unesco a procédé dans le monde entier à de vastes enquêtes dont certaines constituent l'inventaire le plus étendu et le plus significatif qui existe actuellement. La publication par l'Unesco de brochures, d'ouvrages divers, l'envoi d'experts, l'organisation de conférences témoignent de l'activité de l'Organisation dans ce domaine.

★

L'un des rôles de l'Unesco consiste à faciliter l'exécution collective, sur le plan international, de recherches directes, à faire la synthèse des travaux, à les diffuser, à aider les Etats membres à résoudre les problèmes particuliers qui se posent à eux.

En tête de ces travaux se place l'étude des états quasi permanents de tension psychologique qui conduisent à des actions ayant fréquemment un caractère hostile ou agressif, tensions existant chez les individus comme à l'intérieur des groupes sociaux ou nationaux.

L'Unesco a encouragé les spécialistes des sciences sociales à élucider, par l'étude objective des comportements collectifs, les phénomènes qui sont à l'origine des conflits. Plusieurs de ces études ont été publiées par l'Unesco ou sous ses auspices. Plusieurs gouvernements (Inde, Israël, Allemagne, Japon), ont demandé à l'Unesco de les aider en vue de diagnostiquer certains états de tension interne ou de déterminer la gravité de stéréotypes nationaux.

★

L'ÉTUDE des méthodes de la coopération internationale entreprise par l'Unesco consiste à mettre à profit les ressources qu'offrent les sciences sociales en vue de rechercher les moyens d'aplanir les difficultés d'ordre pratique auxquelles se heurtent dans leur essor les Nations Unies, les Institutions apparentées et les autres organisations internationales, difficultés dues en partie à la complexité de la coopération internationale. Enquêtes, envoi d'experts, conférences et colloques traduisent notamment l'étude des problèmes que pose la coexistence pacifique et l'évaluation des résultats obtenus dans le cadre des programmes internationaux de coopération.

★

QU'EST-CE que les divers pays ont fait pour remédier aux difficultés causées par le passage de l'agriculture à l'industrie et, de là, aux professions non manuelles ? Comment les différents peuples du monde s'efforcent-ils de faire face à ces profonds changements intervenus dans les occupations des travailleurs et dans leur situation sociale ? Quel est le rôle du facteur humain dans l'industrie ? Toutes ces questions ont fait l'objet, de la part de l'Unesco, d'études approfondies dont les conclusions provisoires ont été publiées.

Les problèmes ainsi examinés se sont révélés avoir une très grosse importance pour le monde actuel. Aussi a-t-il été créé à Paris, en 1953, un Bureau de recherches chargé de les étudier et, à Calcutta, dans le même but, un centre régional. Aspects sociaux de la réforme agraire, problèmes de populations et de migrations, autant de questions faisant également partie du programme de l'Unesco.

★

ON conçoit que l'Unesco ait fait porter sur la question des races un de ses plus constants efforts de propagande, car les préjugés de race et les mesures discriminatoires qui en sont la manifestation concrète représentent l'un des principaux obstacles à la mise en application des droits de l'homme. Les justifications pseudo-scientifiques de la discrimination raciale ont été dénoncées dans la Déclaration sur la race, publiée en juillet 1950 par un groupe international de savants. Depuis lors, une série d'ouvrages a mis à la portée d'un très large public les travaux qui peuvent apporter une contribution positive à la solution du problème racial. Réunis dans trois collections de brochures : « La question raciale devant la science moderne », « La question raciale et la pensée moderne », « Races et société », ces travaux, qui consignent des faits et des évidences, ont grandement contribué à diffuser les notions rationnelles de l'égalité des races.





« **JEUNESSE SANS CHRYSANTHÈME** ni sabre » est le titre d'un ouvrage exposant les résultats d'une enquête menée par l'Unesco en 1951 sur les attitudes de la jeunesse japonaise d'après guerre. L'Unesco a mené à bien d'autres enquêtes sociales, notamment sur les tensions existant entre groupes de populations en Inde et sur les problèmes découlant de l'absorption en Israël de milliers d'immigrants.

Photo copyright Magnum.

LIBRE CIRCULATION

des hommes, des idées et des choses

A l'époque des débuts de l'Unesco, la vie civilisée recommençait seulement à s'affirmer. La carte des chemins de fer d'Europe offrait une image symbolique de l'effroyable maladie dont la civilisation avait à guérir : ce n'étaient que tronçons de voies qui, de ponts écroulés en gares incendiées, n'arrivaient plus à unir entre elles que les plus grandes capitales — difficilement d'ailleurs. Les hommes, les choses, les idées pouvaient à peine circuler. Si une telle paralysie avait duré, des régions immenses seraient tombées dans un morne chaos de cantons isolés : les gens n'y seraient pas morts, sans doute — ils y auraient végété.

Libre circulation, condition première de la vie civilisée — chacun en eut la preuve par l'absurde. Dans le langage et l'action de l'Unesco, circulation devint un maître-mot. Circulation : comme celle du sang dans les artères, comme celle de l'électricité ou de l'influx nerveux.

Il s'agissait de tout mettre en œuvre pour que les idées circulent, pour rétablir ou pour créer, entre tous les centres de pensée, d'études, de recherches, le réseau indispensable à leur existence. Chaque rupture de courant, chaque obstacle — matériel, moral ou politique — devait provoquer une intervention spéciale.

D'abord les livres et le réseau des bibliothèques. C'est en encourageant depuis dix ans les échanges directs d'ouvrages et de publications entre bibliothèques et institutions scientifiques que l'Unesco a connu une de ses plus nettes réussites. Au début, elle était en contact avec quelques centaines de bibliothèques ; en 1955, leur nombre dépassait dix mille. Ces établissements sont situés dans plus de cent pays ou territoires et les échanges qu'ils poursuivent régulièrement comptent pour la moitié au moins du volume mondial des échanges de publications. Il existait avant guerre cinquante centres nationaux chargés d'assurer cette circulation perpétuelle du livre et de la documentation. L'action de l'Unesco devait faire passer ce nombre à soixante-cinq, il y a cinq ans, puis à quatre-vingt-neuf

cette année : ce sont ces centres qui organisent les échanges de publications d'érudition et de publications scientifiques offertes maintenant par plus de trois mille cinq cents institutions.

D'autres voies, cependant, restaient à ouvrir. Sur les livres et, en même temps, sur les journaux, les films, les disques, les contrôles politiques et économiques s'étaient partout appesantis. En 1914, les nations avaient

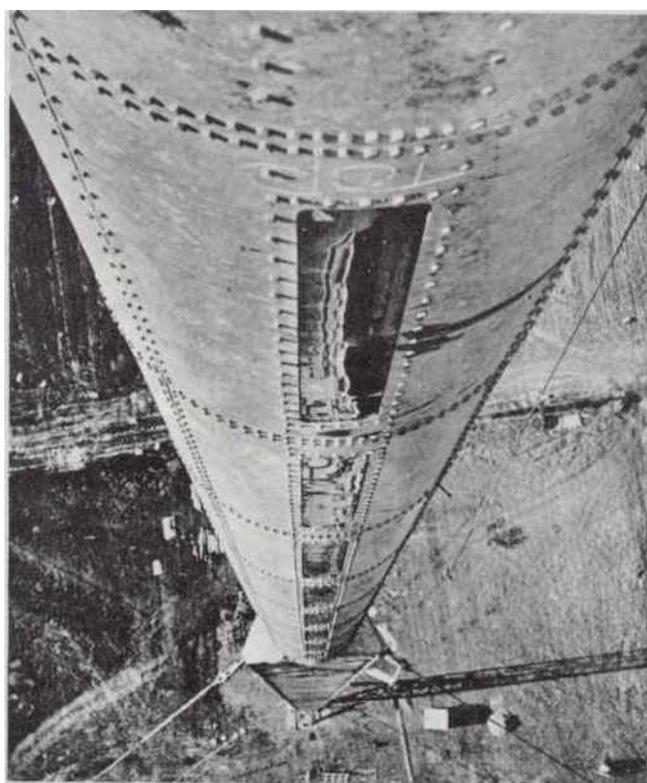


Photo copyright Marconi's Wireless Telegraph Co.Ltd.

L'ENSEIGNEMENT PAR LA TÉLÉVISION a été prôné et encouragé par l'Unesco avec des résultats probants. Le succès d'une expérience d'éducation rurale menée par la Télévision française et l'Unesco à l'est de Paris grâce aux télé-clubs a permis de mettre sur pied une enquête sociale de très grand intérêt. En outre, l'Unesco a mené à bien, à l'échelle mondiale, une étude sur les progrès de la TV réalisés depuis dix ans dans de nombreux pays du monde.

suspendu le commerce des marchandises qui ne pouvaient servir à la guerre. La crise de 1930 avait fait instaurer des contrôles encore plus rigides. Enfin, les ravages de la dernière guerre et le déficit extérieur de la plupart des pays avaient porté le coup de grâce au système d'échanges multilatéraux : ni les livres, ni le matériel d'enseignement, ni les œuvres d'art ne pouvaient passer pour « denrées essentielles ».

Pour contribuer à vaincre ces obstacles, l'Unesco a mené depuis dix ans

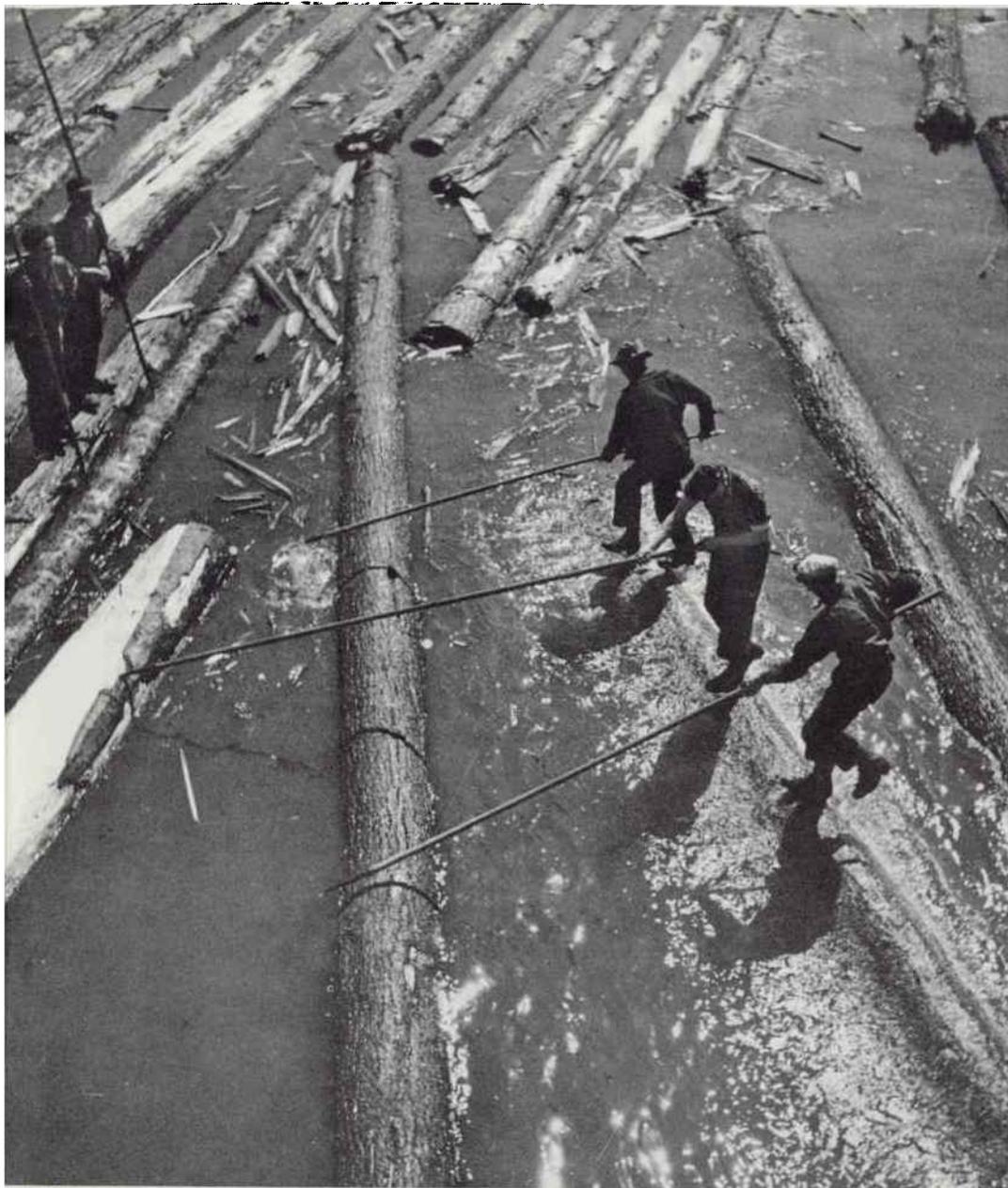
une campagne incessante, en proposant aux gouvernements des accords internationaux ou des arrangements administratifs précis. Le premier accord est entré en vigueur en 1952 ; il stipulait l'entrée en franchise d'articles très divers : livres, publications et documents ; œuvres d'art et objets de collection ; matériel visuel et auditif destiné à des institutions agréées ; instruments et appareils scientifiques ; objets destinés aux aveugles. Au début de 1956, il était appliqué par vingt et un Etats.

Douze gouvernements appliquent un second accord, entré en vigueur en 1954 et concernant spécialement le matériel visuel et auditif : films, films fixes, microfilms ; enregistrements sonores ; diapositives ; maquettes et modèles mécaniques ; tableaux muraux, cartes et affiches. S'ils revêtent un caractère scientifique, éducatif ou culturel, ces articles sont exemptés de droits de douane, de licences d'importation et de toutes restrictions quantitatives.

Pour remédier aux difficultés de change, l'Unesco lançait d'autre part, en 1948, le système des bons internationaux : les pays à monnaie faible purent dès lors lui acheter des bons de validité internationale et les vendre à des institutions ou à des particuliers qui s'en servaient pour se procurer des publications, des films ou du matériel scientifique dans les pays à monnaie forte, l'Unesco fournissant les devises nécessaires.

Au début de 1956, trente-huit pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique participaient à l'application de ce système en qualité d'acheteurs ou de fournisseurs. La valeur totale des bons émis dépassait neuf millions de dollars.

Dans tous ces domaines, la réaction des gouvernements a montré qu'ils sont de plus en plus déterminés à balayer les obstacles tarifaires, commerciaux et financiers qui s'opposent à la libre circulation des idées. Le concours de la presse, l'appui du public ont permis d'espérer chaque année avec plus de raison que les instruments du savoir seraient mis enfin largement à la portée de tous les peuples du monde.



LA PÉNURIE DE PAPIER journal a été soulignée par l'Unesco en 1949. Le directeur-général de l'Organisation déclarait alors : «... même utilisée à plein et selon les méthodes d'exploitation les plus perfectionnées, la capacité mécanique de fabrication actuelle ne saurait suffire aux besoins immédiats et encore bien moins à ceux que connaîtra le monde de demain. » L'Unesco démontra la nécessité d'encourager la recherche de nouvelles matières premières à partir desquelles on pourrait fabriquer du papier-journal. Aujourd'hui, le besoin de livres, de revues, de journaux et de publications de toutes sortes est plus grand que jamais. L'Unesco poursuit des études sur les différents aspects du problème du papier-journal, notamment sur ses implications dans les régions sous-développées où les progrès de l'alphabétisation créent de nouveaux lecteurs — et de nouveaux consommateurs de papier. La photo ci-contre montre comment les troncs d'arbre destinés aux fabriques de pâte à papier sont guidés le long des rivières du Canada, le plus grand producteur de papier.

Photo National Film Board of Canada

MESSAGES DE BONNE VOLONTÉ, les bons d'entraide sont destinés non seulement à fournir à des institutions de caractère éducatif et culturel l'équipement qui leur manque, mais aussi et surtout à faciliter le développement de liens d'amitié entre des particuliers de différents pays, tout en participant à l'action de l'Unesco. Le fonctionnement du programme de bons d'entraide est simple : l'Unesco dresse une liste d'institutions ayant besoin d'équipement ; puis une organisation, une école ou une classe choisit un des projets énumérés dans la liste et collecte l'argent nécessaire à l'achat de bons d'entraide de l'Unesco. Ces bons sont envoyés au bénéficiaire choisi qui achète l'équipement dont il a besoin, utilisant les bons comme une sorte de monnaie internationale. L'Unesco rembourse les bons en monnaie nationale au fournisseur de l'équipement. Grâce aux lettres qu'ils échangent, les donateurs et les bénéficiaires des bons d'entraide tissent peu à peu un vaste réseau d'amitiés nouvelles. En même temps, ils acquièrent au sujet des pays étrangers des notions qu'aucun manuel scolaire ne saurait leur donner. Depuis 1952, date de la création du programme de bons d'entraide de l'Unesco, plus de 300 institutions de 50 pays — principalement en Asie, en Afrique et en Amérique latine — ont reçu une aide efficace notamment sous forme d'équipement, pour une valeur totale de 750.000 dollars (230 millions de francs français environ). La photo ci-contre est celle d'un enfant indien, frappé par la poliomyélite, qui réapprend à marcher dans une institution de Bombay bénéficiaire de bons d'entraide. Ceux-ci avaient été offerts par des enfants des écoles et des organisations françaises et américaines.



Photo Unesco

Ce qu'a fait l'Unesco...

Pour améliorer les moyens d'information

Savez-vous que les Africains les Asiatiques et les Américains du Sud pris ensemble n'achètent que 24 % des quotidiens mis en vente dans le monde entier ? Que 50 % des récepteurs de radio se trouvent en Amérique du Nord, contre 11 % en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud ? Ces chiffres ont été réunis et publiés par l'Unesco, qui poursuit depuis 1947 l'étude des moyens mis à la disposition de l'information dans les différents pays. Ces enquêtes ont couvert 173 pays et

territoires et se sont révélées d'une utilité extraordinaire.

L'Organisation accorde également son aide aux pays moins favorisés qui désirent développer leurs moyens d'information. A la fin de 1955, 85 bourses avaient été accordées, et des missions d'experts envoyées dans 15 pays au titre de l'Assistance technique. Le Centre de Documentation du Département de l'Information, les études publiées par l'Unesco sur le cinéma, la presse, la radio et la télévision, portent à la connaissance de tous chaque progrès, chaque initiative.

Ainsi, une étude sur les émissions du Canadian Farm Radio Forum (forum radiophonique des paysans canadiens) a aidé à préparer une campagne radiophonique d'éducation de base en Inde. Des spécialistes de 30 pays, mettant en commun leurs expériences, ont établi en 1953 le premier catalogue des films et films-fixes d'éducation de base, et huit bibliothèques itinérantes d'auxiliaires visuels.

Parmi les publications destinées soit au grand public soit aux spécialistes, il faut citer : « L'Information à travers le Monde » ; « Presse, Radio, Cinéma et Télévision » ; « La Formation professionnelle des Journalistes » ; « La Formation du Personnel pour la Radio » ; « Le Problème du Papier-Journal et des Papiers d'Impression » ; « La Radio et l'Education de base » ; « L'Industrie du Cinéma dans six pays d'Europe » ; « La Réception radiophonique à bon marché ». En 1954, l'Unesco publiait « La Télévision à travers le Monde », étude portant sur 44 pays où la TV fonctionnait déjà, ou fonctionnerait bientôt. 14 nouveaux pays figuraient dans le supplément de 1955. En 1952, l'Unesco, considérant les possibilités éducatives de la télévision, publiait également « Télévision et Education aux Etats-Unis ».

Pour faciliter la compréhension internationale

Comme elle souhaite arriver à une meilleure information par la coopération internationale, l'Unesco veut créer plus de compréhension entre nations, par une meilleure information.

De ces possibilités, la télévision donne un bon exemple : de nombreux pays souhaitant que l'on facilite l'échange des informations techniques et des programmes susceptibles de faire connaître les peuples étrangers, l'Unesco et la B.B.C. ont réuni

en 1954 une première réunion

internationale, à laquelle participent 12 pays. En 1955, producteurs de cinéma et de télévision réunis par l'Unesco à Tanger proposent une série de mesures destinées à faciliter les échanges de films destinés à la télévision.

Le développement des télé-clubs (groupes de téléspectateurs réunis autour d'un récepteur acheté en commun, constitués d'abord en France), offre de nouvelles possibilités de rompre l'isolement de communautés locales, ou même nationales depuis le développement de la coopération internationale en matière de programmes de télévision. En 1954, l'Unesco réalise avec la Télévision française une série d'émissions destinées à la population rurale. Une fois publiés, les résultats de cette entreprise ont attiré l'attention des gouvernements, des éducateurs et des producteurs de télévision sur les télé-clubs, qui se développent rapidement dans plusieurs pays (notamment en Italie et au Japon).

En avril 1956, l'Unesco organisait la première rencontre internationale sur la formation professionnelle des journalistes. La réunion présenta à l'Unesco un certain nombre de suggestions destinées à pallier la rareté des enseignants et le manque d'instituts spécialisés, et élaborer un large plan international d'action.

A tous ceux qui désirent aider son action en faisant connaître ses travaux, l'Unesco offre d'abondantes informations :

— La revue mensuelle « Le Courrier de l'Unesco » traite des implications de la science sur la vie humaine, des relations entre races, de l'art et de la culture, des Droits de l'Homme, de l'histoire et de l'archéologie, des civilisations, des problèmes des diverses populations du monde.

— Le bulletin hebdomadaire Informations Unesco a été envoyé en anglais, français, espagnol ou arabe à 3 000 journaux et 1 000 stations de radio en 1955.

— Les films « Acceptons ce devoir », « A la découverte du livre », et bien d'autres, ont été présentés dans de nombreux cinémas et à la télévision. Ecoles et cours pour adultes ont obtenu des films-fixes sur « Les Droits de l'Homme » ou « Ce n'est qu'une race ».

— Des textes radiophoniques, des programmes enregistrés ont été envoyés aux stations de radio du monde entier : 4 332 programmes en 17 langues pour 81 pays, en 1955.

En 1949, l'Unesco a aidé à unifier les divers alphabets Braille, afin de créer à l'usage des aveugles un moyen simplifié de lire, d'écrire et de communiquer dans d'autres langues que la leur. Elle a publié à ce sujet : « L'écriture Braille dans le monde », en 1954. Le Conseil Mondial du Braille, fondé en 1952, travaille maintenant sur la notation musicale Braille.

Pour éliminer les barrières artificielles

Parmi les obstacles élevés par les hommes à la circulation des idées et des informations : difficultés de change ; restrictions aux voyages ; censure ; contingentements ; tarifs douaniers, l'Unesco s'attaque de trois façons à ce problème. Par des accords internationaux pour la libre circulation ; en appuyant l'action d'autres organisations internationales ; en informant le public par ses publications.

Pour résoudre les difficultés de change, l'Unesco met au point,

en 1949, un système de bons internationaux. Sortes de chèques, ces bons permettent aux institutions et particuliers de pays à monnaie faible d'acheter dans les pays à monnaie forte, livres, films et équipement scientifique, voire d'effectuer des voyages éducatifs. En 1955, l'Organisation avait émis pour 9 millions de dollars de bons (3 150 millions de francs).

Dû à l'initiative de l'Unesco, un accord international ratifié par 23 pays élimine les droits de douane sur les livres, les journaux, les revues, les œuvres d'art et autres articles de caractère éducatif.

L'Unesco coopère également avec d'autres organisations internationales :

— Avec l'Union Internationale des Télécommunications, pour réduire les tarifs élevés et souvent incohérents qui gênent la diffusion mondiale des dépêches de presse (actuellement, Londres-New York : 2.04 cents ; New York-Londres : 5.54 cents).

— Avec l'Union Postale Universelle, pour la réduction des tarifs frappant les publications. Des avantages postaux leur sont accordés maintenant pour 30 pays.

— Avec l'Association Internationale des Transports aériens, pour la réduction des taux de fret pour le matériel d'information. Depuis 1954, cette réduction est de 50 % hors d'Europe et de 35 % pour l'Europe.

Dans toutes les conférences réunies sur ces questions, l'Unesco poursuit un même but : permettre aux informations de circuler plus facilement, à meilleur marché, de pays à pays, que ce soit sous la forme de journaux, de dépêches de presse, par la poste, par câble ou dans des émissions radiophoniques destinées à l'étranger.

A LA RENCONTRE DU PUBLIC

Si les livres, les films ou les tableaux franchissaient enfin les frontières, encore fallait-il qu'ils pussent atteindre les hommes et les femmes qui en avaient le plus grand besoin, peut-être à leur insu. Dès son origine, l'Unesco s'est efforcée de multiplier les bibliothèques de lecture publique, dans les villes et les villages, les bibliothèques circulantes, les bibliobus. Elle a organisé des stages, publié des manuels pour encourager les pouvoirs publics, les autorités locales, les éducateurs à créer des bibliothèques ou à améliorer celles qui existaient de manière à en faire des foyers de culture populaire. Passant du précepte à l'exemple, elle a ouvert enfin, avec la participation des gouvernements et des collectivités locales, des bibliothèques en Inde et en Colombie, puis en Afrique. La plus « ancienne », celle de Delhi, fondée en 1950, avait cinq ans plus tard prêté plus d'un million de volumes à ses trente mille lecteurs réguliers.

Une œuvre semblable devait être entreprise en faveur des musées, qui comptent parmi les agents les plus efficaces de diffusion de la culture. Trop longtemps, les musées se sont contentés d'abriter des trésors jalousement disputés au public, sous prétexte de veiller à leur bonne conservation. Leur rôle était pourtant de servir le public, de contribuer à son éducation, au sens le plus large de ce terme. En aidant à leur coordination, d'un pays à l'autre, l'Unesco favorisait leur modernisation : ses campagnes, en liaison avec le Conseil international des musées, visaient à ouvrir les musées aux foules, pour que les foules et non plus quelques spécialistes aient véritablement accès à leurs richesses artistiques, historiques, folkloriques, scientifiques ou techniques.

Les musées pouvaient même aller à la rencontre du public. Des expositions circulantes de reproductions en couleurs de peintures anciennes ou contemporaines commencent leurs odyssées, de petites villes en capitales, de mairies en universités, dans plus de soixante pays. Puis d'autres expositions furent lancées sur les routes, révélant à des millions d'hommes, dont la plupart ne verraient jamais un seul musée, les dessins de Léonard de Vinci, les gravures japonaises, l'art de la Chine, les miniatures persanes. D'autres trésors que les musées ne recèlent pas, que les voyageurs les plus infatigables n'ont pas tous contemplés ont pris place dans le musée imaginaire d'une nouvelle collection d'albums d'art : peintures des grottes

d'Ajanta, tombeaux et temples égyptiens, fresques médievales yougoslaves, peintures indigènes d'Australie, fresques de Raphaël et de Masaccio, etc.

En même temps, l'urgente nécessité de faire connaître à tous, de donner partout à voir et à entendre les richesses qui doivent constituer la culture, s'imposait dans le domaine de la littérature, du théâtre, de la musique, ainsi que dans celui des sciences.

A une époque où, en dépit des facilités techniques, les grandes cultures qui se partagent le monde parviennent mal à surmonter leurs ignorances réciproques, il était impossible de négliger la diffusion des chefs-d'œuvre qui expriment le mieux les traditions ou les aspirations des peuples, mais restent souvent inconnus hors de leurs frontières.

Certains livres, considérés comme les œuvres maîtresses d'une civilisation, attendaient ainsi depuis des siècles les traducteurs qui les révéleraient au reste de l'humanité. Il y avait là un immense travail à accomplir : l'Unesco a apporté sa contribution à cette tâche en faisant paraître une collection d'œuvres représentatives — ouvrages dont les éditeurs privés hésitaient à entreprendre la traduction, soit en raison de sa difficulté, soit à cause des limites ou de la lenteur de la vente.

En mars 1956, sept ans après le début de ces travaux, les traductions publiées, selon les cas, en anglais, en arabe, en espagnol, en français, en persan portaient sur des ouvrages issus de vingt-cinq littératures : allemande, anglaise, arabe, argentine, bengali, bolivienne, brésilienne, chinoise, colombienne, cubaine, dominicaine, espagnole, française, grecque,

hindi, italienne, japonaise, marathe, mexicaine, pendjabi, persane, sanscrite, siamoise, tamoule et uruguayenne.

En ce qui concerne le théâtre, il importait surtout d'assurer la collaboration et les échanges d'un pays à l'autre. Ce rôle de liaison fut confié à l'Institut international du théâtre, fondé en 1948, et dont les centres nationaux sont apparus peu à peu sur tous les continents. L'information et la recherche devaient être les tâches essentielles de cet institut : une revue trimestrielle bilingue, *Le théâtre dans le monde* (*World Theatre*), a donné depuis sept ans une image complète et fidèle de l'activité théâtrale. Chaque année, les



Photo Unesco

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE, pour les enfants et les adultes qui habitent les faubourgs de Medellín, en Colombie, est l'arrivée de la camionnette de la bibliothèque modèle de la ville. Ce « projet-pilote » a été créé par l'Unesco et le Gouvernement de la Colombie en 1954. Le bibliobus transporte plus de 5.000 livres et couvre un rayon étendu autour de Medellín, totalisant chaque semaine 45 arrêts. La bibliothèque publique de Medellín a provoqué une réaction en chaîne dans le développement des bibliothèques de l'Amérique latine, tout comme la bibliothèque publique de Delhi, un projet similaire, l'a fait en Inde. (Voir page suivante plus de détails sur Medellín.)

Suite
au
verso

A LA RENCONTRE DU PUBLIC *(Suite)*

Semaines internationales du théâtre ou les festivals internationaux ont fait connaître en de nombreux pays les œuvres étrangères qui servent le mieux la cause de la paix et de la compréhension mutuelle des peuples. L'institut, enfin, s'est préoccupé de plus en plus du rôle du théâtre dans la formation de la jeunesse : une grande partie de ses travaux ont porté sur les divers aspects du théâtre éducatif et sur les pièces ou jeux dramatiques réalisés par les jeunes eux-mêmes dans le cadre des activités scolaires.

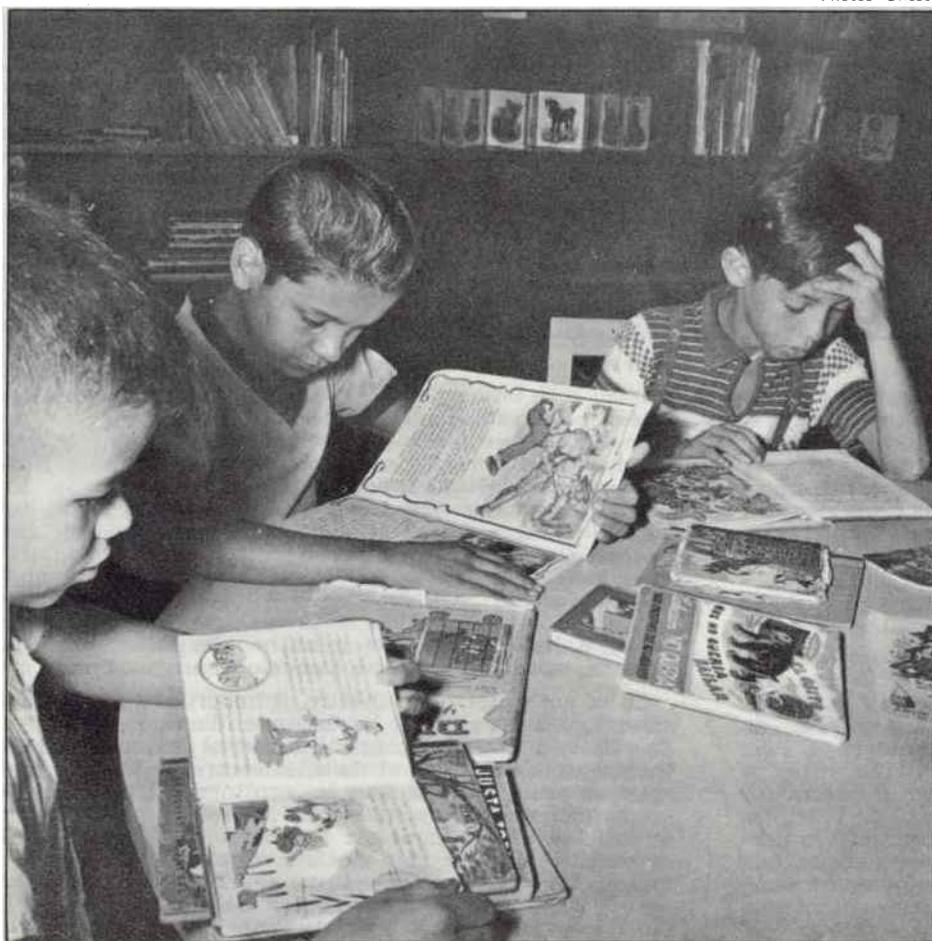
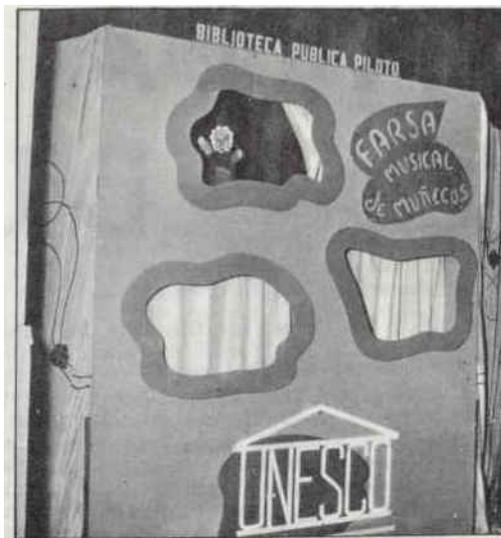
Une institution analogue, le Conseil international de la musique, créé en 1949, a reçu pour mission de favoriser la diffusion de la musique contemporaine et de la musique folklorique, d'aider à la publication des travaux de musicologie et de stimuler dans la jeunesse et dans le public adulte le goût, la connaissance et la pratique

de la musique. Ainsi des œuvres contemporaines ont été enregistrées et publiées ; ainsi ont été réalisés les enregistrements de la musique populaire traditionnelle de trente-cinq pays. En outre, des œuvres ont été commandées à de jeunes compositeurs encore peu connus du public ; enfin la publication des travaux internationaux d'histoire de la musique s'est poursuivie d'année en année.

Le rôle de la musique dans l'éducation — ce rôle qui, selon tant de philosophes, devrait être primordial et qui est devenu presque nul — a fait l'objet de nombreuses études, discussions internationales entre éducateurs et musiciens, examens pratiques des méthodes, recommandations présentées aux pouvoirs publics. Faire connaître, défendre la musique vivante, lui rendre sa place dans la culture — cette entreprise presque surhumaine a du moins été amorcée.

POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE-MODÈLE, il n'y aura pas de lecteurs, prédisait-on avant la réalisation du projet-pilote de Medellin. En fait, l'installation s'est révélée dès le début trop petite et de nouveaux bâtiments, plus grands, sont en construction. Les jeunes, en particulier, ont pris littéralement d'assaut la bibliothèque après qu'une campagne eut été lancée dans les écoles afin d'encourager la lecture. Les photos ci-contre montrent quelques-unes des activités de l'institution, notamment la salle de lecture juvénile, les marionnettes, le club théâtral, la grande salle de lecture, les expositions. Les plans d'extension comportent de nouvelles sections et notamment des services pour les hôpitaux, des foyers pour les vieillards et les orphelins, enfin, un second bibliobus.

Photos Unesco



COPYRIGHT

défense de plagier

Le 16 septembre 1955 devrait rester pour les futures générations d'écrivains et d'éditeurs une date mémorable. Ce jour-là, grâce à l'entrée en vigueur de la Convention Universelle sur le Droit d'Auteur patronnée par l'Unesco, un peu de lumière a pénétré dans la jurisprudence internationale en matière de droit d'auteur jusqu'alors maquis inextricable, dans lequel nombre d'écrivains avaient vu disparaître à jamais le fruit de leurs travaux.

Depuis le 16 septembre 1955, un écrivain ou un éditeur espagnol, par exemple, peut assurer la protection de ses droits aux Etats-Unis, en fournissant en tout et pour tout son nom et la date de publication de son ouvrage, accompagnés du simple symbole « C », initiale du mot *copyright*. Réciproquement, un auteur américain jouira en Espagne de droits identiques. Il en va de même de tout écrivain, compositeur ou autre artiste étranger, pour chacun des 21 Etats qui, à ce jour, ont ratifié la Convention Universelle (1).

La Convention est entrée en vigueur trois ans après son adoption par une Conférence intergouvernementale réunie à Genève par l'Unesco le 6 septembre 1952. Quoique cette Charte universelle soit encore relativement récente, elle n'est pas sans avoir déjà d'heureuses conséquences : par exemple, afin de pouvoir adhérer à cet accord international, les Etats-Unis ont dû abroger une de leurs lois qui spécifiait que seuls jouissaient de protection dans ce pays les ouvrages imprimés avec des caractères composés aux Etats-Unis. L'élimination de cette « clause de manufacture » s'applique aux auteurs de tous les Etats participant à la Convention, et le Royaume Uni, qui révisait actuellement sa propre législation en vue de son adhésion prochaine à cet accord universel, en sera certainement un des principaux bénéficiaires.

L'adoption de la Convention universelle est l'aboutissement de plusieurs siècles de luttes incessantes de la part de l'écrivain, légitimement désireux de vivre de sa plume. L'« auteur à succès » — qui est toujours rare — n'a pas toujours existé : pour vivre, Cervantès dut se faire percepteur des contributions, Spinoza polissait des verres et Beaumarchais ne dut sa fortune qu'à ses talents d'homme d'affaires.

Au XIX^e siècle, on élaborait de nombreuses législations nationales sur le droit d'auteur. Mais cette époque connut aussi plus qu'aucune autre les méfaits de la piraterie littéraire internationale. La promulgation de lois nationales ne suffisait pas à protéger les droits des écrivains ; à peine un livre sortait-il des presses dans un pays qu'il était l'objet, à l'étranger, de plagiats éhontés. C'est alors qu'il fut décidé de convoquer une conférence internationale sur le droit d'auteur. Elle se tint à Berne en 1886. Quelques mois plus tard la conférence fit paraître la première Convention internationale sur la protection du droit d'auteur, connue sous le nom de Convention de Berne, et institua une Union internationale pour la Protection des Œuvres littéraires et artistiques.

L'histoire de la protection des droits de l'écrivain et de l'artiste aurait pu en rester là si... tous les pays avaient adhéré à cette Convention. Mais il n'en fut rien. Trois années plus tard, une autre conférence internationale se réunit à

Montevideo et rédigea une Convention inter-américaine sur le droit d'auteur dans les domaines de la littérature, de l'art et des sciences, à laquelle devaient s'intégrer dans les mois qui suivirent cinq accords régionaux conclus entre divers pays de l'Hémisphère occidental.

Les bases d'interminables controverses et de multiples conflits étaient ainsi jetées. La Convention de Berne fut révisée quatre fois ; en 1948, 41 pays seulement y avaient adhéré. Les Etats américains, excepté le Canada et le Brésil, avaient refusé d'en reconnaître la validité. En ce qui concerne les accords passés entre les pays de l'Hémisphère occidental, seul celui de 1889 contenait des clauses applicables aux autres nations. En outre, de nombreux pays, et non des moindres, refusaient de s'engager à observer l'une ou l'autre des conventions internationales. On se trouvait dans un véritable labyrinthe de dispositions légales le plus souvent contradictoires dans lequel les auteurs et les juristes internationaux s'égarèrent sans rémission.

A New York, en 1842, Charles Dickens, victime célèbre de la piraterie littéraire, avait porté un toast « au droit d'auteur international, seule grand-route unissant les lecteurs de deux grandes nations ». Mais un siècle plus tard cette grand-route n'était encore qu'un rêve, et ce n'est qu'en 1946 que l'idée d'une convention universelle sur le droit d'auteur fut soumise aux Nations Unies qui en confièrent la réalisation à l'Unesco. C'était une des nombreuses « affaires en cours » léguées aux Nations Unies par la défunte Société des Nations.

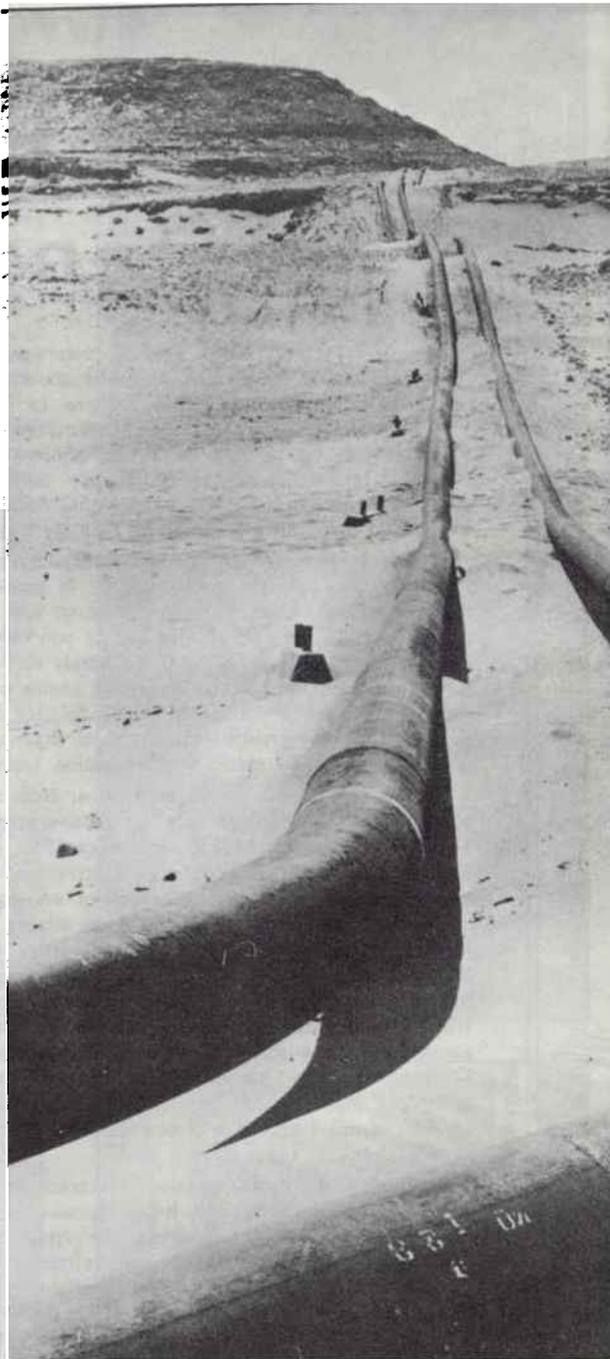
Les études préparatoires qui furent entreprises alors mirent en lumière les deux causes fondamentales des échecs passés. En premier lieu, on n'avait pas assez remarqué que certains pays, du fait de leur législation nationale, ne pouvaient pas adhérer à des accords internationaux dans ce domaine ; en second lieu, on n'avait pas mis suffisamment en lumière les conséquences économiques du droit d'auteur.

Instruite de ces difficultés, l'Unesco s'est efforcée de préparer une Convention réaliste. Il s'agit d'un appareil technique complexe destiné à résoudre des problèmes qui ne le sont pas moins. Il exprime néanmoins avec clarté certains principes fondamentaux. Les pays qui adhèrent à la Convention s'engagent à donner à un auteur étranger la même protection qu'ils accordent aux auteurs nationaux, pourvu que cet auteur soit ressortissant d'un pays adhérent à la Convention ou que l'œuvre ait été publiée dans un tel pays. La durée de protection a été fixée à vingt-cinq ans au moins, exception faite des photographies et des arts appliqués, protégés au minimum pendant dix ans. C'est à l'auteur que revient le droit exclusif d'autoriser la traduction de ses œuvres ; mais si, sept ans après la parution d'un ouvrage, celui-ci n'a pas été traduit, un Etat contractant peut s'emparer de ce droit tout en se conformant à des dispositions précises qui garantissent à la fois le paiement des droits à l'auteur de l'original, et la haute qualité de la traduction.

Nombre de ces principes figuraient déjà dans la Convention de Berne et dans les accords signés entre pays américains, mais c'est parce qu'ils s'inscrivent désormais dans le cadre d'un accord mondial qu'ils deviennent vraiment efficaces. La Convention universelle sur le Droit d'auteur relie toutes les parties du monde ; elle a jeté des ponts entre les trois blocs étanches dont il se composait : les Etats de la Convention de Berne, les pays de l'Hémisphère occidental et ceux qui n'avaient adhéré à aucune convention.

(1) République fédérale d'Allemagne, Andorre, Cambodge, Chili, Costa Rica, Espagne, Etats-Unis, France, Haïti, Islande, Israël, Japon, Laos, Libéria, Luxembourg, Monaco, Pakistan, Philippines, Portugal, Saint-Siège et Suisse.

MOBILISATION DES HOMMES DE SCIENCE



LE monde de demain sera pacifique, et il sera habitable pour sa population doublée ou triplée, à condition que soient mobilisées aujourd'hui l'audace et l'obstination de tous les chercheurs, et d'abord des hommes de science.

Les découvertes scientifiques ne sont plus l'apanage d'une élite dont les membres se rencontrent périodiquement dans les académies d'Europe. Les grandes découvertes de notre temps ont toutes chances d'être moins le fruit des travaux d'un groupe de savants dans un centre donné que la synthèse de multiples résultats fragmentaires obtenus par les savants de tous les continents. Mais cette expansion géographique de la science risque de rendre difficiles la

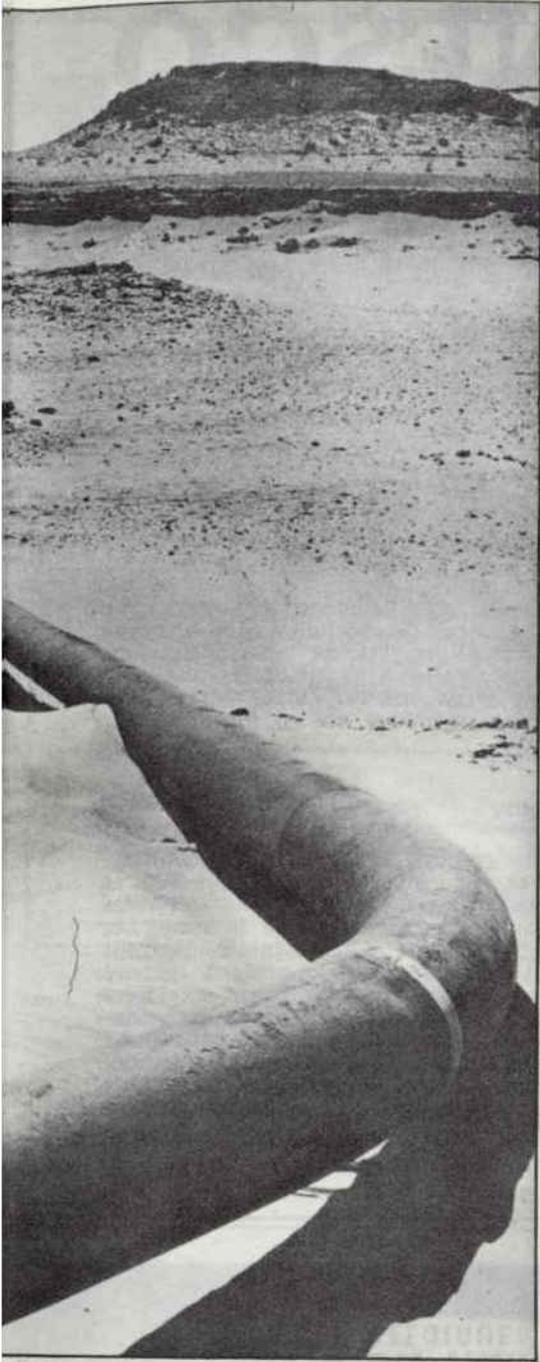
coordination et la synthèse des recherches. C'est en premier lieu pour résoudre ces problèmes que fut établi le réseau des postes de coopération scientifique.

A Montevideo, au Caire et à Istanbul, à Delhi, à Djakarta, ces postes sont devenus des éléments importants de la vie scientifique en Amérique latine, au Proche-Orient et en Asie méridionale. Créés d'abord pour multiplier les échanges internationaux et lutter contre l'isolement des universités ou des laboratoires éloignés des grands centres, ils ont contribué déjà à donner une impulsion remarquable aux travaux scientifiques de ces trois régions.

Mais, en réalité, la recherche scienti-

fique n'est nulle part à la mesure des possibilités, moins encore des besoins, du monde moderne. Jamais peut-être elle n'a été suffisamment organisée — sauf, à vrai dire, à des fins de guerre et de destruction. « Nous exaltons la recherche », s'écriait, il y a quelques années, un grand savant et grand penseur récemment disparu, « mais avec quelle mesquinerie d'esprit et de moyens, et dans quel désordre ne cherchons-nous pas encore aujourd'hui ! »

Grâce à la collaboration des associations scientifiques internationales, il a été, du moins, possible à l'Unesco de soutenir et de coordonner les recherches dans certains domaines d'une importance vitale, tels que celui de la structure nucléaire et celui des zones arides.



Photos S.T.E.P. et Esso

Elle a présidé à la naissance de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, dont le laboratoire s'édifie actuellement aux environs de Genève. Les douze pays qui, sous l'égide de l'Unesco, ont fondé cette organisation lui fournissent des ressources annuelles qui s'élèvent à plusieurs millions de dollars et qui permettront la construction de grands accélérateurs de particules élémentaires dont on peut attendre des connaissances nouvelles sur les noyaux atomiques.

Un autre laboratoire international est en voie de création : le Centre international de calcul mécanique, dont le siège a été fixé à Rome. Plusieurs initiatives du même ordre sont appelées à se développer au cours des prochaines années :

celles, par exemple, qui concernent la croissance cellulaire normale et anormale (contribution aux recherches sur le cancer) ou encore l'utilisation des radio-isotopes en physique, en chimie et en biologie.

Le problème des terres stériles a reçu depuis quelques années une juste publicité, et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) a montré sa gravité par rapport aux besoins d'une population toujours croissante. On a souvent répété que « si les forêts précèdent les civilisations, les déserts les suivent ». En tout cas, plus du quart de la superficie totale des terres émergées est aujourd'hui inutilisable, et le désert constitue l'un des plus grands défis que l'homme et la science se doivent de relever.

“Jusqu'à présent le désert est le plus fort”

IL s'agit, dans chaque pays où se posent ces problèmes, d'étudier les causes de la sécheresse et les raisons du manque de pluie, d'analyser la structure géologique des roches, les différents types de sols et de sables. Il s'agit de découvrir les nappes d'eau souterraines et de comprendre la biologie des plantes et des animaux du désert. Il s'agit, enfin, d'utiliser pleinement l'énergie du vent et du soleil, uniques ressources des terres sans combustible, et ressources à peine exploitées jusqu'ici.

Le problème des déserts ou des régions semi-arides pèse sur l'existence d'au moins trente-sept pays. Aucune nation ne peut tout accomplir dans ce domaine; mais ce que l'une réalise, toutes les autres doivent en bénéficier. Il appartient à l'Unesco d'encourager de plus en plus fortement les recherches qui visent à résoudre ce problème et d'enseigner aux populations à appliquer les résultats de ces recherches à leur vie quotidienne. En 1950 était institué le Comité consultatif de recherches sur la zone aride, chargé de centraliser la documentation et d'organiser les études nouvelles. Réuni successivement à Ankara, à Montpellier, à Delhi, à Paris, à Tucson (Arizona), le comité a fait le point des recherches dans les principaux domaines de sa compétence : hydrologie, écologie végétale et animale, énergie, exploitation rationnelle des sols.

Depuis cinq ans, l'Unesco a aidé par de nombreuses subventions les centres ou les laboratoires de telle ou telle région dont les travaux étaient destinés à pré-

parer la mise en valeur de territoires arides ou semi-arides. Son assistance doit prendre maintenant une ampleur considérable. Elle figure au nombre des projets majeurs auxquels l'Organisation se propose de consacrer pendant cinq ou dix ans, s'il le faut, la plus grande part de ses ressources. Elle entend répondre ainsi au cri d'alarme d'un des savants qui collaborent à ses travaux, qui écrivait récemment : « Jusqu'à présent, le désert est le plus fort et l'on n'a guère pu enrayer sa progression... La plupart des travaux effectués jusqu'ici ont eu un caractère qualitatif plutôt que quantitatif; il reste à établir un programme coordonné de recherches qui soit à la mesure de la situation. »

Mais déjà des entreprises semblables se sont amorcées dans d'autres domaines. Un Comité consultatif des sciences de la mer appliquera aux études océanographiques toutes les acquisitions des sciences fondamentales. En groupant pour de telles recherches des physiciens, des chimistes, des biologistes et des géologues, l'Unesco contribuera sans doute au développement des pêcheries et à l'exploitation des ressources végétales et minérales des océans. Mais elle favorisera aussi un élargissement des connaissances humaines, dont les lacunes sont incroyables à cet égard : aucune partie des océans n'est encore vraiment étudiée d'un point de vue scientifique, et d'immenses étendues de l'océan Indien ou du Pacifique sud restent entièrement inexplorées.

Inconnues aussi en grande partie, aux yeux de l'homme de science, même quand elles sont surpeuplées, les régions tropicales humides couvrent trente-huit millions de kilomètres carrés, le tiers des terres exploitables. L'étude des sols et des forêts, les recherches hydrologiques, botaniques, zoologiques sont à peine ébauchées dans ces immenses territoires. Là encore, si l'économie doit profiter la première des travaux scientifiques qui vont s'accumuler, il est clair que la passion des chercheurs vise autre chose que des résultats agricoles ou industriels. Le besoin de connaître et de comprendre sera toujours le plus élevé et le plus urgent. Lors d'une réunion convoquée par l'Unesco à Tokyo en 1955, un océanographe rappelait l'attrait universel, mystérieux des choses de la mer. « L'étude des océans, ajoutait-il, est source d'enrichissement pour l'homme. » D'autres savants ont découvert des sources aussi fécondes dans la chimie ou la géologie, ou dans l'étude de la forêt vierge. Pour chaque discipline, il s'agit de prendre possession du monde, non plus par la violence, mais par le savoir.

L' "S" DE L'UNESCO

Nécessité d'un organisme central.

On peut dire que les deux organismes directeurs de la vie internationale dans le domaine des sciences sont à l'heure actuelle l'Unesco et l'Icsu (Conseil international des unions scientifiques). L'Icsu a été créé en 1919 dans le but de coordonner la recherche dans la science pure, mais son œuvre a été pendant longtemps handicapée par le manque de fonds. Il a pris une nouvelle importance grâce au travail rendu possible par l'aide financière que lui a apportée l'Unesco au cours des dix dernières années. Aujourd'hui, le Conseil constitue un lien entre deux cents unions scientifiques.

A l'époque où l'Unesco fut créée, certaines branches de la science se ressentait de l'absence d'un organisme central tel que l'Icsu. L'Unesco vit la nécessité d'encourager la formation de conseils analogues à l'Icsu, dans les domaines des sciences médicales et des sciences techniques. Ainsi furent créés le Conseil des organisations internationales des sciences médicales (Cioms) qui groupe aujourd'hui cinquante membres, et l'Union des organisations techniques internationales (Uati) qui groupe treize organisations. L'Icsu et ces deux nouvelles institutions reçoivent annuellement de l'Unesco des subventions équivalentes à 200 000 dollars, ce qui facilite leur tâche.

Nouvelles formes de coopération scientifique.

La création de l'Institut de l'Amazonie hyléenne fut le premier projet mis sur pied par l'Unesco dans le but d'établir de nouvelles formes de coopération scientifique internationale. Cette région de l'Amérique du Sud n'a jamais été explorée d'une manière coordonnée et systématique. Les possibilités de recherche sont immenses et se rapportent aux domaines les plus divers. En 1947, sur l'initiative de l'Unesco, huit nations signèrent une convention stipulant que l'Institut entrerait en activité dès que cinq des nations signataires de la convention l'auraient ratifiée. Malheureusement, comme cette ratification par cinq Etats ne put être acquise, le magnifique projet aboutit à un échec complet. Cependant, l'idée directrice en a été reprise sous forme d'un programme de recherches sur la zone tropicale humide (voir plus loin).

Projet relatif à la zone aride.

En 1948, quand fut proposée la création d'un Institut de la Zone aride, le Secrétariat de l'Unesco agit avec de grandes précautions, instruit par l'échec de l'Institut de l'Amazonie hyléenne. En 1950 fut réuni un Conseil intérimaire de recherches sur la zone aride dont le programme d'action a été, chaque année, centré sur un problème important de ce domaine : hydrologie, écologie végétale, sources d'énergie utilisables dans la zone aride et en particulier l'énergie éolienne et l'énergie solaire, écologie humaine et écologie animale, climatologie de la zone aride. Outre ces études principales, le comité a encouragé la poursuite de nombreux autres travaux, par exemple la préparation de cartes et celle de rapports sur la purification et l'utilisation de l'eau salée, la rosée, etc. Le programme de la zone aride se développe harmonieusement ; important en soi, il représente aussi par sa structure une importante expérience dans le domaine de la coopération internationale. Sur l'initiative du comité, des spécialistes de nombreux pays sont mis en relation les uns avec les autres, notam-

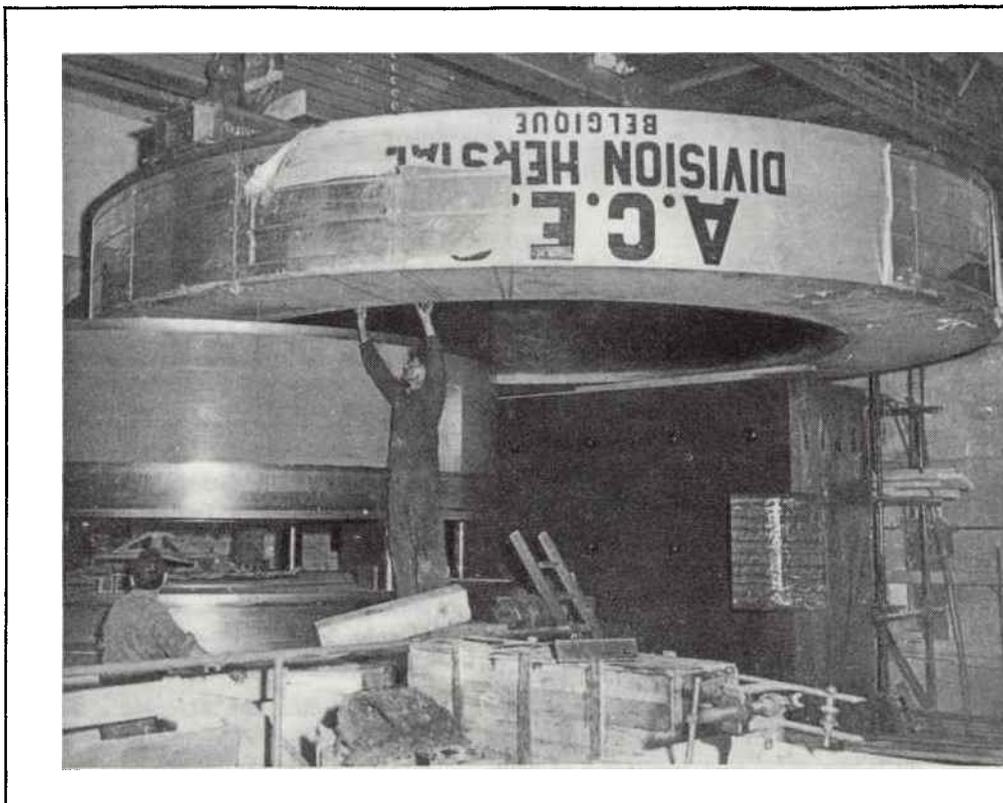
ment grâce à des réunions telles que la Conférence sur l'énergie solaire et éolienne de La Nouvelle-Delhi en 1954, et telles que celle qui groupa, l'an dernier, à Albuquerque, Nouveau-Mexique, des spécialistes de la zone aride.

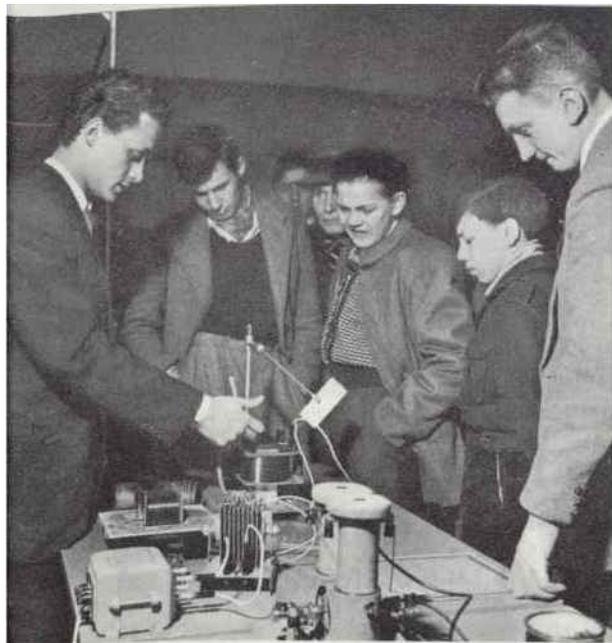
Zone tropicale humide.

C'est l'expérience acquise dans l'élaboration du projet de la zone aride qui semble devoir guider l'Unesco dans la poursuite d'une nouvelle entreprise internationale dans le domaine de la zone tropicale humide. Après un recensement des institutions consacrées aux recherches relatives à la zone tropicale, une réunion préparatoire de spécialistes a eu lieu en 1956 à Kandy (Ceylan) qui a été précédée par un colloque sur les méthodes d'étude de la végétation tropicale. Les recommandations rédigées au cours de cette réunion ont délimité les régions où les recherches peuvent être le plus utilement entreprises et développées. D'autres réunions de spécialistes seront organisées. Une série de bourses permettront à des chercheurs désireux de se spécialiser, d'aller acquérir des connaissances dans des instituts étrangers. En outre, des experts seront fournis aux Etats membres qui en feront la demande.

Sciences de la mer.

Parmi les régions de grandes profondeurs, les connaissances manquent en ce qui concerne le Pacifique-Sud, et surtout l'océan Indien. On a pu dire que ce dernier nous était moins bien connu que la surface de la lune. Les récentes acquisitions des sciences fondamentales peuvent laisser espérer un très rapide développement de nos connaissances relatives aux régions les moins explorées des océans, à condition de coordonner les techniques nouvelles. En 1955, l'Unesco a institué un comité consultatif dans le domaine des sciences de la mer, chargé d'étudier les moyens de développer l'étude scientifique des océans et de fournir des données de nature à accroître l'exploitation des ressources de la mer. Parmi les suggestions





Le tour du monde de la science

L'éducation scientifique du public exige des moyens et des méthodes qui ne sont certainement pas à la portée de tous les pays. L'Unesco a pu soutenir les efforts de nombreux gouvernements en ce qui concerne l'enseignement scolaire. Mais elle a contribué aussi à l'éducation scientifique par l'information dans les revues spécialisées ou dans la presse mondiale, et enfin par des expositions itinérantes.

La première de ces expositions portait sur la physique et l'astronomie; elle parcourut treize pays d'Amérique latine de 1950 à 1952. Dans sa composition entraient non seulement des schémas et des photographies mais aussi des appareils permettant aux visiteurs de réaliser eux-mêmes certaines expériences. Le succès de la formule (13 pays visités, 470 000 visiteurs) amena à organiser une série d'autres expositions itinérantes: « Nos sens et la connaissance du monde », 1951, circula pendant quatre ans en Extrême-Orient (8 pays visités, 21 villes, 650 000 visiteurs); « Matériaux Nouveaux », 1952, exposée d'abord sur les rives de la Méditerranée, partit ensuite pour l'Amérique du Sud elle compte déjà 7 pays, 11 villes et 630 000 visiteurs; « L'homme mesure le monde » parcourt l'Europe depuis 1954 (4 pays visités, 6 villes, 200 000 visiteurs); « L'énergie et ses transformations », présentée à Paris en mars 1956 — photo ci-contre — va circuler pendant trois ans en Extrême-Orient.

Outre ces expositions, qui comportent un important matériel de démonstration et dont l'ensemble pèse jusqu'à sept tonnes, l'Unesco a préparé une série d'expositions plus légères qui consistent en panneaux photographiques, et portent sur les thèmes suivants: « L'homme contre le désert », présentée à Jérusalem en 1953; « Les jardins zoologiques — l'homme et les animaux sauvages », montrée en Indonésie en 1954; « Equilibres et déséquilibres dans la nature », exposition préparée avec l'aide de l'Unesco par l'Union internationale pour la protection de la nature; « La construction d'appareils de laboratoire à usage scolaire », présentée au Caire en 1955.

Photo Unesco

faites depuis par les experts, il faut citer la construction d'un bateau océanographique international conjointement administré par un groupe d'Etat membres.

Laboratoires internationaux.

En 1950, l'Unesco décida de « faciliter et encourager la création et l'organisation de laboratoires et de centres de recherches régionaux, afin qu'une collaboration plus étroite et plus fructueuse s'établisse entre les hommes de science des différents pays ». La création du Conseil européen pour la recherche nucléaire (Cern) découle de cette décision. Voir ci-dessous.

Un autre projet de laboratoire international « catalysé » auparavant par l'Unesco est le Centre international de

calcul dont les progrès ont été, par contre, décevants: quatre ans et demi après l'adoption de la convention, cinq pays seulement (au lieu des dix requis) ont ratifié cette convention.

Au cours des deux dernières années, l'Unesco a étudié les problèmes relatifs aux recherches sur la croissance cellulaire. Dans son programme pour 1957-1958, les points suivants sont prévus: encouragement aux relations interdisciplinaires dans le domaine de la biologie cellulaire, programme de colloques, de bourses et de recherches, création de centres d'élevage de souches pures d'animaux de laboratoire, étude des possibilités de créer un institut régional pour l'étude de la vie dans des conditions contrôlées.

suite
au verso

Au service de la recherche pure

Les travaux de l'Unesco qui ont abouti à la création du Laboratoire européen pour la recherche nucléaire (CERN) constituent un excellent exemple de la manière dont l'Unesco peut contribuer au développement de la collaboration internationale dans la recherche scientifique.

En 1950, à la Conférence générale de l'Unesco, le professeur Rabi, Prix Nobel et membre de la délégation des Etats-Unis, précisa la notion de laboratoire international, telle que l'Unesco devait l'adopter plus tard: « Les hommes de science aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, en Grande-Bretagne ont à leur disposition des instruments de recherche qui, pour des raisons financières, n'existent ni en Europe occidentale ni ailleurs. Nous proposons donc que l'Unesco s'emploie à réunir les nations en groupes régionaux afin de permettre l'établissement de centres de recherche comparables à ceux qui existent aux Etats-Unis... L'Unesco devrait faire office de catalyseur de la science mondiale. Je ne veux pas dire que l'Unesco devrait faire fonctionner des centres de recherche, mais elle devrait en dresser les plans préliminaires et veiller à leur bonne exécution ».

Poursuivant la réalisation de ce projet, l'Unesco réunit des conférences internationales qui aboutirent, en 1952, à un accord intergouvernemental. L'organisation définitive du CERN est entrée en vigueur en 1954 et la convention a été ratifiée par douze pays européens.

Le Laboratoire est en cours de construction en Suisse, à Meyrin, à 5 km. de Genève. Il ne s'occupera pas de production d'énergie atomique mais uniquement de recherches fondamentales sur la structure du noyau atomique. L'exploration du mécanisme et du comportement des forces

nucléaires portera essentiellement sur des particules de très haute énergie que l'on trouve notamment dans le rayonnement cosmique et que l'on peut créer artificiellement en bombardant des noyaux atomiques à l'aide de machines appelées accélérateurs de particules.

Deux accélérateurs formeront donc l'essentiel du matériel utilisé au Laboratoire: un synchro-cyclotron de 600 millions d'électrons-volts, et un synchrotron à protons de 25 milliards d'électrons-volts. Le second, qui représente une entreprise extrêmement audacieuse, sera cinq fois plus puissant que la machine la plus puissante fonctionnant actuellement aux Etats-Unis. La vitesse des particules ainsi accélérées ne sera plus très éloignée de la vitesse de la lumière, c'est-à-dire du plafond absolu. (Voir le « Courrier de l'Unesco », numéro spécial « L'Atome au service de l'Homme », n° 12, 1954).

Le CERN est la première organisation internationale de recherche scientifique créée par une Convention intergouvernementale. Son budget pour 1956 s'élève à près de 4 milliards de francs français, c'est-à-dire qu'il est équivalent à celui de l'Unesco. Quand les bâtiments et les appareils seront terminés (fin 1957 pour le cyclotron, fin 1960 pour le synchro cyclotron) le coût total en sera d'une vingtaine de milliards de francs français. Les fonds sont obtenus par des contributions des douze Etats actuellement membres du CERN (d'autres Etats ont demandé à faire partie de l'Organisation).

La photo ci-contre montre la récente mise en place d'une des deux bobines d'excitation de l'électro-aimant du synchro-cyclotron.

Photo Cern.

L' "S" DE L'UNESCO (Suite)

Diffusion et enseignement de la science.

Depuis 1950, l'enseignement et la diffusion de la science ont commencé à prendre de l'importance dans le programme de l'Unesco. Un des principaux services rendus dans ce domaine a pris la forme des expositions itinérantes (voir page 43). Les inventaires de matériel d'enseignement ont constitué également une part importante de ce programme. L'ensemble des inventaires est constitué par huit fascicules relatifs à l'enseignement des sciences dans l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, les universités et les écoles supérieures techniques. Ces inventaires ont facilité l'équipement des laboratoires scolaires dans les pays en cours de développement. Publiés en plusieurs langues, ils constituent aussi un utile glossaire multilingue de terminologie scientifique et technique.

En 1948, l'Unesco a publié un petit livre intitulé « Suggestions pour les professeurs de sciences dans les pays dévastés ». Depuis, l'Unesco a fourni des manuels détaillés aux professeurs de sciences dans les pays où l'enseignement scientifique est en voie de rapide développement, manuels portant sur la manière de construire simplement des appareils et d'utiliser le matériel naturel facilement accessible.

Dans le but de faire connaître aux législateurs, hommes politiques, administrateurs et à la grande presse les possibilités que les applications de la science offrent sur le plan politique, économique et social, l'Unesco publie « Impact - Science et Société », revue trimestrielle paraissant en français et en anglais, et consacrée surtout à des études originales sur les aspects sociaux de la science (1).

Comité consultatif de la recherche scientifique.

Au cours des deux dernières années, le développement de la science sur une base vraiment mondiale a été facilité par l'œuvre du Comité consultatif de la recherche scientifique. Celui-ci fut créé par l'Unesco pour « promouvoir » la collaboration internationale entre les conseils et les centres nationaux de recherches scientifiques et techniques dans les domaines d'intérêt commun » et de conseiller le Directeur général « sur les aspects du programme de l'Unesco relatifs à la recherche scientifique et technique ». L'un des rôles du conseil consultatif sera de réviser les listes de priorité relatives aux entreprises internationales, en vue de propositions à la Conférence générale de l'Unesco. Des réunions générales de tous les représentants des centres nationaux de recherche sont prévues de temps à autre, comme celle qui s'est tenue à Milan, en 1955. De telles réunions aident à stimuler la formation de nouveaux centres nationaux de recherche dans les pays qui n'en ont pas encore.

Postes de coopération scientifique.

Amérique latine, Moyen-Orient, Asie méridionale, Asie du Sud-Est, tels sont les vastes domaines que desservent aujourd'hui les missions scientifiques de l'Unesco. Le poste de l'Amérique latine, installé en 1947 à Rio-de-Janeiro, et transféré depuis à Montevideo, a joué un rôle très efficace de coordination et de développement de la recherche scientifique en Amérique latine, en organisant des réunions d'études sur les problèmes intéressant ce continent, des cours de formation sur les techniques modernes de recherche, des associations pour l'avancement des sciences et des expositions scientifiques. L'activité du poste du Caire s'est portée surtout vers les études relatives aux zones arides du Moyen-Orient, il a également répondu à des demandes d'aide relatives à des milliers de problèmes particuliers. Les postes d'Asie méridionale (New Delhi) et d'Asie du Sud-Est (Djakarta) ont aidé les savants de ces régions à surmonter de nombreuses difficultés et à coordonner leurs activités. Fondés en vue de la liaison scientifique, et amenés par la force des choses à devenir des postes de liaison de l'Unesco, les postes de coopération se trouvent aujourd'hui insérés au cœur des nouvelles activités de l'Unesco dans le sens d'une participation directe aux efforts des Etats, en réponse aux demandes de ceux-ci et dans le sens d'une plus judicieuse application du programme élargi d'assistance technique.

(1) Un exposé détaillé et objectif sur les dix années d'activité de l'Unesco dans le domaine de la science, par M. Marcel Florkin, a paru dans le dernier numéro d'Impact (volume VII, n° 3, septembre 1956).



LES DROITS DE L'HOMME FONDEMENT DU PROGRAMME DE L'UNESCO

EN décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. L'Unesco, qui avait contribué de très près à sa préparation, décida immédiatement de lui donner la plus large diffusion, ce qu'elle n'a pas cessé de faire depuis. Elle trouvait dans cette déclaration un appui et un encouragement. Chargée de « renforcer la solidarité intellectuelle et morale » des peuples, elle put rappeler que cette solidarité est inconcevable si elle ne repose pas sur le respect de la personne humaine.

Toutes les activités de l'Unesco contribuent directement ou indirectement à la mise en pratique des Droits de l'Homme. Les programmes d'assistance technique et d'éducation de base qu'elle réalise dans les pays sous-développés contribuent au développement économique et à l'amélioration du niveau de vie dans ces pays. L'Unesco a encouragé le développement de l'instruction gratuite et obligatoire dans le but d'assurer des facilités scolaires à un nombre de plus en plus grand d'enfants et d'améliorer, dans le domaine de l'éducation, les méthodes et le matériel. Au moyen de stages d'études, de publications, de programmes expérimentaux dans les écoles, l'Unesco a fait progresser l'éducation pour la compréhension internationale. Elle a beaucoup fait pour promouvoir les activités artistiques et culturelles, l'avancement des sciences, et pour en faire bénéficier un nombre d'hommes de plus en plus élevé. Pour l'Unesco, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme n'est pas seulement un exposé de buts, mais aussi un programme d'action et chacune des activités qu'elle entreprend tend à faire des principes de la Déclaration une réalité vivante.

Les photos ci-contre représentent : en haut le timbre émis en 1956 par les Nations Unies pour marquer la Journée des Droits de l'Homme (10 décembre), en bas, celui émis pour commémorer la Journée des Nations Unies (24 octobre).



“...Non en prêchant la paix mais en la bâtissant”

C'EST l'humanité qui importe, et non pas un monde d'énergies ou d'objets fermé sur lui-même : l'homme, toujours, est au bout de la recherche. S'il est vrai que le progrès se développera sous une forme collective, ce sera grâce à l'union de la science et d'un humanisme ouvert à toutes les traditions, à toutes les forces spirituelles. A cet égard, les travaux qui préparent actuellement l'édition d'une histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité serviront à mettre en évidence à la fois l'unanimité des aspirations et la multiplicité des efforts qui, au cours des siècles, ont constitué le patrimoine que nous nommons civilisation.

Déjà, l'Unesco a montré combien nos contemporains profitent mal des richesses de cet héritage. Ils enseignent à leurs enfants une « histoire » presque exclusivement nationale, leur donnant ainsi de l'évolution humaine une image appauvrie, déformée, parfois absurde. Ils étudient minutieusement chaque relique de « leur » tradition littéraire ou artistique et en exaltent la prééminence par rapport à toutes les autres traditions, qu'ils choisissent d'ignorer. Ils affichent leurs grands hommes et prêchent leurs philosophies, au mépris d'autres gloires et d'autres philosophies dont ils se privent, d'ailleurs, sans même le savoir.

Des échanges réalistes entre les cultures de l'Orient et celles de l'Occident, une éducation dénuée de préjugés politiques et plus largement ouverte à l'apport des lettres, des arts, des religions en général, sans exclusive arbitraire — tels sont les buts visés par les professeurs, les écrivains, les philosophes réunis à diverses reprises par l'Unesco pour confronter les programmes et les méthodes d'enseignement. Une multitude de contacts ont été établis, des livres ont été publiés, des résultats pratiques sont acquis en ce qui concerne, par exemple, la révision des manuels scolaires dans plusieurs pays. Ces premiers pas doivent conduire à des travaux beaucoup plus amples afin d'aider les éducateurs à s'acquitter des responsabilités nouvelles que leur imposent les progrès de l'unité humaine.

Une brèche dans les murailles

POUR une grande partie de ses entreprises dans ce domaine, et généralement pour tout ce qui touche aux recherches d'un humanisme élargi, l'Unesco s'est assuré la collaboration des nombreuses sociétés savantes qu'elle a réunies en 1949 au sein d'un Conseil international de la philosophie et des sciences humaines. Il serait vain d'énumérer ici les travaux poursuivis sous l'égide de ce conseil : ils vont de l'archéologie à l'histoire des religions, de l'hellénisme à l'ethnographie, ou de l'orientalisme à la philosophie médiévale. Mais la mission confiée à la revue publiée sous les auspices du conseil depuis 1952 révèle sans doute les buts et la signification de ces travaux. *Diogène* paraît aujourd'hui en six langues : allemand, anglais, arabe, espagnol français, italien. On n'y trouve ni érudition prétentieuse, ni vulgarisation condescendante, mais des articles de synthèse portant sur de nombreuses sciences et ne retenant de chacune d'elles que la partie de ses investigations ou de ses découvertes qui intéresse directement la connaissance de l'homme.

Dans le monde entier, et non pas seulement dans les soixante-dix-sept pays qui, en 1956, composent l'Unesco, des hommes sont engagés dans cette collaboration intellectuelle qui s'enrichit librement à tous les foyers de la civilisation. Depuis dix ans, bien des barrières sont tombées que l'on croyait indestructibles, beaucoup de préjugés, parmi les plus menaçants, se sont effacés. Il serait absurde d'attribuer cette évolution à des forces impersonnelles, ou à des rapports de forces étrangers à la volonté humaine. Chaque fois

qu'une brèche s'ouvre dans les murailles de l'ignorance, de la routine, de la peur, c'est qu'il y a eu des hommes qui ont choisi l'intelligence plutôt que la résignation aux ténèbres.

Ainsi de tous les progrès qui ont jalonné, dans chaque nation, dix ans de vie culturelle. L'instruction primaire et obligatoire a été donnée à des millions d'enfants dont les pères n'avaient eu droit à aucune école. Par le livre, le cinéma, la radio, une masse de connaissances se sont répandues dans un public toujours plus large. Des villes, des peuples ont pris conscience de leurs richesses artistiques et historiques — et de la valeur humaine de ces trésors en général. Il n'est pas nécessaire d'être exagérément optimiste pour constater de tels faits ou de telles tendances. Ce qui est certain, c'est que, dans tous ces cas, il y a eu des animateurs et des pionniers. Ce sont eux, au fond, qui constituent l'Unesco.

50.000 bourses leur sont destinées

A cet égard, il serait bon de suivre le travail des boursiers de l'Unesco : plus d'un millier de voyageurs jusqu'à présent, auxquels leurs pays confient des responsabilités spéciales au retour de leurs séjours d'études à l'étranger. Educateurs, hommes de science, sociologues, écrivains ou artistes, ils ont pu sans doute se perfectionner dans des méthodes ou des techniques ; ils ont surtout acquis l'expérience de la coopération internationale et, dans la mesure où ils l'enseignent autour d'eux, les résultats de cet apprentissage seront incalculables. Or ces échanges ne sont pas les seuls : en Europe, plus de trois mille travailleurs de presque tous les métiers ont pu déjà voyager et visiter leurs camarades étrangers. Les étudiants, eux aussi, voyagent de plus en plus : un répertoire annuel de l'Unesco signale plus de cinquante mille bourses qui leur sont destinées. Partout des esprits plus libres lutteront demain contre le provincialisme et l'isolement (1).

On peut se fier, à cet égard, aux mouvements de jeunesse, étroitement associés bien souvent à des entreprises internationales dont les chantiers de volontaires ne sont que l'exemple le plus connu. Depuis dix ans, leurs organisations, sans distinction d'idéologies, ont appris à se connaître, à profiter mutuellement de leurs expériences, à transcender leurs différences.

Un système nerveux intellectuel

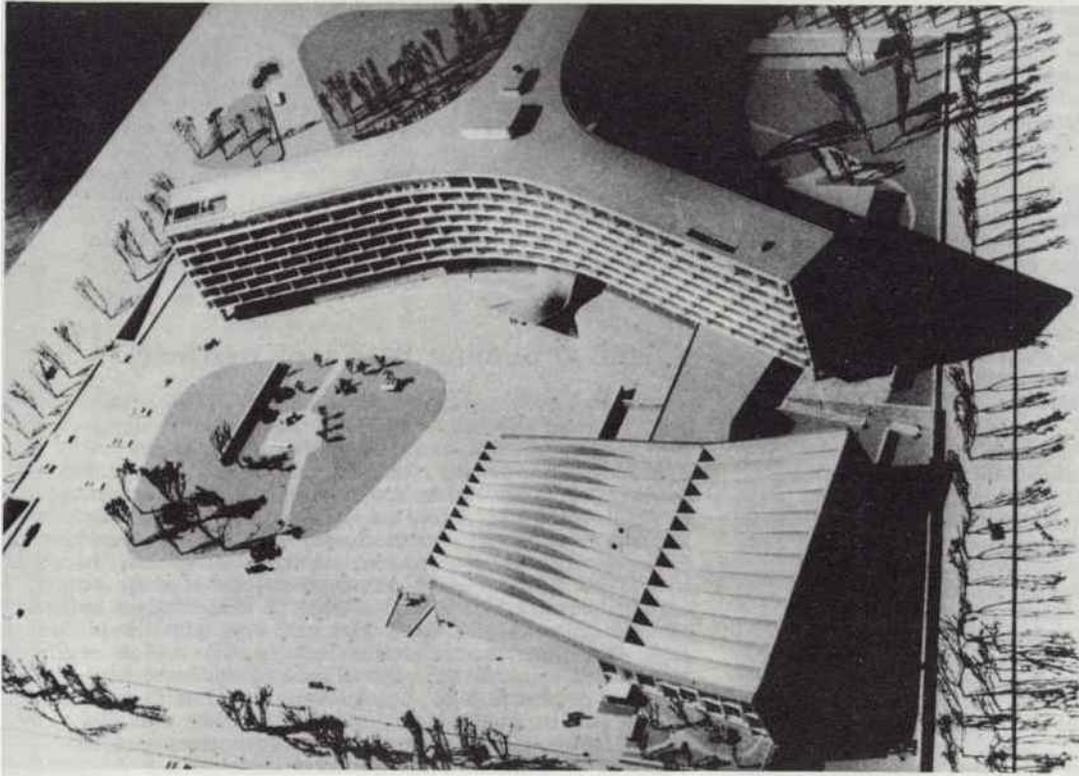
CES mouvements, eux aussi, constituent l'Unesco, forte de quatre cents organisations internationales non gouvernementales. C'est par elles, et grâce aux commissions nationales des Etats membres, qu'il est possible désormais de coordonner les efforts de tous les hommes qui ont pour métier ou pour vocation de travailler au progrès de la raison et de la concorde. C'est par elles que se constitue peu à peu un immense réseau intellectuel, comme un système nerveux dont les extrémités de plus en plus fines touchent et uniront les savants dans leurs laboratoires, les travailleurs dans leurs champs ou à leurs établis, les étudiants dans les écoles et les universités.

C'est ainsi que les hommes d'aujourd'hui peuvent se mettre « au service de la paix ». Non en prêchant la paix. Mais en la bâtissant.

(1) Le volume n° VIII, 1956-57, d' « Etudes à l'Etranger », vient de paraître. Prix 500 f. fr. ; 10/6 ; 2 \$. Unesco, 19, av. Kléber, Paris.

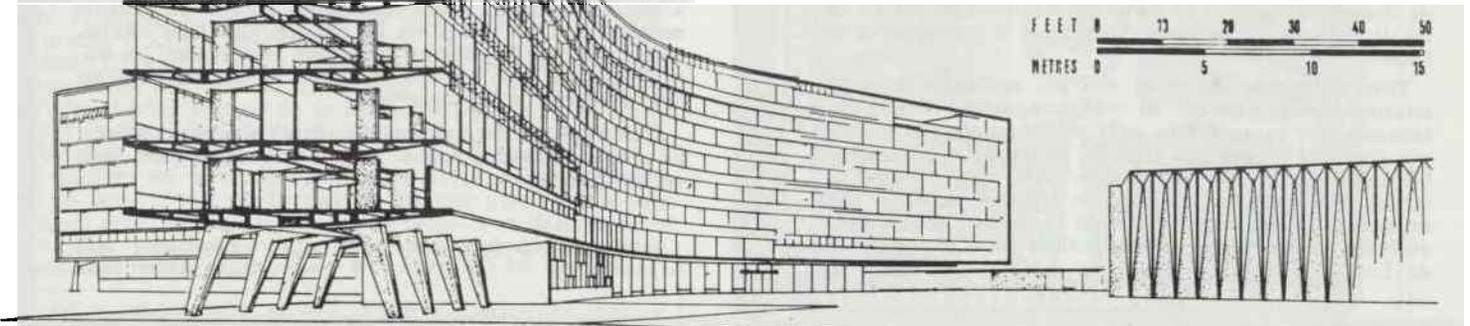
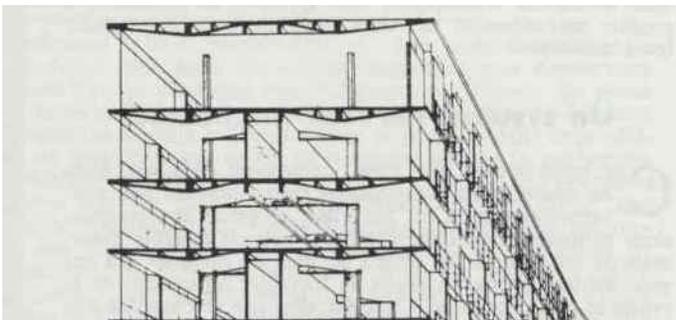
Le futur siège permanent de l'Unesco

UN "Y" BÂTI SUR PILOTIS



Maquette du Siège permanent de l'Unesco (ci-dessus) montrant le grand immeuble du Secrétariat, le bâtiment des conférences (au toit en forme d'accordéon), et la grande cour pavée avec son « îlot » de verdure. Ci-dessous, un dessin du futur immeuble principal montrant la construction sur pilotis. A droite, photo récente du chantier.

Maquette et photos par R. Szczesnowicz.





DEPUIS dix ans, l'Unesco est installée dans un hôtel situé près de l'Arc de Triomphe, à Paris, mais bientôt elle prendra possession de son siège permanent, non loin de la Tour Eiffel, sur la rive gauche de la Seine.

Le nouveau siège, qui comprend deux bâtiments de style original situés dans un ensemble de jardins et de patios, constitue une innovation dans le domaine de l'architecture parisienne de l'après-guerre. Le plus grand des deux bâtiments, un immeuble de sept étages en forme d'Y qui mesure environ 28 mètres de hauteur, est destiné au personnel de l'Unesco. Il est bâti sur pilotis, ce qui lui donne une apparence de légèreté accentuée par les 950 fenêtres, représentant 4.500 m² de vitres, qui enveloppent sa structure en béton.

La forme en Y permettra à chacun des 600 bureaux d'avoir vue sur Paris. Les plafonds seront insonores et graduellement relevés jusqu'à la grande fenêtre. Le bâtiment comportera également des salles de réunion, un centre médical, un restaurant, une « cafeteria », ainsi qu'un bar pour les délégués et le personnel. Trois systèmes de chauffage seront utilisés : chauffage central, chauffage par radiation et chauffage à air conditionné.

Les sous-sols abriteront cinq studios de radio et de télévision, des ateliers, un cinéma, les appareils de chauffage

ainsi que le central téléphonique (100 lignes extérieures et 1.300 lignes intérieures) un générateur électrique de secours et des entrepôts. Les ateliers où seront imprimés les documents et les publications de l'Unesco couvrent une surface totale de plus de 2.000 m².

A l'intérieur de la courbe dessinée par un des bras du bâtiment principal se situe le bâtiment trapézoïdal qui groupera les salles de conférence et les services annexes. La plus grande de ces salles pourra contenir 700 personnes, y compris le public. Chacune d'entre elles sera équipée des derniers perfectionnements en matière d'interprétation simultanée dans les quatre langues officielles de l'Unesco (anglais, espagnol, français et russe).

Les plans du Siège de l'Unesco sont l'œuvre de trois architectes : Bernard Zehrfuss (France), Pier Nervi (Italie), et Marcel Breuer (Etats-Unis d'Amérique) assistés, dans la préparation du projet préliminaire, d'un comité composé de cinq architectes célèbres : Lucio Costa (Brésil); Walter Gropius (Etats-Unis); Charles Le Corbusier (France); Sven Markelius (Suède), et Ernesto Rogers (Italie). L'ingénieur en chef chargé de l'ensemble des travaux est l'architecte américain Eugène H. Callison.

Ces architectes avaient à compléter le demi-cercle de la place Fontenoy conçu au

Suite
au verso

UN "Y" SUR PILOTIS

(Suite)

xviii^e siècle par Jacques-Ange Gabriel, créateur de l'Ecole Militaire à Paris et du Petit Trianon à Versailles. Ils devaient aussi limiter la hauteur du bâtiment à sept étages. Etant donné ces impératifs, ils adoptèrent la forme en Y, dont les trois branches incurvées forment trois façades continues. L'une d'elles complète le plan que Gabriel avait conçu pour la place Fontenoy.

En ce qui concerne la décoration du nouveau siège, le Directeur général de l'Unesco a nommé un comité de conseillers artistiques qui a fait appel, jusqu'à présent, à six artistes de renommée internationale : Pablo Picasso exécutera une fresque de 100 m² dans le bâtiment des Conférences; Henry Moore (Grande-Bretagne), exécutera une sculpture monumentale pour la cour principale; Jean Arp (France), un bas-relief ou une autre œuvre décorative destinée à orner le mur extérieur de la bibliothèque; Alexander Calder (Etats-Unis) dessinera un mobile destiné aux jardins; Joan Miro (Espagne) exécutera une décoration murale en céramique de 24 m² environ; enfin, Isamu Noguchi (Japon) sera chargé de la décoration du « patio » des délégués, ainsi que de la conception des jardins qui doivent s'inspirer des jardins japonais traditionnels.

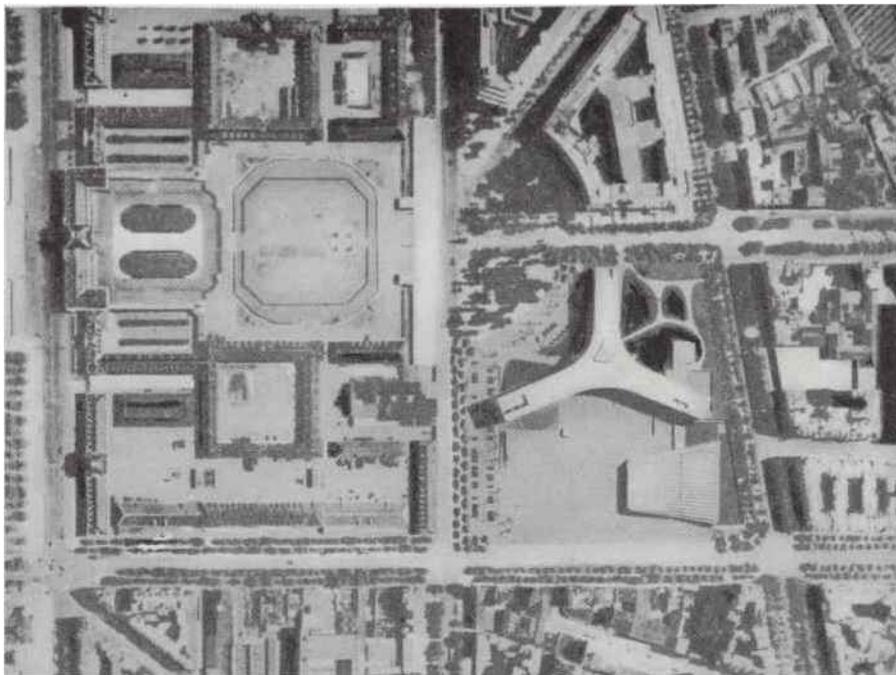
D'autre part, certains Etats membres de l'Unesco, dont les réalisations dans le domaine de la décoration intérieure sont appréciées, ont été priés de bien vouloir se charger de la décoration de six salles de réunion, de la bibliothèque et de la salle réservée à la presse.

La surface totale au sol des deux bâtiments sera d'environ trois hectares, mais un huitième seulement de la surface totale du nouveau siège sera bâti de façon à permettre l'installation de jardins, patios et parcs d'automobiles.

Le coût de la construction et de l'équipement, confiés à des entreprises de six pays différents, sera couvert par un prêt sans intérêt consenti par le Gouvernement français.

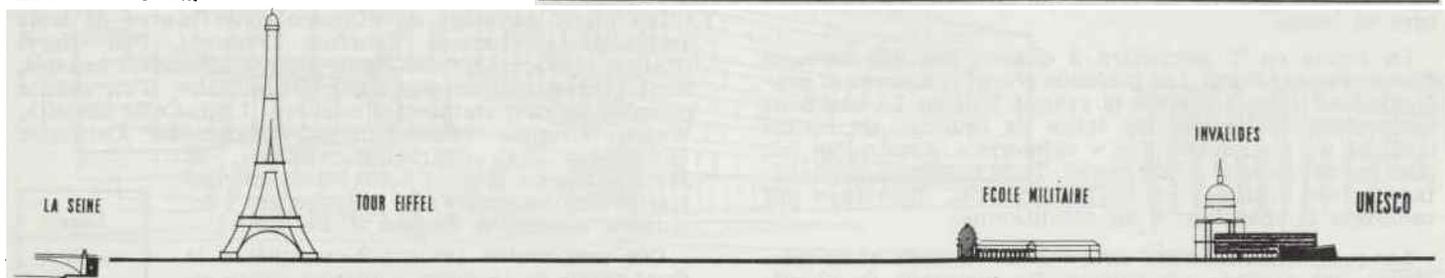
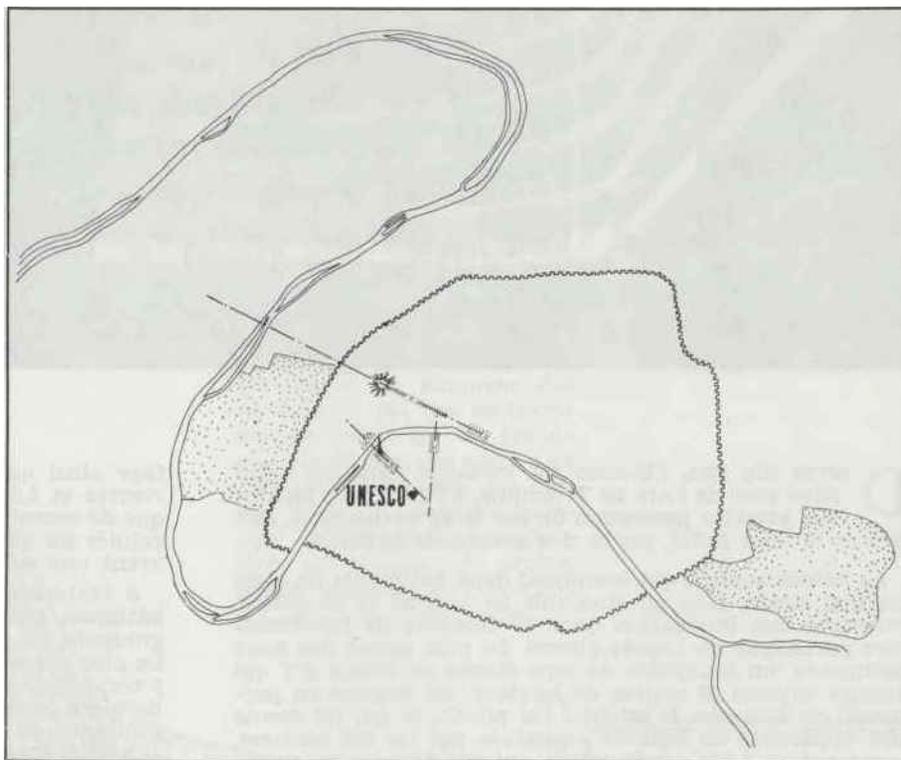
Le terrain a été loué à l'Unesco par le Gouvernement français pour 99 ans, moyennant un loyer symbolique annuel d'environ mille francs. Le chantier a été ouvert en avril 1955 et le gros œuvre des deux immeubles était terminé en juillet 1956. L'installation des divers services ainsi que la décoration intérieure devraient s'achever au cours de l'automne 1957.

Lorsqu'il sera terminé, le siège de l'Unesco deviendra certainement un des lieux les plus spectaculaires de Paris. Comme l'a dit M. Luther Evans, Directeur général de l'Unesco, « il symbolisera — autant que le puisse l'architecture — l'héritage de notre passé et l'espoir de notre avenir »...



Voici — photo du haut — comment apparaîtra le Siège permanent de l'Unesco (l'« Y » au centre) par rapport à l'Ecole Militaire (à gauche). Le plan de Paris et le croquis ci-dessous indiquent comment le Siège se situera, à l'extrémité d'un axe qui passe par la Tour Eiffel et l'Ecole Militaire. Vu sous cet angle, le nouvel immeuble cache en partie le tout proche Hôtel des Invalides.

Photo et croquis Unesco.





Maquette et photo Unesco-Szczesnowicz.

L'ENTRÉE PRINCIPALE sur la piazza comportera un auvent en forme de cornette de religieuse, comme le montre ce détail de la maquette. A droite, l'amorce du bâtiment des Conférences.

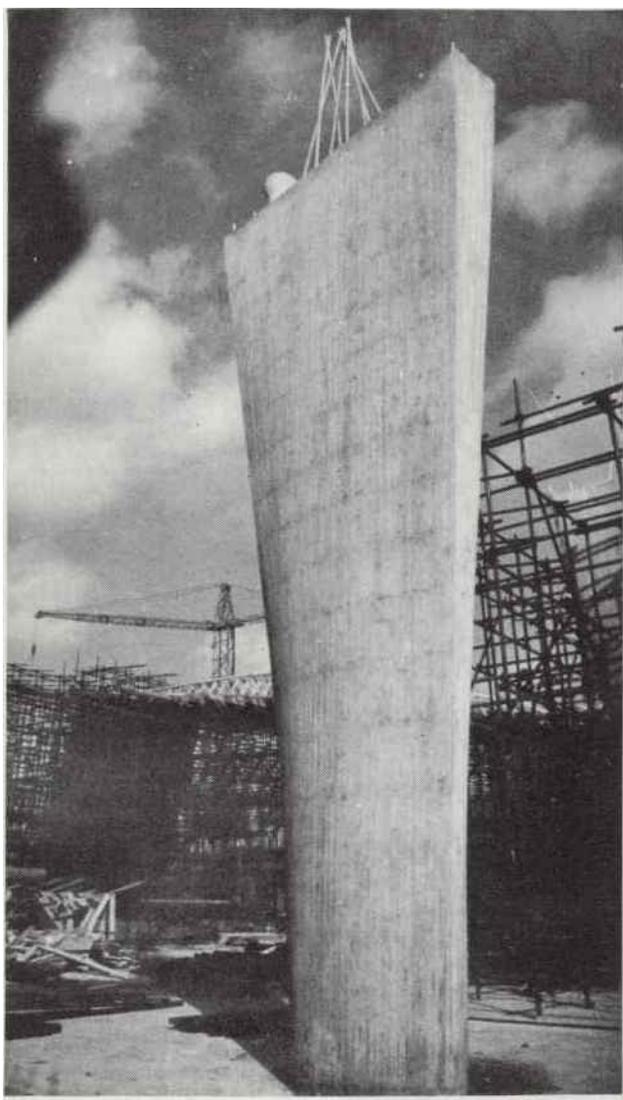
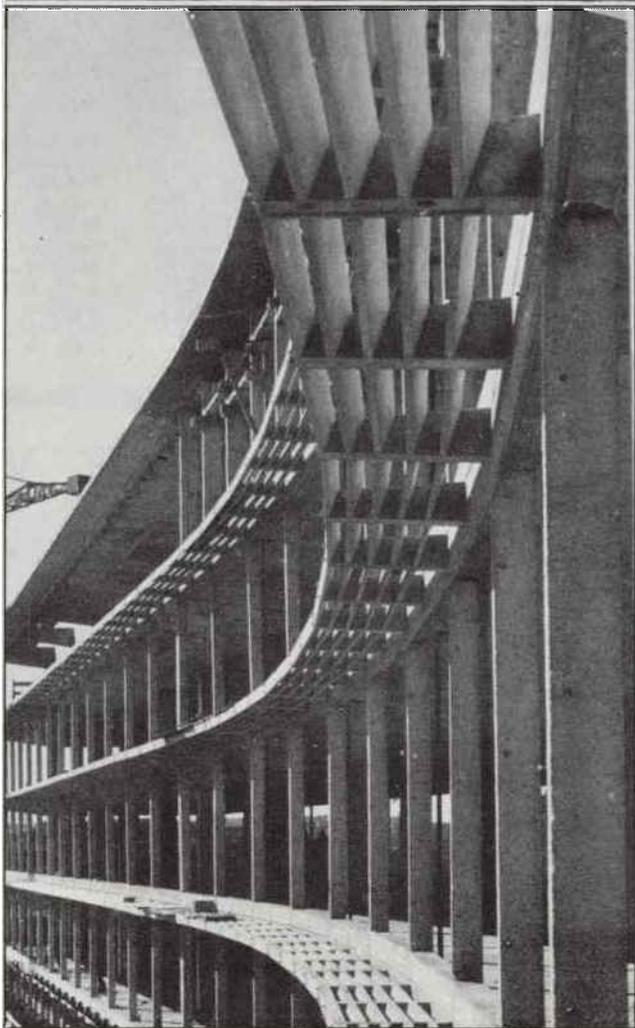
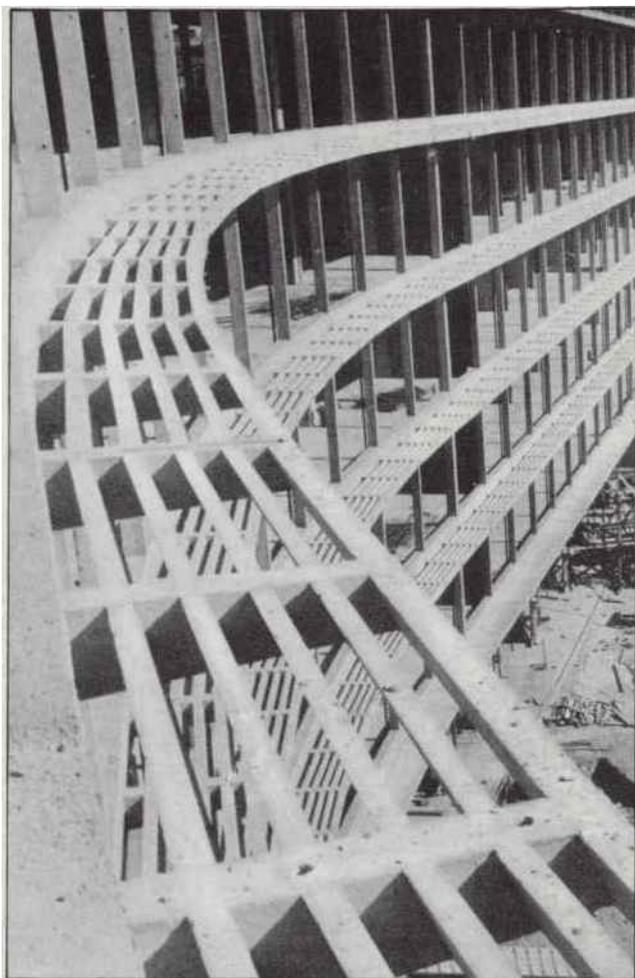


Photo Unesco-Szczesnowicz.

SUR DES POTEAUX GÉANTS reposera la structure de la toiture du bâtiment des Conférences. Le coffrage de bois a laissé sa trace, élément décoratif prévu par les architectes.

Nos lecteurs nous écrivent...

...en toute franchise

De Bernard Peirani,
Paris.

Je relève les dernières lignes de l'article « Un mystérieux musée-cimetière », que vous avez publié, sous la signature de M. Frantz Laforest, dans votre numéro de septembre 1956 (p. 27) :

« Les tombeaux, aujourd'hui défoncés, sont entourés de quatre petits mégalithes et de personnages mystérieux ; aux quatre coins, des « penseurs » nous rappellent les korwars mélanésiens. Ces statues tiennent-elles compagnie à l'âme des morts ? Certaines représentent des couples qui s'enlacent. Sont-elles le symbole d'une renaissance ou d'une survie ? Musée hallucinant, dont le mystère ne sera sans doute jamais percé. »

Or, ces « penseurs » à l'attitude caractéristique, assis les jambes pliées, les coudes posés sur les genoux et la tête soutenue par les mains (3), se retrouvent, proches du Vietnam, dans les Philippines (1) et en Nouvelle-Guinée (2), où ils incarnent l'esprit des ancêtres, que les vivants veulent se concilier, par des offrandes, des marques de respect, des prières. La ressemblance des « penseurs » des cimetières Bahnars avec ces figurations d'ancêtres des Philippines et de la Nouvelle-Guinée est beaucoup plus marquée qu'avec les korwars mélanésiens, que vous rappelez à propos, puisqu'il s'agit aussi de représentations d'ancêtres, mais dont l'attitude est légèrement différente : les korwars sont des statuetstes d'homme assis, appuyé sur un bouclier.

Les « penseurs » des cimetières Bahnars sont, sans doute, des figures d'ancêtres, comme leurs frères des Philippines et de Nouvelle-Guinée, et je ne crois pas qu'on puisse parler de réel « mystère » à leur sujet. Mais ceci ne représente qu'un infime détail dans l'extraordinaire

(1) Cf. « Histoire Générale des Religions » (Quillet), tome 1, p. 85, pour le texte ; p. 86 pour les vues des statuetstes provenant du Musée archéologique de Madrid. Voir aussi deux « penseurs » dos à dos et avec un chapeau plat (exactement comme ceux du Vietnam), dans « Primitive Art », Leonard Adam, p. 160.

(2) Cf. « Musée Imaginaire de la Sculpture Mondiale », A. Malraux, I, 425.

(3) Aux îles Salomon, le geste d'appuyer la tête sur les mains est rituel et indique qu'il s'agit de l'esprit d'un défunt.

complexe de l'énigmatique culture mégalithique, qu'évoque très pertinemment M. Frantz Laforest.

Je tiens, à ce propos, à vous féliciter pour la tenue de vos articles en général. Vous avez su vous gagner un vaste public, sans pour autant céder à la tentation de la facilité. Dans un cadre planétaire du développement de la culture, vous effectuez, par le moyen du « Courrier de l'Unesco », une remarquable œuvre de vulgarisation (je n'attache à ce terme aucune idée péjorative) : sans vous abaisser, vous éveillez chez le lecteur non averti un intérêt pour des questions que le grand public abandonne en général aux spécialistes, vous le provoquez si bien qu'il lui vient le désir de chercher plus avant, de dépasser à la fois les limites, propres à leurs dimensions, de vos articles, et celles de sa connaissance.

De K.N. Jayatilleke,
Université de Ceylan,
Peradeniya.

Je constate que l'article publié dans votre numéro de juin 1956 (« 2 500 ans d'Art et de Pensée bouddhiques »), sous le titre « Nul n'a le droit de mépriser son prochain », et sous la signature de G.P. Malalasekera, est un extrait de l'étude « Buddhism and the Race Concept », écrite par le professeur G.P. Malalasekera et moi-même pour être publiée par l'Unesco dans la série « La Question raciale et la pensée moderne ». Je suppose que c'est par inadvertance que vous avez publié cet article sous la seule signature du professeur G.P. Malalasekera.

N.D.L.R. — Nous nous excusons auprès du Professeur Jayatilleke de cette regrettable omission. L'étude en question est actuellement à l'état de manuscrit et ne sera publiée que dans le courant de 1957.

De Kantilath Rathod,
Syracuse, N.Y.,
U.S.A.

De nationalité indienne, j'ai été particulièrement intéressée par l'article « L'Asie vue dans le miroir déformant des manuels occidentaux », paru dans votre numéro de mars 1956. D'autre part, résidant depuis sept ans aux Etats-Unis, j'ai pu constater un intérêt grandissant à l'égard de l'histoire de l'Inde, passée et présente. Cette

histoire a été présentée aux Américains sous un angle à la fois objectif et déformé, cependant, la majorité de la population s'est faite une opinion juste.

Votre article suggérait d'employer davantage de films et de films fixes dans les écoles. Aux Etats-Unis, chaque école possède des appareils de projections et leur audience totale s'élève à un milliard de spectateurs par an. Les films sur l'Inde projetés aux écoliers et à certains groupes d'adultes sont produits pour la plupart par le gouvernement de l'Inde, par des producteurs indépendants et des groupements religieux. Leurs buts étant différents, leur interprétation de l'Inde l'est aussi.

Tous ces films présentent un aspect documentaire parce qu'ils sont tournés en Inde et qu'ils montrent des Indiens, mais il s'agit d'une impression superficielle. Ces films ne sont pas pour autant des documentaires, car la production cinématographique est sélective ; elle subit à la fois l'influence du scénariste et celle du réalisateur et dépend de la connaissance qu'ils ont de la culture indienne. C'est pourquoi certains de ces films sont excellents tandis que d'autres, purement superficiels, se bornent à dépeindre un peuple observé de très loin.

En ce moment un grand effort est fait pour présenter la vie asiatique aux audiences occidentales à l'aide de films. Les producteurs devraient en profiter pour se demander comment on pourrait atteindre ce but de la façon la plus objective.

De M. Michel Demaret,
Lille (Nord).

J'ai lu avec grand intérêt l'article du Dr E.H. Ackerknecht « Médecine ou Magie ? ».

Convaincu, depuis cette lecture, de l'égalité de la médecine primitive avec celle que dispensent les grandes facultés de médecine d'Europe, je vous serais très reconnaissant de vouloir bien me faire connaître l'adresse d'un bon sorcier susceptible de guérir mes maux de tête.

N.D.L.R. — Que notre correspondant veuille bien nous indiquer la somme dont il dispose pour se rendre au lieu de sa cure et nous nous ferons un plaisir de lui recommander un sorcier réputé soit en Afrique, soit en Amérique du Sud, soit en Mélanésie, selon ses disponibilités.

POUR VOUS ABONNER

ALGÉRIE. — Editions de l'Empire, 28, rue Michelet, Alger.

ALLEMAGNE. — R. Oldenbourg K.G., Unesco-Vertrieb für Deutschland, Rosenheimerstrasse 145, Munich 8.

AUTRICHE. — Verlag Georg, Fromme et Co. Spengergasse 39, Vienne V.

BELGIQUE. — Louis de Lannoy, Editeur-Libraire, 15, rue du Tilleul, Genval, (Brabant). 80 frs belges.

BRESIL. — Livraria Agir Editora, Rua Mexico, 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

CAMBODGE. — Librairie Albert Portail, 14, Avenue Boulouche, Phnom-Penh.

CANADA. — University of Toronto Press, Toronto 5. « Periodica » Inc., 5090 Avenue Papineau, Montreal 34.

CHILI. — Libreria Universitaria, Alameda B. O'Higgins 1059, Santiago.

CONGO BELGE. — Louis de Lannoy, 15, rue du Tilleul, Genval (Belgique).

DANEMARK. — Ejnar Munksgaard Ltd, 6, Nørregade, Copenhague K.

EGYPTE. — La Renaissance d'Egypte, 9 Sh. Adly-Pasha, Le Caire.

ESPAGNE. — Libreria Cientifica Medina-celi, Duque de Medina-celi 4, Madrid. Ediciones Iberoamericanas, S.A. Pizarro 19, Madrid.

ETATS-UNIS. — Unesco Publications Center, 475, Fifth Avenue, New York 17, N.Y. Columbia University Press 2960, Broadway New York 27, N.Y. (périodiques exceptés)

FINLANDE. — Akateeminen Kirjakauppa, 2, Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE. — Librairie Unesco, 19, Avenue Kléber, Paris, CCP Paris 12.598-48. Unesco, Section des Ventes, 19, Avenue Kléber, Paris (16^e).

GRECE. — Librairie H. Kauffmann, 28, rue du Stade, Athènes.

HAITI. — Librairie « A la Caravelle » 36, rue Roux, B.P. 111, Port-au-Prince.

INDE. — Orient Longmans Ltd : 17 Chit-taranjan Avenue, Calcutta 13. Indian Mercantile Chambers, Nicol Rd., Bombay I. — 36a, Mount Road, Madras 2. Sous-Dépôts : Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi. Rajkamal Publications Ltd., Himalaya House, Hornby Rd., Bombay I.

ISRAEL. — Blumstein's Bookstores, Ltd., P.O.B. 4154, Tel-Aviv.

ITALIE. — Libreria Commissionaria Sansoni, Via Gino Capponi 26, Casella Postale 552, Florence.

JAPON. — Maruzen Co Ltd., 6, Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O. Box 605 Tokyo Central, Tokyo.

LIBAN. — Librairie Universelle, Avenue des Français, Beyrouth.

LUXEMBOURG. — Librairie Paul Bruck, 33, Grand'Rue, Luxembourg.

MARTINIQUE. — Librairie J. Bocage, Rue Lavoisier, Fort-de-France.

MEXIQUE. — Libreria y Ediciones Emilio Obregon, Avenida Juarez N° 30, Mexico D.F.

NORVEGE. — A.S. Bokhjornet, Stortings-plass 7, Oslo.

NOUVELLE-ZELANDE. — Unesco Publications Centre, 100, Hackthorne Road, Christchurch.

PAYS-BAS. — N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye.

PORTUGAL. — Publicacoes Europa-America Ltda., Rua des Flores 45, 1^o, Lisbonne.

ROYAUME-UNI. — H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, Londres S.E. 1.

SUEDE. — A/B C.E. Fritzes, Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm 16.

SUISSE. — Fr. s. 5.20. Europa Verlag, 5 Rämistrasse, Zurich.

TANGER. — M. Paul Fekete, 2, rue Cook, Tanger.

TCHECOSLOVAQUIE. — Arcia Ltd., 30, Ve Smekach, Prague 2.

TUNISIE. — Victor Boukhors, 4, rue Nocard, Tunis.

TURQUIE. — Librairie Hachette, 469, Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION SUD - AFRICAINE. — Var Schaik's Bookstore, Libri Building, Church Street, P.O. Box 724, Pretoria.

U.R.S.S. — Mezhdunarodna kniga, Moscou G-200.

VIET-NAM. — Librairie Nouvelle Albert Portail, 185-193, rue Catinat, B.P. 283, Saigon.

YUGOSLAVIE. — Jugoslovenska Knjiga Terazije 27/11, Belgrade.

**LE NUMÉRO DE
NOËL ET DU
NOUVEL AN**

(notre prochain numéro)

contiendra

**10 PLEINES PAGES
DE REPRODUCTIONS
EN COULEURS**

Ce numéro exceptionnel
de 52 pages sera entiè-
rement consacré aux arts
anciens de trois pays

**IRAN
ESPAGNE
ITALIE**

PRIX DU NUMÉRO :

100 Fr. fr., 2/-, 50 cents U.S.

*Nos abonnés recevront
ce numéro sans
augmentation de prix*

ABONNEZ-VOUS

ABONNEZ VOS AMIS

DÈS MAINTENANT

*vous leur ferez ainsi
un très beau cadeau*

Souscription annuelle :

400 Fr. fr. ; 8/- ; \$ 2,50



“ ADAM ET EVE chassés du Paradis terrestre ”.
Détail de l'une des fresques peintes par Masaccio sur
les murs de la Chapelle Brancacci, dans l'église Santa
Maria del Carmine, à Florence.

Tiré de l'album de l'Unesco “ Masaccio ” (à paraître)

L'UNESCO AU PAYS DES INCAS



Dans les montagnes qui dominent d'un côté Cuzco, berceau de l'empire Inca, et de l'autre la vallée du Rio Vilcanota (photo ci-contre), le Gouvernement péruvien mène depuis quelque temps une expérience d'éducation de base avec l'aide d'instituteurs nationaux ayant fait un stage au centre régional pour l'Amérique latine créé par l'Unesco à Patzcuaro (Mexique). Voir page 24.

Photo Unesco - de Reparaz.